

Ecole Supérieure de Commerce

Mémoire de fin d'études pour l'obtention d'un diplôme de

Master en sciences financières et comptables

Option : Comptabilité et Finance

Thème :

La contribution de l'audit interne dans la maîtrise des risques bancaires

Cas : Audit du cycle crédit immobilier au niveau du BNA

Elaboré par :

BABACI LYDIA

EI MEDDAH KARIMA

Encadré par :

M.KADDOURI RACHID

Durée du stage : 02/05/2020_02/06/2020

Lieu de stage : Banque Nationale d'Algérie (BNA)

Année : 2019/2020

Remerciements

Ce mémoire n'a pas toujours été un long fleuve tranquille... Pour le réaliser, on a eu la chance d'échanger avec de nombreux acteurs de multiples façons. Dans ces quelques lignes, on tient à remercier tous ceux qui nous a aidés à préciser nos objectifs, à écarter les obstacles, et qui nous a supportées pendant les passages difficiles.

On tient à manifester toute nos reconnaissance à notre encadrant et enseignant M. KADDOURI RACHID, d'abord pour sa patience et sa diligence, mais surtout pour sa disponibilité et son encadrement avec détermination et constance tout au long de cette période.

On remercie également les membres du jury d'avoir accepté d'évaluer ce travail, avec certainement beaucoup d'intérêts et de rigueur.

Merci

Dédicace

A mon cher père, l'épaule solide, l'œil attentif compréhensif et la personne la plus digne de mon estime et de mon respect, qui a été toujours mon appui moral, et qui n'a jamais arrêté de m'encourager et de m'aider dans ma vie et surtout dans mes études.

Aucune dédicace ne saurait exprimer mes sentiments, que Dieu te garde pour nous et te procure santé et longue vie.

A ma mère, le symbole de tendresse, qui s'est sacrifiée pour mon bonheur et ma réussite.

Tout ce que je peux t'offrir ne pourra exprimer l'amour et la reconnaissance que je te porte.

A ma très chère, seule et unique sœur «FARIDA», les mots ne suffisent guère pour exprimer l'attachement, l'amour et l'affection que je porte pour toi. je dédie ce travail à vous.

A mes chers petits frères, KARIM et FAIZ, qui m'ont épaulé corps et âme et à quels je souhaite tout le succès qu'ils méritent. Merci petits frères

A toi HANANE, ma chère copine qui a toujours été là pour moi et encore aujourd'hui tu continues à me soutenir ... Tu es la personne qui trouve toujours le mot pour me redonner le sourire. Merci énormément.

A ma chère tante ZAHIA ainsi que toute ma famille (oncles et tantes)

A mon binôme KARMA

A toutes mes amies et ceux qui m'ont soutenu tout au long de mon parcours. Sachez que sans vous je n'aurais pu aller plus loin, car vous étiez toujours là... Et par ce que rien n'est plus précieux que ceux sur qui l'on peut savoir compter quelques soit les circonstances. Mon vœu et de pouvoir vous offrir à mon tour, ce que vous m'avez tous donnée.

LUDIA

Dédicace

Je dédie ce travail à ceux qui ont attendu ce jour avec impatience et n'ont cessé de m'encourager et qui se sont toujours sacrifiés pour mon bonheur à mes très chers parents, ma mère Nancy et mon père Abdelkader, dont je suis et je serais pleinement reconnaissante pour m'avoir soutenu durant tout mon parcours, ainsi qu'à :

Ma nièce MARIA CERME

Mes sœurs Farida, Samia et MENE

Mes frères MOHAMMED, KARIM et HICHEM

Toute ma grande famille de près et de de loin

Ainsi qu'à ma binôme Lydia, et bien évidemment à tous mes amis : SARA, SOMA, NANS, SEKOURA, ELIAS et ABDELHAK

KARIMA

Résumé

Les banques, en tant qu'entreprises, sont soumises aux risques. Toutefois, elles sont exposées à plus de formes de risques et la maîtrise de ceux-ci devient un défi important à relever.

En effet, il est possible, grâce à l'audit interne, de se prononcer sur l'efficacité des mesures à maîtriser ces risques.

L'audit interne peut constituer un élément dissuasif pour les éventuels risques.

La gestion des risques pratiqués par l'audit interne permet d'une manière générale d'identifier les risques potentiels avant qu'ils ne surviennent.

L'objectif de notre mémoire, consacré aux risques bancaires, est la présentation de la méthodologie de bien mener une mission d'audit interne, tout en respectant les normes internationales, avec des outils propres à elle.

Mots clés : Audit interne, Risques.

Abstract

Banks, as companies, are subject to risk. However, they are exposed to more forms of risk and controlling them is becoming a major challenge.

Internal auditing makes it possible to assess the effectiveness of measures to control these risks.

Internal audit can act as a deterrent to potential risks.

The risk management practiced by internal audit generally allows potential risks to be identified before they occur.

The objective of our memorandum, devoted to banking risks, is the presentation of the methodology for successfully carrying out an internal audit assignment, while complying with international standards, using tools specific to it.

Key words: Internal audit, Risk

Liste des tableaux

Tableau N° 1: comparaison entre l'audit interne et l'audit externe.....	21
Tableau 2: comparaison entre l'audit interne et l'inspection	23
Tableau N° 3: comparaison entre l'audit interne et le conseilou consulting.....	25
Tableau N°4: comparaison entre l'audit interne et le contrôle de gestion	27
Tableau N° 5: comparaison entre l'audit interne et le contrôle interne	31
Tableau N°6: Etat synoptique de l'évolution de la réglementation bancaire	78
Tableau N°7:Tableau des risques: référentiel.....	84
Tableau N°8: Tableau des Risques: FfA	85
Tableau N°9:Tableau des risques avérés.....	86
Tableau N°10:Plan d'achèvement des tâches de vérification	90
Tableau N°11: Tableau des risques liés au crédit immobilier aux particuliers	95
Tableau N° 12: Tableau expliquant la méthode d'évaluation des risques liés au crédit immobilier	101
Tableau N°13 : synthèse des principales recommandations	107

Liste des figures

Figure N° 1: les formes d'audit	12
Figure N° 3 : Structure grandeorganisation (Centralisée)	40
Figure N° 4: Structure grandeorganisation (Deuxièmeformule)	41
Figure N° 5: Structure grandeorganisation (Décentralisée)	42
Figure N° 6: La banque, intermédiaire financier etprestataire de services	51
Figure N°7: le rôle de la banque	55
Figure N° 8: définition du risque	58
Figure N° 9: typologie de risques	59
Figure N° 10: Lestroispiliers de l'accordBâle II	76
Figure 11: Conduire une mission.....	82
Figure 12: les étapes d'une mission d'audit	83
Figure 13: Le modèle des troislignes de maîtrise	88

Liste des abréviations

ALM: Assets Liabilities Management

AMA: Advanced Measurement approach

APREF : Association des Professionnels de la Réassurance en France

ATH : Association Technique d'Harmonisation

BCE : Banque Centrale Européenne

BIA : Approche indicateur de base

BNA : Banque Nationale d'Algérie **CAC :** Commissaire Aux Comptes

DAR: Dollar-At-Risk

DMR : Le dispositif de maîtrise des risques

EAR: Earning-At-Risk

ECIAA : La confédération européenne des instituts d'audit interne

Ffa : Forces et faiblesse apparente

FRAP : Feuille de Révélation et d'Analyse de Problème

IAS: Income-At-Risk

IASB: The Internal Audit Standards Board

IFACI : Institut Français de l'Audit et du Contrôle Interne

IIA : Institute of Internal Auditors

ISA : International Standards on Auditing

ISO : International Standard Organization

L'AICPA: the American Institute of Certified Public Accountants

PNB : Produit Net Bancaire

SA: Standard Approach

SAP: Statement on Auditing Procedure

SEC: Securities and Exchange Commission

SNA: Situation Nette Actualisée

UFAI : L'Union francophone de l'audit interne

VAN : Valeur Actuelle Nette

Sommaire

Remerciements

Dédicace

Résumé

Abstract

Liste des tableaux

Liste des figures

Liste des abréviations

Introduction générale..... a

Chapitre I: le cadre théorique de l'audit interne 1

Section1: Cadre conceptuel de la notion d'audit 2

Section2:L'audit interne, notions voisines 14

Section3 : organisation et cadre de référence de l'audit interne (les normes) 32

Chapitre II : La gestion des risques bancaires..... 45

Section 1 : Notions fondamentales des banques..... 46

Section2 : la gestion des risques..... 57

**Section3 : Les Implications Stratégiques Des Accords De Bâle Sur L'institution Financière
Bancaire et la nécessité d'un audit bancaire 74**

Chapitre III : L'audit interne au sein de la banque 81

Section1 : Mission d'audit interne..... 82

Section 2 : Déroulement d'une mission d'audit du cycle crédit immobilier au sein de la BNA 89

Section 3 : synthèse d'une mission d'audit de cycle crédit immobilier 111

Conclusion générale

Bibliographie

Introduction générale

Introduction générale

Les modes de fonctionnement des établissements bancaires ont profondément évolué ces dernières années, sous l'effet de la libéralisation financière et des innovations technologiques. Ces facteurs contribuent à accroître les risques bancaires, de ce fait les établissements bancaires sont devenus menacés par une multitude de risques qui nuisent à leur activité et à leur position sur le marché financier.

Il existe une diversité de risques bancaires, il s'agit notamment du risque financier qui est lié au mouvement du marché, le risque de crédit qui représente un risque de pertes en cas de défaut de paiement des contreparties, et le risque opérationnel qui est un risque de dysfonctionnement interne de l'entreprise. En effet, il est indispensable pour les établissements bancaires de mettre en place une réglementation adaptée, et aussi des systèmes efficaces de maîtrise du risque.

Le dispositif de contrôle interne est un moyen qui permet d'atteindre les objectifs au sein de la banque et maîtrise ses risques. Il constitue le fondement d'un fonctionnement sûr et prudent d'une organisation bancaire.

Autrement dit, le contrôle interne correspond à la mise en œuvre de dispositions qui assurent une maîtrise raisonnable des risques d'une organisation afin de lui permettre d'atteindre ses objectifs.

Le contrôle interne est donc un élément fondamental de l'environnement de contrôle de toute structure, quel que soit sa taille, son secteur d'activité, son environnement.

Le contrôle interne, comme tout système organisationnel, est naturellement sujet à défaillance, les évolutions internes ou externe impactent systématiquement le système de contrôle interne qui doit s'adapter en permanence. Afin d'assurer que ces dispositions de contrôle remplissent parfaitement leur rôles, les directions générales des organisations se dotent d'un outil d'évaluation et de surveillance de contrôle interne, il s'agit bien évidemment de l'activité « d'audit interne ». Dans ce rôle d'appréciation de l'existence de la bonne application et de l'efficacité des dispositions de contrôle interne.

L'audit pourrait donc être qualifié comme étant « le contrôle du contrôle interne ».

Introduction générale

Les banques, sont confrontées à la prise de décision en avenir risqué. Entant que firmes, elles nécessitent et justifient l'existence d'un type d'organisation interne spécifique et d'outils de contrôles importants selon la nature de leurs activités.

L'audit interne, donc représente pour les banques et les établissements financiers une nécessité pour s'assurer contre tous les risques.

L'audit interne est une activité indépendante et objective, il couvre toutes les autres fonctions de la banque afin de lui donner une assurance sur le degré de la maîtrise de ses opérations et lui apporter des conseils pour les améliorer et contribue à créer de la valeur ajoutée, il aide cette organisation à atteindre ses objectifs.

Cet outil permet de fournir aux membres de la direction dans l'exercice de leur responsabilité des informations, des analyses, des appréciations et des recommandations pertinentes concernant les activités examinées.

IL n'y a pas d'audit interne et plus généralement d'audit sans dispositifs de contrôle interne. En effet, la mission générale de l'audit interne consiste à vérifier si les objectifs de contrôle interne sont atteints.

La problématique

Nous conduit à formuler la problématique suivante :

Quelle est l'impact de l'audit interne face aux risques bancaires ?

Cette problématique est naturellement accompagnée d'un certain nombre de questions pour mieux appréhender le sujet, ces questions subsidiaires sont formulées comme suit :

- Quel est le cadre théorique de l'audit interne, et comment est-t-il mis en place ?
- Quels sont les différents risques inhérents à l'activité bancaire ? comment peut-on les évaluer ? et quelle est l'importance de l'audit au sein de l'établissement bancaire ?

Introduction générale

- Comment se déroule une mission d'audit pour l'évaluation et l'amélioration du cycle du crédit immobilier au niveau du Banque Nationale d'Algérie (BNA) ?

Hypothèses de travail

Afin de répondre aux questions précédentes, les hypothèses suivantes ont été prises en considération :

H1 : L'audit interne est une fonction indépendante qui donne une assurance raisonnable à la direction générale et au conseil d'administration de la maîtrise des opérations, en suivant une méthodologie universelle.

H2 : L'audit interne est l'ensemble des sécurités contribuant à la maîtrise des risques, il a pour mission de rechercher les risques, les prouver et les démontrer, puis élaborer des solutions et convaincre les responsables.

H3 : une mission d'audit interne du « cycle crédit immobilier » au sein de la banque (BNA) est planifiée et Programmée selon les différentes phases.

Objectif de la recherche :

Le but de la recherche est d'obtenir des connaissances et un aperçu sur l'audit bancaire et de savoir comment l'audit interne peut contribuer à la maîtrise des risques.

Le choix de thème

On a choisi ce thème, car il correspond à notre programme d'études d'une part, et d'une autre part l'audit interne est devenu un élément clé dans un avenir prévisible en ce qui concerne les établissements financiers.

Intérêt de thème

Le but de la recherche est d'obtenir des connaissances et un aperçu sur l'audit bancaire et de savoir comment l'audit interne peut contribuer à la maîtrise des risques.

Les études antérieures

Introduction générale

Lors de notre travail, nous envisageons d'apporter de la valeur ajoutée aux résultats obtenus des mémoires précédents, et avant le choix final de ce thème, et après une bonne lecture des travaux de recherche portant sur l'audit interne, établis par d'autres intéressés, on s'est inspiré de certains d'entre eux.

Les Méthodes de recherche

Dans le but de répondre aux questions posées précédemment il nous est apparu judicieux d'utiliser dans la partie théorique la méthode descriptive basée sur des recherches et de consultations d'ouvrages. Dans la partie pratique on va utiliser la méthode analytique à partir des données et d'informations qu'on va l'obtenir lors du notre stage qui était effectué au niveau d'une banque (BNA).

Le plan de recherche

Pour ce qui est de la présentation de ce mémoire, le travail que nous avons mené s'organise autour de trois chapitres :

- **Le premier chapitre:** se porte sur une approche conceptuelle sur la notion d'audit, la présentation des principaux fondements d'audit interne, son développement, ainsi que le cadre de référence des pratiques professionnelles de la fonction.
- **Le deuxième chapitre:** vise à présenter l'environnement bancaire, et à identifier les risques liés à ce dernier.
- **Le troisième chapitre:** consiste à la présentation générale du Banque Nationale d'Algérie (BNA) et le déroulement d'une mission d'audit interne au niveau de la banque.

Chapitre I: le cadre théorique de l'audit interne

Chapitre I: le cadre théorique de l'audit interne

De nos jours, l'audit interne est devenu un métier indispensable au sein de l'entreprise. Cette fonction donne une assurance raisonnable dans la gouvernance de l'entreprise soit au niveau de la direction générale ou au niveau du Conseil d'Administration pour la maîtrise des différentes opérations, par le traitement des mécanismes et des instructions de contrôle. Autrement dit, il permet de s'assurer que les règles de jeu sont respectées et de proposer des recommandations afin de conduire cette entreprise au progrès. Il s'intéresse à tous les processus quel que soit la taille de l'entreprise.

Les concepts fondamentaux de cette discipline seront exposés dans la première section. Dans la 2ème section nous allons entamer les activités voisines de l'audit interne et enfin en va terminer par le cadre référentiel de la notion dans la troisième section.

Chapitre I: le cadre théorique de l'audit interne

Section1: Cadre conceptuel de la notion d'audit

Afin de s'assurer qu'elle agit conformément aux réglementations en vigueur, mais également de vérifier qu'elle respecte un certain nombre de procédures internes, ou encore qu'elle dispose d'un fonctionnement humain optimal, une entreprise peut se soumettre à un audit. Il existe une grande variété d'audits pouvant être réalisés tant pour se pencher sur la question financière que sur des méthodes organisationnelles.

Dans cette section, nous allons exposer les différentes notions relativement à l'audit. Après un aperçu général sur l'historique et l'évolution de l'audit, nous présenterons quelques définitions de la notion ainsi que ses types et ses objectifs.

1. Historique de l'audit

1.1 Naissance de l'audit

Le concept « audit » à l'époque d'avant Jésus Christ :

La naissance du concept « audit » revient à plusieurs civilisation d'avant Jésus christ

➤ Civilisation sumérienne

Le fameux code d'Hammourabi oblige explicitement l'utilisation d'un plan comptable et de respecter les normes de présentation pour l'élaboration d'un support de communication financière fiable entre les différents agents économiques.

Les sumériens ont remarqué que le plan comptable est insuffisant pour aboutir à une information de gestion fiable et afin de réduire cette faiblesse, ils ont découvert un système de comptabilité analytique pour réaliser des résultats dans les différentes transactions. ¹

Donc la notion d'audit chez cette civilisation était inexistante mais ils ont arrivé à construire les fondements initiaux du contrôle interne qui constitue la base d'audit.

➤ Civilisation Egyptienne

¹ H.VLAMINICK, « Histoire de la comptabilité », Edition pragmos, Paris, 1979, page 17

Chapitre I: le cadre théorique de l'audit interne

A l'époque de pharaons ; le pouvoir public exige la vérification de l'exactitude des comptes des importations et des exportations de blé et le montant des récoltes des impôts.

La notion d'audit ici repose sur le contrôle exercé par les contrôleurs de pouvoirs public.

➤ Cité Athènes

Les experts comptables de l'époque ont été chargés de vérifier les comptes de trésorerie.

Ici la notion d'audit était basée sur l'expertise comptable et l'inspection.

➤ La civilisation romaine

La notion d'audit chez les civilisations citées précédemment n'est pas de son cadre d'attachement à la notion du contrôle.

La naissance du concept « audit » revient à l'époque romaine, car le jugement des plaintes se faisait grâce à l'audit de témoin au 3^{ème} siècle avant Jésus Christ. D'où le mot audit à l'époque signifie « écouter ».

Les gouverneurs romains désignent souvent pour le contrôle de la comptabilité des provinces des questeurs. Ces derniers rendaient compte de leur mission devant un assemblé constitué d'auditeurs.

Le concept « audit » à l'époque d'après Jésus Christ

Pour cette époque, la naissance de la notion d'audit apparue

➤ Chez les cités de Pise et de Venise

Chapitre I: le cadre théorique de l'audit interne

A l'époque la cité de Pise a demandé un comptable bien connu pour exercer les tâches d'un auditeur. Par ailleurs la cité de Venise a introduit pour ses auditeurs un système de paiement par rapport au résultat.²

La notion d'audit ici est exprimée par la vérification des comptes comptables.

➤ Chez les Anglais

Le roi Edouard 1^{er} donnait l'exemple lui-même par la vérification des comptes de testaments de feu de sa femme Eleanor.

Le terme « auditeur » apparaît à la fin du 13^e siècle, début du 14^e siècle ; six personnes ont été désigné à Londres pour constituer un conseil d'auditeur.

La révolution industrielle en Angleterre a connu la véritable naissance de l'audit, car les entreprises ont obligé les employés dans les services comptables de vérifier la cohérence des informations et leur exactitude. Ainsi que l'approbation des comptes se faisait dans un document qui correspond à un des premiers rapports d'audit avec l'inscription sur les comptes du seul mot « approbatur ».

➤ Chez les Chinois

Les premiers textes qui développent les méthodes de la bonne gestion économique d'un pays s'appellent « les rites de la dynastie du zhon » ; ces derniers ont influencé les Chinois pendant plusieurs générations pour décrire le bon fonctionnement de l'audit.

A ce point, la notion d'audit à l'époque ancienne que ce soit celle d'avant ou d'après J.C était traduite par d'autres concepts : contrôle, inspection, expertise comptable.

1.2 Evolution de l'audit

A l'époque moderne, l'audit nécessite un certain développement suite à l'accumulation des objectifs des entreprises. Ces derniers ont exercé un contrôle pour la détection des erreurs, mais

² ESSEKKAKI S. & BOUAYAD NABIL A, «Aperçue historique sur l'évolution de la notion et la fonction d'audit interne (dans le temps et l'espace)», Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit, Editions DAR AL QALAM, Rabat, 2017, p 629

Chapitre I: le cadre théorique de l'audit interne

avec le développement des activités les destinataires de l'information ont remarqué que le nombre d'erreurs s'accroître.

Aussi l'entrepreneur qui a l'obligation de gérer son entreprise seul ne peut plus être satisfait d'un minimum d'information. Pour cela, de nouvelle technique d'information financière et de gestion s'imposent tel que la publication d'opinion sur la validité des états financiers et sur leur régularité et sincérité.

Les phases d'évolutions de l'audit apparu à travers plusieurs économies développés qui ont laissé à la pratique professionnelle un champ libre pour définir et organiser ses méthodes.

Les premières méthodes qui répondent aux objectifs attendus d'un audit sont développées aux états unis selon 3 périodes :³

- 1 ère période : 1880-1920 : se base sur la création d'un groupe professionnel comptable et le développement des entreprises américaines.

En 1887 : formation de « American association of public accountant ».

A partir de 1900 : les banquiers demandaient à leurs clients une certification des comptes.

- 2^{ème} période : 1930-1940 : la création de « Securities and Exchange Commission »(SEC) et le « New York Stock Exchange »(NYSE) exige un audit pour toutes les entreprises cotées. Ils s'intéressent à émettre une opinion sur la validité des états financiers édités.⁴
- 3^{ème} période : 1940-1950 : cette période a connu l'apparition des premiers auditeurs qui s'intéressent à émettre une opinion sur la sincérité et la régularité des états financiers.

A partir de 1960 : cette période se base sur la recherche d'une doctrine professionnel afin de standardiser les documents et les informations circulant dans et en dehors de l'entreprise.

Les états unis n'étaient pas le seul pays qu'a recherché à développer la notion d'audit, mais d'autres pays tel que la France qui ont développé cette technique.

³Reda, Khelassi, « L'audit interne, Audit opérationnel, Technique, Méthodologie, Contrôle interne », Edition Houma, 2005, page 21.

⁴F.Verdier, «comptabilité aux Etats-Unis, Encyclopédie de comptabilité de contrôle de gestion et audit », édition Economica, Paris, 2000, page 142.

Chapitre I: le cadre théorique de l'audit interne

En France l'organisation du contrôle des comptes remonté à la fin du 19ème siècle

Le choix de prendre la France comme un exemple pour montrer l'évolution de la notion d'audit est justifié par le fait que pays colonisateur du Maroc ou en reconnaît à elle l'introduction de bonne chose y a compris le concept d'audit interne au-delà de l'idée d'exploitation proprement dit des richesses nationale.

2 Définition et typologie de l'audit

2.1 Définition de l'audit

1^{ère} Définition

Selon ALBERTO SILLERO

« On peut définir l'audit comme étant une démarche d'analyse et de contrôle, s'applique désormais à l'ensemble des fonctions de l'entreprise. Ainsi, Ya-t-il des audits de production, de force de vente, de qualité, des ressources humaines et des états comptables et financiers d'une société ». ⁵

2^{ème} Définition

Selon Christophe Villalonga

« L'audit est avant tout une pratique ayant un rôle de surveillance et de contrôle des aspects financiers selon des règles décrites par la législation et/ou définies en interne (holding pour le compte de filiales par exemples ». ⁶

Donc, l'audit s'agit de contrôle et de surveillance qui vérifie la réalisation des objectifs pour mettre en évidence la différence entre la réalité et l'objectif à atteindre, c'est un constat ou une photographie du système de contrôle.

3^{ème} Définition

⁵ SILLERO Alberto, « Audit et révision légale », Edition Eska, 2000, page 12.

⁶ Christophe Villalonga, « l'audit qualité interne –une approche innovante et pragmatique pour manager avec efficacité son processus d'audit», DUNOD, Paris, 2003, page 03.

Chapitre I: le cadre théorique de l'audit interne

Un processus critique, méthodique et documenté, effectué par un professionnel compétent et indépendant, permettant de recueillir des informations objectives, pour déterminer dans quelle mesure les éléments du système cible satisfont aux exigences du référentiel du domaine concerné ou aux critères d'audit ».⁷

4^{ème} définition

« L'audit est une mission à l'issue de laquelle une opinion justifiée du niveau d'adéquation entre une situation et un cadre de référence est fournie. Ainsi un audit de la qualité permet de s'assurer de la correspondance entre les pratiques d'une organisation et un référentiel tel que la norme ISO⁸ 9000. De même, un audit comptable aura pour cadre le Plan Comptable Générale ainsi que les règles fiscales communément admises »⁹

Pour éviter toute confusion, il faut comprendre ce que n'est l'audit :

- L'audit n'est pas une inspection
- L'audit n'est pas une certification : la certification se prononce sur la validité des comptes (portée juridique) alors que l'audit donne une assurance raisonnable sur la qualité des comptes (préalablement à leur certification).
- L'audit n'est pas une étude ou une expertise : il n'intervient pas préalablement à la mise en place d'une procédure, mais au contraire il l'évalue à posteriori.

D'une manière générale, l'audit est une activité de contrôle et de conseil, assuré par un auditeur qui aboutit à l'évaluation et à l'examen d'un travail bien déterminé. C'est un outil de la maîtrise des risques ; une fonction indépendante qui vise à améliorer le bon fonctionnement de l'entreprise.

2.2 Typologie de l'audit

Il existe divers types d'audit

- Selon l'objectif de la mission
- Selon statut de l'auditeur

⁷ Elisabeth, Bertin, «Audit Interne», édition eyrolles, paris, 2013, P526

⁸ ISO : International Standard Organization

⁹ Pierre, Vandeville, «L'audit Qualité-Sécurité-Environnement», édition afnor,Paris,2001,p9

Chapitre I: le cadre théorique de l'audit interne

- Selon la situation de l'auditeur par rapport à l'entreprise

2.2.1 Selon l'objectif de la mission

On distingue

- **L'audit financier et comptable**

Selon Robert. OBERT, « l'audit financier est un examen dont l'objectif est d'exprimer une opinion sur le fait de savoir si ceux-ci traduisent fidèlement la situation de la société à la date de clôture du bilan et de ses résultats pour l'exercice examiné, en tenant compte du droit et des usages du pays ou l'entreprise à son siège »¹⁰

Selon COLLINS et VALIN « l'examen technique rigoureux et constructif auquel procède un professionnel compétent et indépendant en vue d'exprimer une opinion motivée sur la qualité et la fiabilité de l'information financière présentée par une entreprise au regard de l'obligation qui lui est faite de donner en toutes circonstances, dans le respect des règles de droit et des principes comptables en vigueur, une image fidèle de son patrimoine, de sa situation financière et de ses résultats »¹¹

L'audit comptable et financier est un examen critique des états financiers, permet de vérifier la sincérité, la régularité et l'aptitude des comptes annuels pour refléter l'image fidèle du patrimoine, des résultats et de la situation financières de l'entité auditée.

L'audit financier et comptable consiste en l'évaluation des procédures du contrôle interne comptable mise en place par l'organisation pour ensuite, se prononcer sur la fiabilité, régularité, et sincérité des informations comptables produites par l'entreprise.

- **L'audit opérationnel**

L'audit opérationnel est défini par L'ATH (Association Technique d'Harmonisation) comme « l'examen professionnel des informations relatives à la gestion de chaque fonction d'une entité quelconque en vue d'exprimer sur ses informations une opinion responsable et indépendante, par

¹⁰ Robert Obert Marie-Pierre Mairesse, « comptabilité et audit : manuel et applications », 2e édition, Dunod, Paris, 2009, p 523

¹¹ KABORE Wendyam Gisèle, « Audit comptable et financier du projet de développement », Mémoire de maîtrise professionnelle de techniques comptables et financières, Institut Supérieur de Comptabilité, de Banque et de la Finance, 2009, p.14

Chapitre I: le cadre théorique de l'audit interne

référence aux critères de régularité et d'efficacité. Cette opinion doit accroître l'utilité de l'information en particulier en vue de la prise de décision »¹²

L'audit opérationnel vise à contrôler la conformité, la pertinence et le fonctionnement des procédures et les points qui nécessitent une amélioration.

Il s'agit donc de contrôler l'information, en vue d'apprécier la performance des fonctions de l'entreprise.

« Il est plus orienté vers les opérations de gestion, l'objectif est l'évaluation des dispositifs organisationnels visant à l'économie, à l'efficacité et à l'efficacité des choix effectués dans l'entreprise »¹³

Il est en effet défini selon l'IIA (Institute of Internal Auditors) comme « l'audit interne examine et évalue les processus de planification, d'organisation et de gestion pour déterminer s'il existe une assurance raisonnable que les objectifs et les buts seront atteints ». L'audit opérationnel, est donc un processus qui intéresse toutes les fonctions de l'entreprise dans le but d'améliorer ces opérations.¹⁴

Dans le champ de l'audit opérationnel, on trouve :

- L'audit des contrôles opérationnels
- L'audit de gestion
- L'audit de stratégie

Audit des contrôles opérationnels

Il permet de juger l'entreprise sur l'efficacité et la performance des systèmes d'informations et d'organisation mis en place pour son activité et les méthodes de direction.

Cela conduira à l'appréciation du contrôle interne.

Audit de la gestion

¹² BENHAYOUN SADAFI M.A, « Audit interne: levier de performance dans les organisations publiques », Mémoire de DCSG, ISCA Rabat, 2001, p19.

¹³ Elisabeth, Bertin et al, 2013, Op.cit, P527

¹⁴ Sur le site internet <http://www.linternaute.com/dictionnaire/fr/definition/auditoperational>

Chapitre I: le cadre théorique de l'audit interne

C'est l'audit qui permet d'apporter les preuves d'une fraude, d'une malversation ou d'un gâchis, et de porter un jugement critique sur une opération de gestion ou les performances d'une personne ou d'un groupe de personne.

C'est l'audit le plus connu du grand public.

Audit de stratégie

Michel Weill¹⁵ définit l'audit stratégique comme « celui des performances rapportées aux choix stratégiques (référentiel interne) et à l'environnement (référentiel externe) ».¹⁵

Il s'agit de vérifier si les résultats réalisés par l'entreprise sont identiques aux objectifs fixés.

« L'audit de stratégie, conçu comme une confrontation de l'ensemble des politiques et stratégies de l'entreprise avec le milieu dans lequel elles se situent pour en vérifier la cohérence globale. Le rôle de l'auditeur interne ici, se limite à souligner les incohérences Observons cependant que ces révélations peuvent conduire la direction générale à modifier au fond tel ou tel point pour retrouver une cohérence globale. Il s'agit là d'audit de haut niveau, exigeant des compétences sérieuses».¹⁶

L'audit de stratégie consiste à apprécier la pertinence et l'efficacité des choix stratégiques de l'entreprise. Il permet de juger si le projet au sein de l'entreprise est maîtrisé.

2.2.2 Selon le statut de l'auditeur

On distingue entre deux types d'audit

➤ L'audit contractuel

¹⁵Leroy, Michel, « management et contrôle de gestion », édition, Gualino, paris, 2019, p144

¹⁶ Jacques Renard, « Théorie et pratique de l'audit interne », 6e Edition d'Organisations, Paris, 2007, p 54

Chapitre I: le cadre théorique de l'audit interne

C'est une mission de contrat qui lie l'entité auditée (le client) qui peut être une entreprise, un ministère, une association, etc., à un auditeur selon les termes d'un contrat. Contrairement aux missions de l'audit légal qui sont imposées et définies par une réglementation.

L'audit contractuel consiste en un examen et en contrôle, exercé par un professionnel indépendant pour que celui-ci révise ses comptes.

➤ **L'audit légal¹⁷ (CAC)**

L'audit légal est une activité régie par la loi et exercée dans le cadre du commissariat aux comptes. Elle vise à émettre une opinion sur la sincérité des états financiers d'une entreprise et à valider la pertinence et la qualité de l'information financière.

2.2.3 Selon la situation de l'auditeur par rapport à l'entreprise

Dans ce type, on distingue entre l'audit interne et l'audit externe.

➤ **L'audit interne**

« L'audit interne est une fonction d'investigation et d'appréciation du contrôle interne exercée de façon périodique, ponctuelle au sein de l'organisation, par quelqu'un d'intérieur, pour aider les responsables de tous les niveaux à mieux maîtriser leurs activités ». ¹⁸

L'audit interne est un outil de contrôle, il intervient à l'intérieur de l'entreprise pour l'aider à atteindre ses objectifs.

➤ **L'audit externe**

« Audit externe est une mission exécutée par une structure extérieure et indépendante de l'entreprise contrôlée. Cette structure est le commissaire aux comptes dans les entreprises qui en sont dotées. Elle peut être un cabinet d'audit ou d'expertise comptable (chargé de missions de contrôle opérationnel ou de conformité ou d'une mission d'audit des comptes sociaux ou des comptes consolidés), un cabinet d'avocat (chargé de l'audit de régularité de contrats

¹⁷ Appelé aussi le commissariat aux comptes

¹⁸ I.F.A.C.I, « Bases et pratiques courantes de l'audit interne », méthodologie, présentation, copyright©nÖel plat, p.72.

Chapitre I: le cadre théorique de l'audit interne

commerciaux, de conventions, des obligations sociales ou fiscales etc.), une société de conseil ».¹⁹

« L'audit externe est une fonction indépendante de l'entreprise dont la mission est de certifier l'exactitude des comptes, résultats et états financiers; et plus précisément, si on retient la définition des commissaires aux comptes : certifier la régularité, la sincérité et l'image fidèle des comptes et états financiers ».²⁰

Selon the International Federation of Accountants (IFAC), une mission d'audit est « une mission d'expression d'une assurance raisonnable dans laquelle un professionnel comptable exerçant en cabinet exprime une opinion sur le point de savoir si les états financiers sont préparés sur tous les points significatifs (ou donnent une image sincère et véritable, ou sont régulièrement présentés, sur tous les points significatifs), en conformité avec un référentiel de présentation de l'information financière applicable, telle qu'une mission conduite conformément aux normes internationales d'audit ISA. Il peut s'agir d'une mission de contrôle légal des comptes, c'est-à-dire un audit d'états financiers requis par la législation ou la réglementation ».

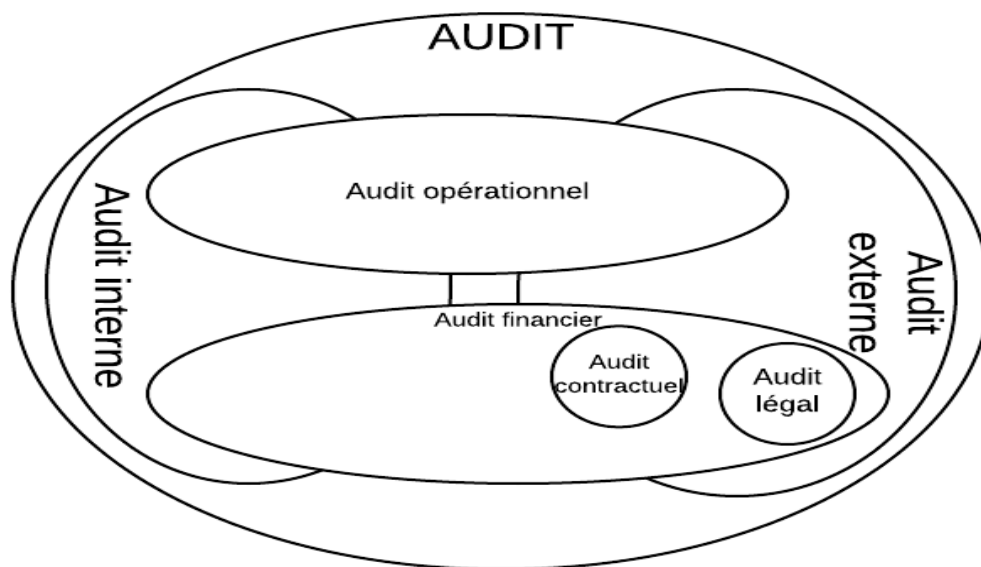
L'audit externe est un moyen de contrôle organisationnel, fondé sur l'évaluation des contrôles existants et intervient au-delà de l'entreprise. Réalisé par une personne indépendante de l'entité auditée. Il consiste à exprimer une opinion sur la régularité et la sincérité des comptes.

Figure N° 1: les formes d'audit

¹⁹BURLAUD Alain et al, « Comptabilité et audit », édition FOUCHER, Malakoff, 2012, P438

²⁰ Jacques Renard, op cite, p81

Chapitre I: le cadre théorique de l'audit interne



Source : élaboré par nous même

2.3 Les objectifs d'audit :

Les missions d'audit ont pour objectifs ²¹

- La protection et la sauvegarde du patrimoine de l'entreprise
- L'application des procédures et instructions de l'entreprise ;
- Veiller à ce que les principes de régularité en matière comptable et financière (intégrité, clarté, transparence) soient appliqués par les services
- Vérifier le statut de personnel ainsi que la répartition des forces de travail.
- Identifier des services et fonctions qui pourraient être accomplis à moindre coût pour l'entreprise.
- fournir un diagnostic professionnel sur le statut financier de l'entreprise.
- Harmoniser les procédures comptables et s'assurer de la légalité des comptes
- Aider l'organisation à atteindre ses objectifs par l'émission d'un rapport comportant des recommandations

²¹Olivier, Lemant, « l'audit interne », éditions e-theque, Paris, 2003, page 3

Chapitre I: le cadre théorique de l'audit interne

- Apporter à l'organisation une assurance sur son fonctionnement et conseils pour l'améliorer. Assurer aussi que son fonctionnement est sain.

Section2:L'audit interne, notions voisines

Le mot audit en général a subi des événements, mais l'audit interne en particulier, concerne une fonction précise. Cette section aura pour objectif de définir et de cerner le concept d'audit interne.

1 Notion de l'audit interne

2.1.1 Introduction à l'audit interne

L'entreprise est un ensemble organisé de moyens humains, matériels et technologique en vue d'accomplir un objectif déterminé. Pour ce faire, des systèmes, méthodes et normes sont choisis dans le but d'assurer un équilibre entre la viabilité et le profit de l'entreprise.

Toutes les entreprises se trouvent dans l'obligation de mettre en œuvre des règles de gestion pertinentes pour assurer l'efficacité, la productivité et la rentabilité. De ce fait, elles sont confrontées à la nécessité de mettre en place des dispositifs de pilotage rigoureux, et sont appelées à développer toutes les activités relatives au contrôle.

Pour prendre des décisions pertinentes, il faut que les décideurs des entreprises disposent de toutes les informations nécessaires. C'est pourquoi un contrôle du suivi des normes et procédures prévalent dans l'entreprise doit être effectué périodiquement.

Chapitre I: le cadre théorique de l'audit interne

« La logique d'évaluation fait désormais partie intégrante de toute activité professionnelle. Cette évaluation s'appuie notamment sur des audits pour réaliser des bilans et des diagnostics sur des situations régulières ou particulières. Les données recueillies servent d'appuis aux choix stratégiques ou opérationnels des décideurs ». ²²

1.2 Evolution de l'audit interne :

La fonction d'audit interne est une fonction récente, son apparition remonte à la crise économique 1929 aux Etats unis. ²³

Dans les grandes entreprises américaines, il existe déjà des services de cabinets d'audit externe, organismes indépendants ayant pour missions la certification des comptes, bilans et états financiers. Pour mener à bien leurs travaux de certification, les auditeurs externes devaient se livrer à de nombreuses tâches préparatoires : inventaires de toute nature, analyses de comptes, sondages divers et variés, etc.

A ce point, ils ont cherché à suggérer de faire assumer certains de ces travaux préparatoires par le personnel de l'entreprise. Les cabinets d'Audit Externe donnèrent leur accord sous la condition d'une certaine supervision.

« Ainsi apparurent ces « auditeurs » puisqu'ils effectuaient des travaux d'audit, au sens où on l'entendait alors, mais « internes » puisque membres à part entière des entreprises. Ils participaient aux travaux courants des auditeurs externes sans toutefois en établir les synthèses et les conclusions. « Petites mains », « sous-traitants » des Auditeurs Externes, ils permirent d'atteindre l'objectif initialement fixé : l'allègement des charges des entreprises. Ainsi est né, non pas la fonction mais le mot ».

C'est à partir des années 80 que l'originalité et les spécificités de la fonction d'audit commencèrent à se dégager et à se préciser.

L'audit interne était reçu par les audités comme un signe de suspicion à leur égard. Aujourd'hui, le regard de l'audit interne, regard particulier mais professionnel, est apprécié comme un examen salutaire, l'équivalent de la maintenance préventive sur les outils industriels.

²²Jacques, Renard, op cite ,36

²³Jacques, Renard,« théorie et pratique de l'audit interne»,7èmedition, organization,paris,2010

Chapitre I: le cadre théorique de l'audit interne

La fonction audit interne couvre actuellement un champ vaste qui touche différents domaines de la gestion de l'entreprise, et différents secteurs de l'économie marchands. Il est en passe de devenir un outil fondamental d'aide à la gestion et au pilotage des organisations.

L'audit interne apporte sa contribution à l'ensemble des activités, fonctions ou processus de l'entreprise. Il intervient dans tous les domaines financiers : comptabilité générale, comptabilité analytique et informations de gestion ; trésorerie, crédit, recouvrement clients ; aide aux acquisitions et cessions, etc.

« L'audit interne décèle les problèmes et formule des recommandations aux directions et aux audités qui leur apportent une solution. Son rôle n'est pas de dénoncer ou d'accuser, mais d'arbitrer « les règles du jeu » du groupe et surtout de faire pratiquer les « 3R » : Rechercher, Reconnaître et Remédier aux faiblesses de l'organisation ».

1.3 Définition de l'audit interne

De nombreuses définitions ont été formulées pour définir ce concept. Nous choisirons trois dont les plus importants afin de parvenir à une définition général.

Définition 1

L'Institute of Interna Auditors (IIA), dont l'une des missions est d'élaborer les normes et les pratiques professionnelles, a donné en 1999 une définition de l'audit interne, adaptée par l'IFACI en ces termes : « l'audit interne est une activité indépendant et objective qui donne à une organisation une assurance sur le degré de maîtrise de ses opérations, lui apporte ses conseils pour les améliorer et contribue à crée de la valeur ajoutée. Il aide cette organisation à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de management des risques, de contrôle, et de gouvernement d'entreprise, et en faisant des propositions pour renforcer leur efficacité ».²⁴

L'audit interne est celui qui est mené à l'intérieur d'une firme (ou d'un organisme) par un agent ou service de l'organisation auditée. Il permet de

- Identifier clairement le chemin à suivre

²⁴ Elisabeth Bertin, op cité, Paris 2007, p20

Chapitre I: le cadre théorique de l'audit interne

- Elargie le rôle de l'auditeur interne ; en mettant en évidence sa fonction de « conseil »
- Examiner les opérations et les programmes pour s'assurer que les résultats en sont cohérents avec les objectifs et les buts poursuivis et que ces opérations et programme sont été menés à bien comme prévu.

Définition 2

Selon l'IFACI (Institut Français de l'Audit et du Contrôle Interne) : « l'audit interne est dans l'entreprise, la fonction chargée de réviser périodiquement les moyens dont disposent la direction et les gestionnaires de tous niveaux pour gérer et contrôler l'entreprise. Cette fonction est assurée par un service dépendant de la direction mais indépendant des autres services.

Ses objectifs principaux sont, dans le cadre de révisions périodiques, de vérifier que les procédures comportent les sécurités suffisantes ; les informations sont sincères ; les opérations régulières ; les organisations efficaces et les structures claires et bien adaptées ». ²⁵

Donc, l'audit interne représente l'entité de contrôle de troisième niveau, afin de garantir l'efficacité du système de contrôle interne.

Définition 3

Selon l'IIA (the Institute of Internal Auditors) : « l'audit interne est maintenant une fonction d'assistance au management. Issue du contrôle comptable et financier la fonction audit interne recouvre de nos jours une conception beaucoup plus large et plus riche répondant aux exigences croissantes de la gestion de plus en plus complexe des entreprises: nouvelles méthodes de direction (délégation, décentralisation, motivation), information, concurrence... ». ²⁶

A travers ces définitions, nous concluons que L'audit interne est une activité indépendante et exercée à l'intérieure de l'entreprise afin d'apprécier le contrôle des opérations; Il est au service de la direction. Il n'y a pas d'audit interne et plus généralement d'audit sans dispositifs de contrôle interne. En effet, la mission générale de l'audit interne consiste à vérifier si les objectifs de contrôle interne sont atteints.

²⁵ Selon L'institut français de l'audit et du contrôle interne « IFACI »

²⁶ SCHICK Pierre, « Mémento d'audit interne », Edition Dunod, Paris, 2007, page 05

Chapitre I: le cadre théorique de l'audit interne

1.4 Caractéristique de l'audit interne :

D'après la définition officielle de l'audit interne adaptée par l'IFACI citée ci-dessus, cette fonction présente les caractéristiques suivantes :

- L'universalité
- L'indépendance
- L'objectivité
- La périodicité

1.4.1 L'universalité

L'audit interne est une fonction universelle, car elle s'applique à toutes les organisations ; et à toutes les fonctions là où elle s'exerce.

1.4.2 L'indépendance

« L'audit interne doit être indépendant et les auditeurs internes doivent effectuer leurs travaux avec objectivité ». ²⁷

L'indépendance c'est la capacité de l'audit interne et de son responsable à bien mener et à assumer, de manière impartiale, leurs responsabilités. Le responsable de l'audit interne doit avoir un accès directe et non restreint à la direction générale.

1.4.3 L'objectivité

L'objectivité est une attitude impartiale qui permet aux auditeurs internes d'accomplir leurs missions, d'intégrer et d'être responsable.

L'Audit Interne conseille en toute objectivité et en toute indépendance les organes de gouvernance de l'organisation.

1.4.4 La périodicité

C'est une fonction permanente dans l'entreprise, mais c'est une fonction périodique pour ceux qui la rencontrent. Cela implique pour, l'auditeur interne l'exclusion de toute responsabilité dans des fonctions opérationnelles en dehors de ses missions d'audit. ²⁸

²⁷ Sur le site web, www.IFACI.com, Normes pour la pratique professionnelle de l'audit interne.pdf, p5

²⁸ Jacques, Reanrd, op cite, 7^e éditions p35

Chapitre I: le cadre théorique de l'audit interne

1.5 Objectifs de l'audit interne

L'audit interne permet à répondre à ces objectifs ²⁹

- Vérifier la conformité aux exigences des référentiels de l'entreprise (normes, textes réglementaires, cahiers des charges, spécifications clients, ...).
- Identifier des pistes d'amélioration et des recommandations pour conduire l'entreprise vers le progrès.
- Assurer que le système de contrôle interne s'il accomplit sa mission sans défaillance.
- Vérifier l'efficacité du domaine audité, c'est-à-dire son aptitude à atteindre les objectifs.
- Vérifier que les dispositions organisationnelles (processus) et opérationnelles (procédures, instructions, etc...) sont établies, connues, comprises et appliquées
- Conforter les bonnes pratiques observées pour encourager les équipes et capitaliser ces pratiques dans l'entreprise.

2 Les notions voisines de l'audit interne

Divers activités ont des points communs avec l'audit interne, nous allons présenter quelques activités ci-dessus :

2.1 L'audit externe

« On appelle "audit externe" l'audit comptable et financier, que la mission soit de certifier les états financiers ou de donner des conseils dans ce domaine. Pour l'activité de conseil dans les autres domaines, on ne dit pas "audit externe" mais "conseil en organisation" ou "consulting" ». ³⁰

L'audit interne est né grâce à l'audit externe. Aujourd'hui ces deux fonctions sont nettement distinctes.

A la différence de l'auditeur interne cette personne ne fait pas partie de l'entreprise, elle travaille au sein d'un cabinet d'audit ; elle est donc amenée à effectuer des déplacements dans l'entreprise, pendant une durée limitée.

L'auditeur externe a pour rôle d'évaluer la situation financière de l'entreprise, de contrôler leurs comptes et de s'assurer la sincérité et la conformité des données fournies par les entreprises.

²⁹Antoine, Sardi, «audit et contrôle interne bancaire», éditions AFGEE, Paris, 2002, p82.

³⁰Olivier, Lemant, op cité ; p56

Chapitre I: le cadre théorique de l'audit interne

Les huit différences

L'audit interne se distingue de l'audit externe selon huit différences ³¹

➤ **Le statut de l'auditeur**

L'auditeur interne appartient aux personnels de l'entreprise, l'auditeur externe (cabinet international ou commissaire aux comptes) est dans la situation d'un prestataire de service juridiquement indépendant.

➤ **Les bénéficiaires de l'audit :**

L'auditeur interne travaille pour le bénéfice des responsables de l'entreprise. Alors que l'auditeur externe certifie les comptes pour ceux qui en ont besoin

➤ **Les objectifs de l'audit :**

L'objectif de l'audit interne est d'apprécier la bonne mise en œuvre des activités de l'entreprise (dispositif de contrôle interne) et d'apporter des recommandations pour en améliorer l'efficacité, celui de l'audit externe est de certifier la régularité, la sincérité, l'image fidèle des comptes, résultats et états financiers.

Le contrôle interne apparaît comme un moyen pour l'audit externe alors qu'il est un objectif pour l'audit interne.

➤ **Le champ d'application de l'audit**

Le champ d'application de l'audit externe concerne tout ce qui concourt à la détermination des résultats lors de l'élaboration des états financiers et rien que cela ; mais dans toutes les fonctions de l'entreprise.

Le champ d'application de l'audit interne inclut toutes les fonctions de l'entreprise ainsi leurs dimensions.

➤ **La prévention de la fraude :**

³¹ Jacques, Renard, op cite, 7e édition, p80-83

Chapitre I: le cadre théorique de l'audit interne

L'audit externe est concerné par toute fraude au moment qu'elle se produise, ou elle est susceptible d'avoir une incidence sur le résultat

Par contre si la fraude touche la confidentialité des dossiers du personnel ; cela est provoqué par l'audit interne.

➤ L'indépendance de l'auditeur :

L'indépendance de l'auditeur externe est celle du titulaire d'une profession libérale et statutaire. Celle de l'auditeur interne est assortir des restrictions.

➤ La périodicité des auditeurs :

Les auditeurs externes effectuent leurs missions à des moments privilégiés pour la certification des comptes : fin de trimestre, fin d'année.

En dehors de ces périodes, ils ne sont pas présents.

L'auditeur interne travaille en permanence dans son entreprise sur des missions planifiées et qui l'emploi avec la même intensité quelque que soit la période.

L'auditeur externe travaille avec les mêmes interlocuteurs dans les mêmes services, par ailleurs l'audit interne change sans cesse d'interlocuteurs. A ce niveau on constate que l'audit externe est permanent et l'audit interne est périodique.

➤ La méthode de l'auditeur :

Les auditeurs externes réalisent leurs travaux à travers des méthodes qui ont fait leurs preuves, basées sur le rapprochement, l'analyse et l'inventaire.

Alors que la méthode des auditeurs internes est spécifique et originale.

Tableau N° 1: comparaison entre l'audit interne et l'audit externe

	Audit interne	Audit externe(CAC)

Chapitre I: le cadre théorique de l'audit interne

Mandat	De la Direction Générale, pour les responsables de l'entreprise	Du Conseil d'Administration (officiellement de l'Assemblée Générale), pour les tiers qui requièrent des comptes certifiés
Missions	Liées aux préoccupations de la Direction Générale : déclenchement sur décision. Tous les types d'audit et tous les sujets	Liées à la certification des comptes : mise en œuvre annuelle. Audit de régularité uniquement, dans le domaine comptable
Conclusions	Constatations approfondies dès qu'existe un potentiel de dysfonctionnements, pour identifier les causes et définir les actions qu'il y a lieu de mener. Obligation de résultats	Constatations succinctes : examen des circuits clés et des montants supérieurs à un seuil de signification pour dresser des constats de carence et informer (\neq résoudre) Obligation de moyens

Source : Olivier Lemant, *l'audit interne*, édition e-theque, 2002, p56

2.2 La révision comptable

« La révision comptable est l'examen auquel procède un professionnel compétent et indépendant en vue d'exprimer une opinion motivée sur la régularité et la sincérité du bilan et des comptes de résultats d'une entreprise déterminée ». ³²

La révision comptable est un processus qui permet de vérifier ou de contrôler le solde des comptes de bilan avant la clôture de l'exercice. Il s'agit donc de s'assurer la sincérité, la régularité et l'image fidèle de l'information financière et comptable émise par l'entreprise.

Elle a pour objectif de

³² Mokhtar, Belaiboud, «Pratique de l'audit. », Edition Berti, Alger, 2005, p.34.

Chapitre I: le cadre théorique de l'audit interne

- Chercher les anomalies dans les comptes
- S'assurer de la bonne maîtrise de la gestion des risques de l'entreprise
- Vérifier que les sommes inscrites dans les comptes correspondes à des opérations réelles
- Vérifier que les frais ont été correctement classés et que les critères de classements adoptés ne varient pas d'un exercice à l'autre

2.3 L'inspection

L'inspection est une fonction qui effectue des contrôles exhaustifs du respect des règles sans les interpréter ni les remettre en cause, éventuellement sans mandat. Elle détermine les responsabilités et sanctionne éventuellement les responsables qui ne respectent pas les règles. Elle s'en tient aux faits et identifie les actions nécessaires pour les réparer et remettre en ordre.³³

L'inspecteur est membre à part entière du personnel de l'entreprise, il contrôle la bonne maîtrise des règles directives par les exécutants.

A la différence de l'audit interne, l'inspecteur :

N'a pas vocation d'interpréter ou de remettre en cause les règles et les directives, si elle le fait, donc cet inspecteur exerce une fonction d'audit.

Peut intervenir spontanément et de son propre chef, tandis que l'audit interne intervient par un mandat.

Pour inspecter, il faut des révélations de l'audit interne.

L'inspection est exercée par des responsables d'un niveau hiérarchique élevé, rigoureux, ayant d'expérience, autorité et talent pour s'imposer et en imposé.

Tableau 2: comparaison entre l'audit interne et l'inspection

	Audit interne	Inspection
--	----------------------	-------------------

³³ Pierre, Schick, op cite, p54

Chapitre I: le cadre théorique de l'audit interne

Régularité/efficacité	Contrôler le respect des règles et leur pertinence	Contrôler le respect des règles sans les interpréter ni les remettre en cause
Méthode et objectifs	Remonte aux causes pour élaborer des recommandations dont le but est d'éviter la réapparition du problème	S'en tient aux faits et identifier les actions nécessaires pour les réparer et le remettre en ordre
Evaluation	Considère que le responsable –le chef- est toujours responsable et donc critique les systèmes et non les hommes évalue : le fonctionnement des systèmes	Détermine les responsabilités et fait éventuellement sanctionner les responsables. Evalue le comportement des hommes. Parfois même leurs compétences et qualités
Service/police	Privilégie le conseil et donc la coopération avec les audités	Privilégie le contrôle et donc l'indépendance des contrôleurs
Sélection sélective	Répond aux préoccupations du management soucieux de renforcer sa maîtrise, sur mandat de la Direction Générale	Investigations approfondies et contrôles très exhaustifs, éventuellement sous sa propre initiative

Source : Olivier Lemant, *l'audit interne*, édition e-theque, 2002, p57

2.4 Le conseil ou consulting

Le conseil est une intervention réalisée dans l'entreprise par un expert externe. C'est un expert car il dispose des connaissances ou bien des compétences techniques afin de résoudre un problème particulier.

Chapitre I: le cadre théorique de l'audit interne

Par rapport à la fonction et aux missions de l'audit interne, ces missions de consultant présentent quatre spécificités originales ³⁴

- Le consultant est appelé pour un problème particulier, bien identifié correspondant à sa compétence technique et il n'a pas à intervenir dans l'entreprise en dehors de ce domaine.

- Il est missionné pour un objectif bien précis et sa mission est fixée la durée.
- Il travaille pour un responsable déterminé : celui qui a sollicité ses avis et va donc rester « propriétaire » de son rapport. Ce responsable peut être la direction générale, mais ce peut être également un manager spécifique dans un domaine particulier
- Selon les termes de sa mission, son rôle peut aller du simple diagnostic de l'existant, jusqu'à la préconisation de nouvelles organisations ou moyens et une participation à leur mise en œuvre. C'est souvent le cas des organisateurs.

Tableau N° 3: comparaison entre l'audit interne et le conseil ou consulting

	Audit interne	Consultants experts
Objectifs de l'intervention	Mettre en évidence les problèmes puis ébaucher des solutions	On sait qu'on va réorganiser, on fait venir quelqu'un pour le faire
Conditions requises	Des généralistes (tous problèmes) étayant leurs affirmations (non-spécialistes)	Connaissance spécialisée des solutions au problème déjà bien identifié
Base de savoir faire	Méthodologie d'investigation	Expérience accumulée
Utilisation du savoir faire	Cohérence interne des processus et systèmes de gestion. Pertinence par rapport aux buts et objectifs	Des solutions qui ont fait leurs preuves ailleurs. Comparaison situation du client / expérience

³⁴ Jacques, Renard, Op.Cité., 7 édition, p 80

Chapitre I: le cadre théorique de l'audit interne

		accumulée
Client réel	Le Groupe. Et l'Audit Interne exige que les problèmes démontrés soient résolus	Le commanditaire. Il reste propriétaire du rapport et en fait ce qu'il veut

Source : Olivier Lemant, *l'audit interne, édition e-theque, 2002, p58*

2.5 Le contrôle de gestion

2.5.1 Définition

Définition1

Définition de Robert N. Anthony : « Le contrôle de gestion (management control) est un processus par lequel les managers obtiennent l'assurance que les ressources sont obtenues et utilisées de manière efficace et efficiente pour la réalisation des objectifs de l'organisation1. »³⁵

Définition2

« Un ensemble de dispositifs utilisant les systèmes d'information et qui visent à assurer la cohérence des actions des managers [...]. Il apprend le management aux managers, auxquels il fournit des repères pour évaluer leurs actions [...]. Il les rend aptes à s'intégrer à une organisation pour y coopérer. Sa mission n'est pas de développer le conformisme mais la cohérence dans la coopération. » Sa finalité est aussi « d'organiser la performance de l'entreprise et, si possible, d'en identifier les causes et d'en effectuer la mesure »

Le contrôle de gestion est l'ensemble des procédures qui permet la bonne utilisation des ressources par l'entreprise dans le but d'atteindre ses objectifs.

2.5.2 L'audit interne et le contrôle de gestion

Le Contrôle de Gestion et l'Audit sont deux métiers proches par leurs finalités et leurs domaines d'intervention et qui doivent s'appuyer l'un sur l'autre, mais les deux fonctions sont différents.³⁶

³⁵ Jacques, Renard, Sophie, Nussbaumer, Fabienne, Oriot, «audit interne et contrôle, de gestion», 2e édition Eyrolles, Paris, 2018, P6

Chapitre I: le cadre théorique de l'audit interne

➤ **Différence quant aux objectifs**

Le contrôleur de gestion s'intéresse à l'information qu'aux systèmes et procédures. Il vise à aider de définir la performance. Son rôle est de recommander les dispositions à prendre pour restaurer la situation.

Alors que les objectifs de l'audit interne visent à maîtriser les activités de l'entreprise par un diagnostic des dispositions de contrôle interne.

➤ **Différence quant à la périodicité**

Le contrôleur de gestion a une activité dépendante des résultats de l'entreprise, ainsi de la périodicité du reporting. Par ailleurs l'auditeur interne exerce des missions diverses pendant l'année selon une périodicité définie en fonction du risque.

➤ **Différence quant aux méthodes de travail**

La méthodologie de l'audit interne est spécifique à la fonction, elle s'appuie sur les informations des opérationnels

Le contrôle de gestion obtient des informations préparées et transmises dans un système de contrôle interne fiable et validé par l'audit interne. Ce dernier va apporter au contrôle de gestion cette assurance sur la qualité de l'information.

Tableau N°4: comparaison entre l'audit interne et le contrôle de gestion

Audit interne	Contrôle de gestion
comment fonctionne ce qui existe, comment l'améliorer ?	où voulons-nous aller, par où passer ?
Photo périodique et détaillée.	Cinéma continu et global.
Va des problèmes rencontrés en pratique à leurs causes et conséquences.	Va des indicateurs généraux aux paramètres particuliers
Contrôle l'application des directives, la fiabilité des informations et l'adéquation des méthodes :	Planifie et suit les opérations et leurs résultats. Conçoit et met en place le système d'information

³⁶ Jacques, Renard, op cité, 7e édition, p94-95

Chapitre I: le cadre théorique de l'audit interne

les processus, les conditions d'obtention des résultats. Audite la fonction Contrôle de Gestion.	pour ce faire. Analyse le budget du Service d'Audit Interne.
Investigue le passé —seule réalité— pour trouver ce qu'on aurait pu faire de mieux et l'appliquer à l'avenir : semble vouloir changer le passé !	Pour maîtriser l'avenir (plan), analyse pourquoi le présent ne lui ressemble pas (écarts) : semble croire que le réel se trompe et que le plan a raison !
Découvre les moyens organisationnels pour atteindre les objectifs. Valide les objectifs (mode de détermination et faisabilité).	Elabore (mais ne décide pas) les objectifs en s'appuyant sur des hypothèses explicites. Analyse coûts-bénéfices.
Mécanicien de chaque secteur.	Navigateur de l'ensemble des secteurs.

Source : Olivier Lemant, « l'audit interne », édition e-theque, 2002, p60

2.6 Le contrôle interne

Le contrôle interne est parfois confondu avec l'audit interne, ce dernier est un service au sein de l'entreprise alors que le contrôle interne ne correspond ni à un service ni à une fonction mais à des éléments d'organisations que l'on retrouve dans tous les services de l'entreprise.

2.6.1 Définition

Il existe de nombreuses définitions de contrôle interne selon les auteurs d'organisation, nous allons présenter quelques définitions ci-dessus :

Définition 1

L'Ordre des experts comptables a donné du contrôle interne une définition qui, dépassant le cadre comptable, démontre à l'évidence que les pionniers avaient une vision exacte du concept et de son champ potentiel d'application :

« Le contrôle interne est l'ensemble des sécurités contribuant à la maîtrise de l'entreprise. Il a pour but d'un côté d'assurer la protection, la sauvegarde du patrimoine et la qualité de l'information, de l'autre d'appliquer les instructions de la direction et de favoriser l'amélioration

Chapitre I: le cadre théorique de l'audit interne

des performances. Il se manifeste par l'organisation, les méthodes et les procédures de chacune des activités de l'entreprise, pour maintenir la pérennité de celle-ci. »³⁷

Définition2

Selon le « Consultative Committee of Accountancy»:

« Le contrôle interne comprend l'ensemble des systèmes de contrôle, financiers et autres, mis en place par la direction afin de pouvoir diriger les affaires de l'entreprise de façon ordonnée et efficace, assurer le respect des politiques de gestion, sauvegarder les actifs et garantir autant que possible l'exactitude et l'état complet des informations enregistrées. »³⁸

Définition 3

Selon l'IFACI³⁹ « Dispositif permanent mis en œuvre par les responsables d'une organisation pour s'assurer que ses activités sont convenablement maîtrisées à tous les niveaux en vue de lui permettre d'atteindre ses objectifs. »⁴⁰

Définition4

Définition du COSO (The Committee of Sponsoring Organizations of the Tread way Commission) « Le contrôle interne est un processus mis en œuvre par le conseil d'administration, les dirigeants et le personnel d'une organisation, destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- Réalisation et optimisation des opérations ;
- La fiabilité des informations financières ;
- La conformité aux lois et réglementations en vigueur ».

Le contrôle interne n'est pas une fonction, ce sont l'ensemble de dispositions, des sécurités contribuant à la maîtrise des risques. Le contrôle interne est un moyen entre les mains de chaque responsable pour assurer la conduite ordonnée et efficace des affaires de l'entreprise.

³⁷Jacques, Renard, « comprendre et mettre en œuvre le contrôle interne », 7e édition, Eyrolles, Paris, 2012, p3

³⁸ Idem, p4

³⁹ IFACI/IAS (2000)

⁴⁰ Jacques, Renard, op.cit., p9

Chapitre I: le cadre théorique de l'audit interne

2.6.2 Objectifs de contrôle interne

Les objectifs de la mise en place d'un système du contrôle interne, selon le référentiel COSO, peuvent être résumés ainsi :

- Fiabilité et intégrité des informations financières et opérationnelles
- Efficacité et efficacité des opérations

- Protection du patrimoine
- Respect des lois, règlements et contrats

Pour atteindre ces objectifs, les auditeurs internes doivent s'assurer de :

- La cohérence des objectifs de l'organisation avec la mission
- L'identification des risques significatifs
- L'approprié de leur modalité de traitement
- La communication des informations

2.6.3 Principes fondamentaux de contrôle interne

Le principe d'organisation

Pour que le contrôle interne soit satisfaisant, les procédures doivent être formalisées, refléter clairement les objectifs permanents de l'entreprise et les moyens mis en œuvre pour les atteindre.

Le principe d'intégration et d'autocontrôle

Les procédures mises en place doivent accéder au fonctionnement d'un système d'autocontrôle mis en usage par des recoupements, des contrôles réciproques ou des moyens techniques appropriés.

Le principe de permanence

La mise en place de l'organisation de l'entreprise et de système de régulation (contrôle interne), ce dernier doit être réalisé de façon permanente afin de s'assurer de certaine objectivité.

Le principe d'universalité

Chapitre I: le cadre théorique de l'audit interne

Ce principe stipule que le contrôle interne concerne toutes les personnes de l'entreprise, aucun service de l'entité ne doit être exclu du système de contrôle.

Le principe d'indépendance

Les objectifs de contrôle interne doivent être atteints indépendamment des méthodes, procédés et moyens de l'entreprise.

Le principe d'information

L'information doit être pertinente, objective, utile, vérifiable et communicable.

Le principe d'harmonie

Ce principe signifie que le contrôle interne est conforme aux caractéristiques de l'entreprise et à son environnement.

2.6.4 L'audit interne et le contrôle interne

Dans les entreprises importantes, il existe souvent un service chargé d'évaluer le fonctionnement des dispositifs de contrôle interne et de proposer des axes d'amélioration à la direction : il s'agit de l'audit interne.

Tableau N° 5: comparaison entre l'audit interne et le contrôle interne

Audit interne	Contrôle interne
-Est une activité indépendante	-Est un outil ou un support de l'audit interne
- Est une vérification du système de contrôle interne	- Est l'ensemble des mesures et politiques utilisées pour la maîtrise de l'entreprise
- Apporte ses conseils pour améliorer le fonctionnement de l'entreprise	- Est réalisé pour suivre le système de gestion et détecter des fraudes et des erreurs pour les corriger.

(Source : GRAND Bernard, VERDALLE Bernard, « Audit comptable et financier », Edition Economica, paris, 1999, p 27).

Chapitre I: le cadre théorique de l'audit interne

Section3 : organisation et cadre de référence de l'audit interne (les normes)

Institute of Internal Auditor (IIA) apparu aux Etats-Unis en 1942, est le principal institut qui a aidé l'organisation de la fonction de l'audit interne.

Il a même une activité de formation professionnelle en matière d'audit interne.

Cet institut n'est pas le seul qui a contribué au développement de la fonction d'audit interne, mais il existe d'autres regroupements qui sont arrivés afin de favoriser le développement de l'audit interne, comme « La confédération européenne des instituts d'audit interne » (ECIAA) et aussi « L'Union francophone de l'audit interne » (UFAI).

L'audit interne est une fonction essentielle qui doit être appliquée selon des normes internationales. Ces normes s'appellent « les normes internationale pour la pratique de l'audit interne » qui ont été approuvées par l'IIA en 1978 et publiées en 1978 par « TheInternal Audit Standards Board » (IASB).

Aujourd'hui, elles sont considérées comme un référentiel indispensable pour la pratique de l'audit interne.

1. Les normes de l'audit interne:

1.1. Introduction aux normes

L'audit interne est exercé dans plusieurs organisations, et dans différents environnements juridiques et culturels. En raison de cette différence, il est nécessaire de se conformer aux normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne.⁴¹

« Les normes de l'audit interne se proposent :

- De définir les principes de bases
- De fournir un cadre de référence
- D'établir des critères d'appréciation
- D'être un facteur d'amélioration. »⁴²

⁴¹IFACI(Institutfrançais de l'audit et du contrôle interne)

⁴² Jacques, Renard, op cite, p106

Chapitre I: le cadre théorique de l'audit interne

1.2. Les objectifs de la norme

Les objectifs principaux à l'établissement d'une norme sont celles-ci

- Aider l'application du cadre de référence internationale des pratiques professionnelles de l'audit interne
- Etablir les critères d'évaluation de l'audit interne
- Fournir un cadre pour le développement des activités d'audit interne
- Aider l'organisation à améliorer ses processus et ses opérations.

1.3. Les principes de la norme

Les normes sont obligatoires et fondées sur des principes :

- Elles sont internationales et applicables tant au niveau de la fonction
- Elles contiennent une liste d'interprétations tout en précisant les termes et les concepts utilisés dans la norme.

1.4. Les composantes des normes de l'audit interne

Les normes sont constituées de deux catégories : les normes de qualifications et les normes de fonctionnement.

1.4.1. Normes de qualification (série 1000)

Elles résument les caractéristiques des entités et des personnes qui réalisent les activités d'audit internes, et parmi ces normes on citera :

1.4.1.1 1000 : Missions, pouvoirs et responsabilités

Elle énonce l'obligation de définir la Misiones pouvoirs et les responsabilités dans une charte d'audit interne en cohérence avec les dispositions du cadre de référence international des pratiques professionnelles de l'audit interne.

Chapitre I: le cadre théorique de l'audit interne

1.4.1.2 1100 : Indépendance et objectivité

L'audit interne doit être indépendant et les auditeurs doivent effectuer leurs travaux avec objectivités.

➤ **1110 : Indépendance dans l'organisation.**

Elle se manifeste par le rattachement à un niveau hiérarchique satisfaisant qui permet à la fonction d'audit interne d'exercer ses responsabilités

➤ **1120 : Objectivité individuelle**

Les auditeurs internes doivent avoir une attitude impartiale.

1.4.1.3 1200 : Compétence et conscience professionnelle

Les missions doivent être exécutées avec compétence et consciences professionnelle.

➤ **1210 : Compétence.**

Les auditeurs internes doivent posséder certaines compétences indispensables.

➤ **1220 : conscience professionnelle.**

Les auditeurs internes doivent être pleinement conscients de leurs missions.

1.4.1.4 1300 : Programme d'assurance et d'une amélioration qualité

Le responsable de l'audit interne doit tenir à jour un programme d'assurance et d'amélioration qualité.

➤ **1310 : Evaluation du programme qualité.**

Ce programme doit contenir des évaluations internes et externes.

➤ **1311 : Evaluation internes**

Mettre à l'exécution des contrôles continus de la performance de l'audit interne par une auto évaluation.

Chapitre I: le cadre théorique de l'audit interne

➤ **1312 : Evaluation externe**

Réaliser tous les cinq ans par un évaluateur externe à l'organisation.

➤ **1320 : Communication relative au programme d'assurance et d'amélioration qualité**

Le responsable de l'audit interne doit communiquer les résultats de ce programme à la direction générale.

➤ **1321 : Utilisation de la mention « Conformément aux normes internationales pour la pratique professionnelles de l'audit interne ».**

L'audit interne est conforme aux normes uniquement si les résultats du programme d'assurance et d'amélioration qualité le confirment.

➤ **1322 : Indication de non-conformité.**

Le responsable de l'audit interne doit informer la direction générale sur la non-conformité aux normes si celle-ci a impact direct sur le fonctionnement de l'audit interne.

1.4.2. Normes de fonctionnement (Série 2000)

Elles expliquent la nature des activités d'audit interne et les critères de qualité qui permettent de mesurer leur performance et parmi ces normes on citera :

1.4.2.1 2000 : Gestion de l'audit interne

La fonction de l'audit interne doit être gérée efficacement afin de garantir une valeur ajoutée à l'organisation.

➤ **2010 : Planification**

Afin d'établir des priorités de l'organisation, le responsable doit construire un plan d'audit fondé sur une approche par les risques.

➤ **2020 : Communication et approbation**

Le plan d'audit et les besoins en ressources doivent être communiqués à la direction générale pour analyse et approbation.

Chapitre I: le cadre théorique de l'audit interne

➤ **2030 : Gestion des ressources.**

Les ressources affectées à l'audit interne doivent être mises en œuvre de manière efficace.

➤ **2040 : Règles et procédures**

Afin de bien exécuter la mission, des procédures et des règles doivent être établis.

1.4.2.2 2100 : Nature de travail

Les processus de gouvernance, le management des risques et les contrôles doivent être évalués par l'audit interne.

1.4.2.3 2200 : Planification de la mission

Un plan de missions doit être établi en précisant les objectifs, le calendrier de la mission, le périmètre d'intervention et aussi les ressources allouées.

➤ **2210 : Objectifs de la mission.**

Pour chaque mission, les objectifs doivent être précisés

➤ **2220 : Périmètre d'intervention de la mission**

Il doit répondre aux objectifs

➤ **2230 : Ressources affectés à la mission**

Les ressources nécessaires doivent être déterminées.

➤ **2240 : Programme de travail de la mission**

Un programme de travail doit être établi.

1.4.2.4 2300 : Accomplissement de la mission

Il s'agit d'identifier et d'évaluer toutes les informations utiles pour l'atteinte des objectifs.

➤ **2310 : Identification des informations**

Toute information pertinente et utile doit être identifiée.

Chapitre I: le cadre théorique de l'audit interne

➤ **2320 : Analyse et évaluation**

Accomplir les résultats de la mission de l'audit interne avec des analyses et des évaluations.

➤ **2330 : documentation des informations**

Toute information doit être documentée.

1.4.2.5 2400 : communication des résultats

Les résultats de mission doivent être communiqués

➤ **2410 : Contenu de la communication**

Les objectifs et le champ d'application, la conclusion et les plans d'action doit être inclus dans la communication.

➤ **2420 : Qualité de la communication**

La communication doit être exacte, claire, complète, et surtout émise en temps utiles.

➤ **2430 : Utilisation de la mention « conduite conformément aux normes... »**

Les auditeurs internes indiquent que leurs missions sont exécutées conformément aux normes uniquement si les résultats des programmes d'assurance et d'amélioration qualité le démontrent.

➤ **2440 : Diffusion des résultats**

Les résultats doivent être déclarés aux destinataires appropriés.

1.4.2.6 2500 : Surveillance des actions de progrès

Un système doit être mis en place afin de permettre de surveiller les suites données aux résultats communiqués au management.

1.4.2.6 2600 : Communication relative à l'acceptation des risques

Si le responsable de l'audit interne envisage qu'un niveau de risque résiduel est accepté par le management et ce niveau pourrait se montrer inacceptable pour l'organisation, il est obligé

Chapitre I: le cadre théorique de l'audit interne

d'analyser la question avec la direction générale, ensuite s'il considère que le problème est corrigé, il doit adresser la question au conseil.

Figure N° 2: Les normes de qualifications et de fonctionnement

Normes de qualification « Ce que sont l'audit interne et les auditeurs »	Normes de fonctionnement. « Ce qu'ils font »
<p>Normes de fonctionnement. « Ce qu'ils font »</p> <p>1000 : Mission, pouvoir et responsabilité</p> <p>1100 : indépendant et objectivité</p> <p> 1110- indépendance dans l'organisation</p> <p> 1120- Objectivité individuelle</p> <p> 1130- Atteintes à l'indépendance et à l'objectivité</p> <p>1200 : Compétence et conscience professionnelle</p> <p> 1210- Compétence</p> <p> 1220- Conscience professionnelle</p> <p> 1230- Formation professionnelle</p> <p>1300 : programme d'assurance et de la qualité</p> <p> 1310- Evaluation du programme qualité</p> <p> 1311- Evaluations interne</p> <p> 1312- Evaluation externe</p> <p> 1320- Rapport relatifs au programme qualité</p> <p> 1330- Utilisation de la mention « conduit conformément aux normes »</p> <p> 1340- Indication de non-conformité</p>	<p>2000 – Gestion de l'audit interne</p> <p> 2010 – Planification</p> <p> 2020 – Communication et approbation</p> <p> 2030 – Gestion des ressources</p> <p> 2040 – Règles et procédures</p> <p> 2050 – Coordination</p> <p> 2060 – Rapports au Conseil et à la direction générale</p> <p>2100 – Nature du travail</p> <p> 2110 – Management des risques</p> <p> 2120 – Contrôle</p> <p> 2130 – Gouvernement d'entreprise</p> <p>2200 – Planification de la mission</p> <p> 2201 – Considérations relatives à la planification</p> <p> 2210 – Objectifs de la mission</p> <p> 2220 – Champ de la mission</p> <p> 2230 – Ressources affectées à la mission</p> <p> 2240 – Programme de travail de la mission</p> <p>2300 – Accomplissement de la mission</p> <p> 2310 – Identification des informations</p> <p> 2320 – Analyse et évaluation</p> <p> 2330 – Documentation des informations</p> <p> 2340 – Supervision de la mission</p> <p>2400 – Communication des résultats</p> <p> 2410 – Contenu de la communication</p> <p> 2420 – Qualité de la communication</p> <p> 2421 – Erreurs et omissions</p> <p>2430 – Indication de non-conformité aux normes</p> <p>2440 – Diffusion des résultats</p> <p>2500 – Surveillance des actions de progrès</p> <p>2600 – Acceptation des risques par la direction générale</p>

Source: Schick P., 2007, "Memento d'audit interne. Dunod", Paris, p.217.

Chapitre I: le cadre théorique de l'audit interne

2. Organisation du service d'audit interne

2.1. Auditeurs internes

« Par « auditeur », l'on entend « équipe d'audit » (laquelle équipe comprendra un « responsable d'audit »). L'auditeur prend en charge la conduite de l'audit : il doit avoir les compétences, l'expérience, parfois la reconnaissance d'un organisme tel que l'ICA (Institut de Certification des Auditeurs). Il est responsable de bon déroulement de ce processus ».⁴³

Les auditeurs internes doivent respecter certaines règles d'intégrité, d'Objectivité, de Confidentialité et de Compétence.

De plus, le responsable de la mission d'audit interne est obligé de veiller à ce que les ressources utilisées pour la réalisation de la mission soient adéquates et mis en œuvre de manière efficace.⁴⁴

2.2. Structure du service

Les activités d'audit interne sont organisées selon deux types de structures : « structure d'audit centralisé » et « structure d'audit décentralisé ».

2.2.1 Structure d'audit centralisé

Il existe deux formules différentes qui peuvent adoptés par l'organisation :

Première formule :

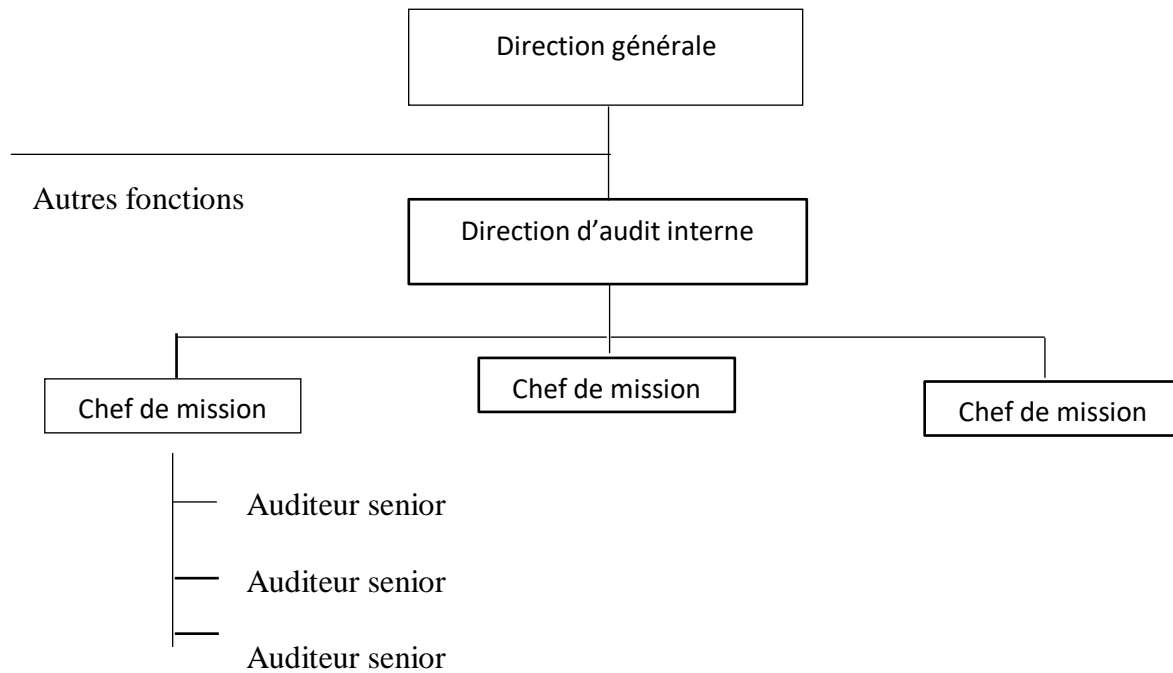
Dans cette formule, la direction d'audit interne est divisée en plusieurs missions, et chaque mission est dirigée par un chef de mission. Chacune de ces missions regroupe les auditeurs de même mission. C'est ce que montre la figure n°03

⁴³ Site internet « Généralité sur la fonction d'audit interne », document préparé par Abderrazek Souei, p21 et 22

⁴⁴ Sur le site internet Mammeri Massinissa, Mezourar Nabil, « L'impact de l'audit interne sur la performance de l'entreprise », mémoire de fin d'étude, option Comptabilité, Contrôle et Audit, université de Béjaia, p21-22, encadré par Drir Salah

Chapitre I: le cadre théorique de l'audit interne

Figure N° 2 : Structure grande organisation (Centralisée)



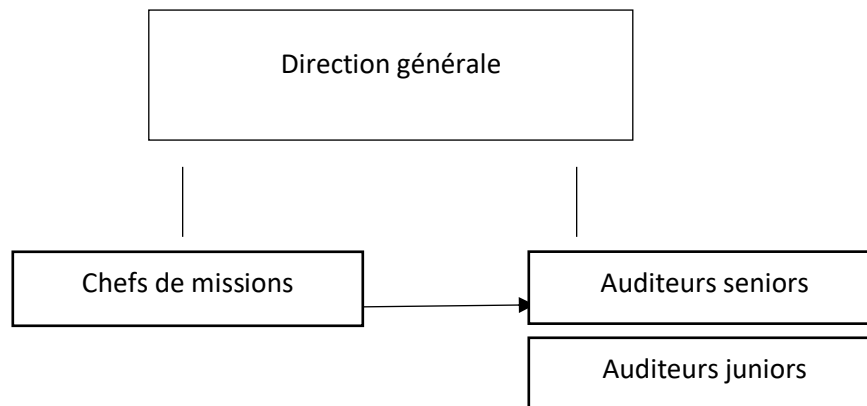
Source : Jacques Renard, « Théorie et pratique de l'audit interne », Edition d'Organisations, Paris, 2009, p 379

Deuxième formule :

Par contre, dans cette formule le chef de mission n'a pas sous sa responsabilité un effectif permanent d'auditeurs, mais il s'agit de composer une équipe auditeurs seniors et juniors à chaque mission et selon les objectifs à atteindre. La figure n°04 nous montre la deuxième formule de la structure d'une grande organisation.

Chapitre I: le cadre théorique de l'audit interne

Figure N° 3: Structure grande organisation (Deuxième formule)



Source : Jacques Renard, « Théorie et pratique de l'audit interne », Edition d'Organisations, Paris, 2009, p380

2.2.2 Structure d'audit décentralisée

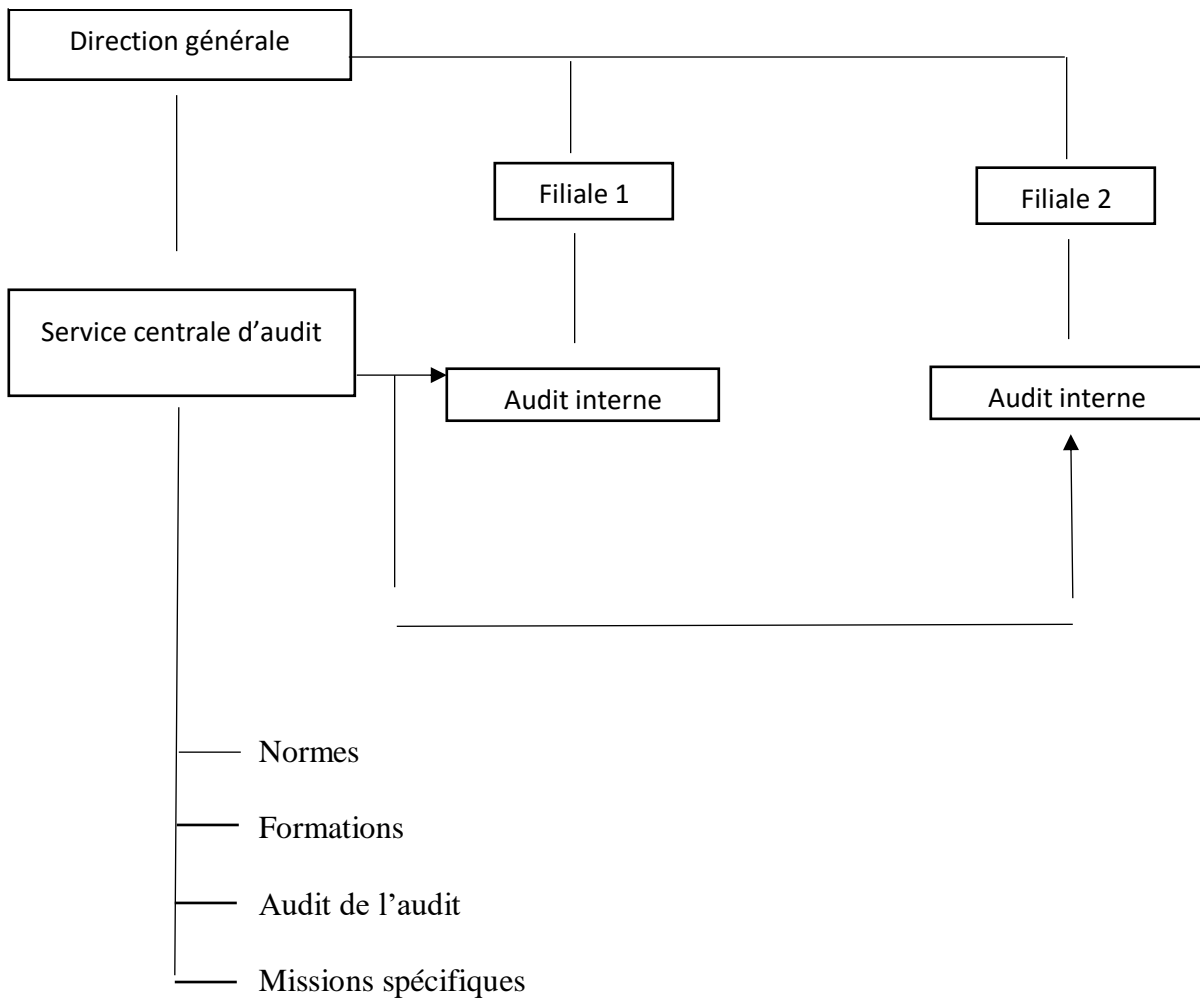
Cette structure est caractérisée par le développement de la fonction d'audit de manière autonome avec les quatre missions :

- Définition des normes
- Définition de la politique et des moyens de la formation professionnelle
- Audit de l'audit
- Réalisation de missions spécifiques.

La figure n°5 montre la structure d'une grande organisation décentralisée

Chapitre I: le cadre théorique de l'audit interne

Figure N° 4: Structure grande organisation (Décentralisée)



Source : Jacques Renard, « Théorie et pratique de l'audit interne », Edition d'Organisations, Paris, 2009, p381

Chapitre I: le cadre théorique de l'audit interne

2.3. Moyens du service audit

Les moyens du service audit sont ⁴⁵

- La charte d'audit interne
- La cartographie des risques
- Le plan d'audit

- Le manuel d'audit interne
- Les dossiers et papiers de travail
- Les ressources du service

2.4. La charte d'audit interne

La charte d'audit interne est un document obligatoire exigé par les normes professionnelles (la norme 1000). Elle définit formellement la mission, les pouvoirs et les responsabilités de la mission d'audit interne au niveau de l'organisation en cohérence avec les normes et la définition de l'audit interne ainsi qu'avec le code de déontologie

La charte d'audit interne explique la nature de relation fonctionnelle entre le responsable de l'audit interne et le conseil, elle autorise l'accès aux documents, aux personnes et aux biens selon la nécessité pour la réalisation des missions d'audit interne.

Cette charte doit être révisée périodiquement par le responsable de l'audit interne et présenter son contenu a la direction générale pour l'approbation.⁴⁶

⁴⁵ Site internet « Généralités sur la fonction d'audit interne », document préparé par Abderrazek Souei, p26

⁴⁶IBID, p19-21

Chapitre I: le cadre théorique de l'audit interne

Conclusion

Pour sa réussite, l'entreprise est sous la responsabilité de la mise en œuvre des différents types d'audit, qui lui permette une évaluation au plus juste et surtout de limiter au maximum les risques.

L'audit interne, outil d'aide à la gestion pour perfectionner le potentiel compétitif de l'entreprise et accroître sa réactivité dans un contexte qui impose sans cesse son fonctionnement, tout en respectant les normes internationales dans sa pratique.

Il s'agit de détecter les principales faiblesses de l'organisation, en déterminant les causes, en évaluant les conséquences, leur trouver une solution et convaincre les responsables à agir.

L'audit interne s'avère un outil indispensable et adapté.

Chapitre II : La gestion des risques bancaires

Chapitre II : La gestion des risques bancaires

Dans le domaine financier, le secteur bancaire agit comme l'épine dorsale de l'entreprise moderne. Le développement économique d'un pays dépend principalement de son système bancaire. En effet, les banques sont essentielles à notre économie. La principale fonction des banques est consisté en la réserve de l'argent des titulaires de comptes et l'utiliser en le prêtant à d'autres personnes, qui peuvent ensuite les utiliser pour leur propres besoin.

L'environnement bancaire est devenu très instable et très vulnérable face aux différentes fluctuations de la sphère monétaire, face à ces différentes perturbations les banques sont de plus en plus menacées par une diversité de risques nuisant à son activité et à sa position sur le marché financier.

L'idée de risque zéro est donc un concept loin de la réalité. Il y a toujours un risque résiduel après avoir couvert le risque principal. A cet effet, toute banque doit adopter une politique de gestion intégrée des différents risques découlant de son activité basée sur le suivi des positions par rapport aux limites, le réajustement régulier de ces limites et des analyses de scénarii, pour se conformer, le plus possible, aux standards internationaux en la matière.

Nous allons tenter dans ce chapitre d'approcher l'activité bancaire et l'environnement dans lequel elle se pratique afin d'apprécier l'importance des enjeux et mesurer les risques d'éventuels dysfonctionnements.

Chapitre II : La gestion des risques bancaires

Section 1 : Notions fondamentales des banques

Depuis la crise de 2008 en particulier tous les regards sont tournés vers les banques, ces entreprises pas comme les autres qui ont été sauvées par les Etats et la BCE (Banque Centrale Européenne) à grand renfort de milliards d'euros. Partenaires privilégiés et parfois détestés des entreprises, les banques sont au cœur de notre économie. Mais au fait, c'est quoi une banque ? A quoi ça sert ? Comment ça fonctionne ?

La banque est une activité souvent mal comprise, le banquier ne fait pas commerce d'un bien physique, mais d'argent. Ce dossier consiste à donner plus de précisions sur l'activité bancaire et le commerce de l'argent.

Derrière les guichets des banques, se cache le mystère de la transformation de dépôts à court terme en crédits à long terme et de la création monétaire.

Tout aussi mystérieux est le fonctionnement des marchés financiers et les rôles que les banques sont amenées à y jouer. Sans oublier la tarification des services.

Dans cette section, nous allons voir quelque définition sur la banque, ses activités, ainsi que son rôle.

1 Définition

Définition 1

Définition selon le dictionnaire français Larousse :

Établissement financier qui, recevant des fonds du public, les emploie pour effectuer des opérations de crédit et des opérations financières, et est chargé de l'offre et de la gestion des moyens de paiement.

Ensemble des opérations effectuées par les établissements bancaires ; lieu où s'exécutent ces opérations.

Définition 2

Chapitre II : La gestion des risques bancaires

« Les banques peuvent effectuer toutes les opérations de banque. Elles comprennent la réception de fonds remboursables du public, les opérations de crédit, ainsi que les services bancaires de paiement. Elles ont donc une vocation générale à effectuer toute opération bancaire ».

La notion de banque. Abondamment utilisé en pratique et dans le langage commun, le mot « banque » est, d'un point de vue juridique, une notion précise et bien déterminée, correspondant à une catégorie d'établissement de crédit. « Les établissements de crédit sont agréés en qualité de banque, de banque mutualiste ou coopérative, d'établissement de crédit spécialisé ou de caisse de crédit municipal ». ⁴⁷

Définition 3

Les banques sont des institutions d'intermédiation spécialisées dans le commerce de l'argent. Elles collectent des fonds à vue ou à terme auprès des épargnants et utilisent moyennant rémunération ou non, ces dépôts pour leur propre compte, en allocation des prêts productifs, commerciaux ou domestiques aux tiers, en opérations financières (ex l'acquisition des titres). Elles constituent des intermédiaires financiers les plus actifs, au portefeuille le plus diversifié, entre les agents à capacité des capitaux et ceux en besoin des capitaux. Elles sont la principale source des fonds externes de financement des entreprises (Mishkin, F : 2010). ⁴⁸

Définition 4

La loi définit la banque comme toute personne morale qui exerce à titre de profession habituelle les opérations de banque à savoir, la réception de fonds du public, les opérations de crédit ainsi que la mise à la disposition de la clientèle des moyens de paiement et la gestion de ceux-ci. ⁴⁹

La banque est une entreprise commerciale à la fois traditionnelle et singulière ⁵⁰

⁴⁷ Quiquerez, Alexander, « droit bancaire », édition gualino, Paris, 2019, p55

⁴⁸ Émile Muadimangallunga, « RISQUES BANCAIRES ET DISPOSITIFS PRUDENTIELS DE GESTION EN RDC », édition L'Harmattan, Paris, 2016, p39

⁴⁹ Article 110 de la loi n°86-12 du 19 Août 1986 relative au régime des banques et au crédit

Chapitre II : La gestion des risques bancaires

- Traditionnelle :

Chercher et diversifier les ressources en matière première auprès de différents fournisseurs (investissement en titres émis par les banques) ; développer son portefeuille de clients emprunteurs, protéger et résister à la concurrence.

- Singulière :

C'est une activité de transformation sensible :

Elle produit des crédits (et finance par le même des projets à risques, entrer dans un avenir incertain).

Elle produit du crédit risqué et des dépôts parfaitement sûrs qui circulent comme moyen d'échange (prix).

La banque est une entreprise à part entière mais aussi une entreprise à part comme les autres entreprises.

Une banque est une entreprise particulière, dénommée aussi établissement de crédit, qui gère les dépôts et collecte l'épargne des clients, accorde des prêts et offre des services financiers.

Les banques sont le passage obligé du financement d'une économie. Sans les banques, pas de financement ; sans financement, pas de capacité d'investissement des entreprises car l'autofinancement ne suffit plus. Sans les banques, pas de support pour accueillir l'épargne des ménages. Un intermédiaire entre des créditeurs et des débiteurs. Certains clients ont un excédent de ressources, d'autres un déficit. La banque donne d'un côté ce qu'elle prend de l'autre. C'est un tampon encreur.

Toutes ces définitions tournent de même thème notamment la perception des fonds du public ; les crédits ; les finance ; la monnaie ; etc.

Les opérations de la banque :

- Collecter auprès des tiers des fonds pour dépôts, quelle qu'en soient la durée et la forme.

⁵⁰Dominique, Chabert, « Manuel d'économie bancaire appliquée », 2e, édition RB, Paris, 2014, p17

Chapitre II : La gestion des risques bancaires

- Accorder du prêt, quelles qu'en soient la durée et la forme
- Exécuter, dans le respect de la législation en vigueur et la réglementation en la matière, les opérations de change et de commerce extérieur.

- Assurer la gestion des moyens de paiement
- Procéder au placement, à la souscription achat, gestion, garde et vente de valeurs mobilière et de tous produits financiers.
- Fournir conseil, assistance, et d'une manière générale, tous services destinés à faciliter l'activité de sa clientèle.

2 Les activités de la banque

La banque doit exercer plusieurs activités, pour satisfaire les différents besoins exprimés par sa clientèle (composée principalement de particuliers et d'entreprises).⁵¹

En empruntant des fonds

➤ **La collecte des dépôts**

À chaque fois qu'elle le peut la banque emprunte à ses clients qui deviennent ainsi ses fournisseurs ; cette activité est appelée la collecte des dépôts.

On appelle dépôt l'ensemble des disponibilités confiée à une banque (placé dans une banque) par des personnes physiques ou morales.

Les dépôts constituent l'une des principales ressources bancaires.

Il existe deux grandes formes de dépôts : les dépôts à vue et les dépôts à terme

Dépôts à vue

Un dépôt est dit à vue lorsque les sommes déposées sont exigibles immédiatement, pouvant être récupérées à tout moment sur simple demande du déposant ou de son mandataire.

Dépôts à terme

⁵¹LUC BERNET-ROLLAND, « principes de techniques bancaires », 25ème édition, Dunod, Paris, 2008. P 41 et 42.

Chapitre II : La gestion des risques bancaires

Les dépôts à terme sont des fonds déposés par les particuliers ou les entreprises qui, sauf diminution ou suppression de la rémunération, ne peuvent être récupérés avant la date convenue entre le client et sa banque.

La durée de ces dépôts à terme est comprise entre un mois et cinq ans.

Le banquier a l'obligation de restituer au déposant la chose déposée après en avoir garantie la garde ; entre-temps, le banquier peut utiliser ces dépôts pour son propre compte.

Seules les banques à réseau ou certaines banques de siège à clientèle haut de gamme sont à même de collecter des fonds auprès de leur clientèle.

➤ Emprunts sur les marchés

Lorsque la collecte des dépôts est considérée comme insuffisante, la banque décide d'aller vers le marché des capitaux à court terme pour emprunter, il s'agit de marché monétaire. Les prêteurs peuvent être des banques, des compagnies d'assurance, des caisses de retraite, des organismes de placement collectif en valeurs mobilières (SICAV et fonds communs de placement).

Elles peuvent aussi, pour disposer de ressources, emprunter sur le marché financier en émettant des emprunts obligataires.

En accordant des crédits :

Le crédit une assistance financière du banquier à l'égard de son client. Ce crédit peut donner lieu à mise à disposition de fonds, il s'agit de crédits par décaissement (ex : découvert), qui peuvent être à courts, moyen ou à long terme. Il peut être aussi, l'engagement par le banquier d'honorer la signature de son client en cas de défaillance de ce dernier, il s'agira alors de crédits par signature (ex. cautions).ils sont à court terme.

En effectuant des placements :

Les établissements de crédit peuvent aussi exercer des opérations sur les marchés monétaires et financiers sous la forme de placements ou d'opérations spéculatives plus complexes sur les actions, les taux d'intérêt, les devises ou sur des produits dérivés.

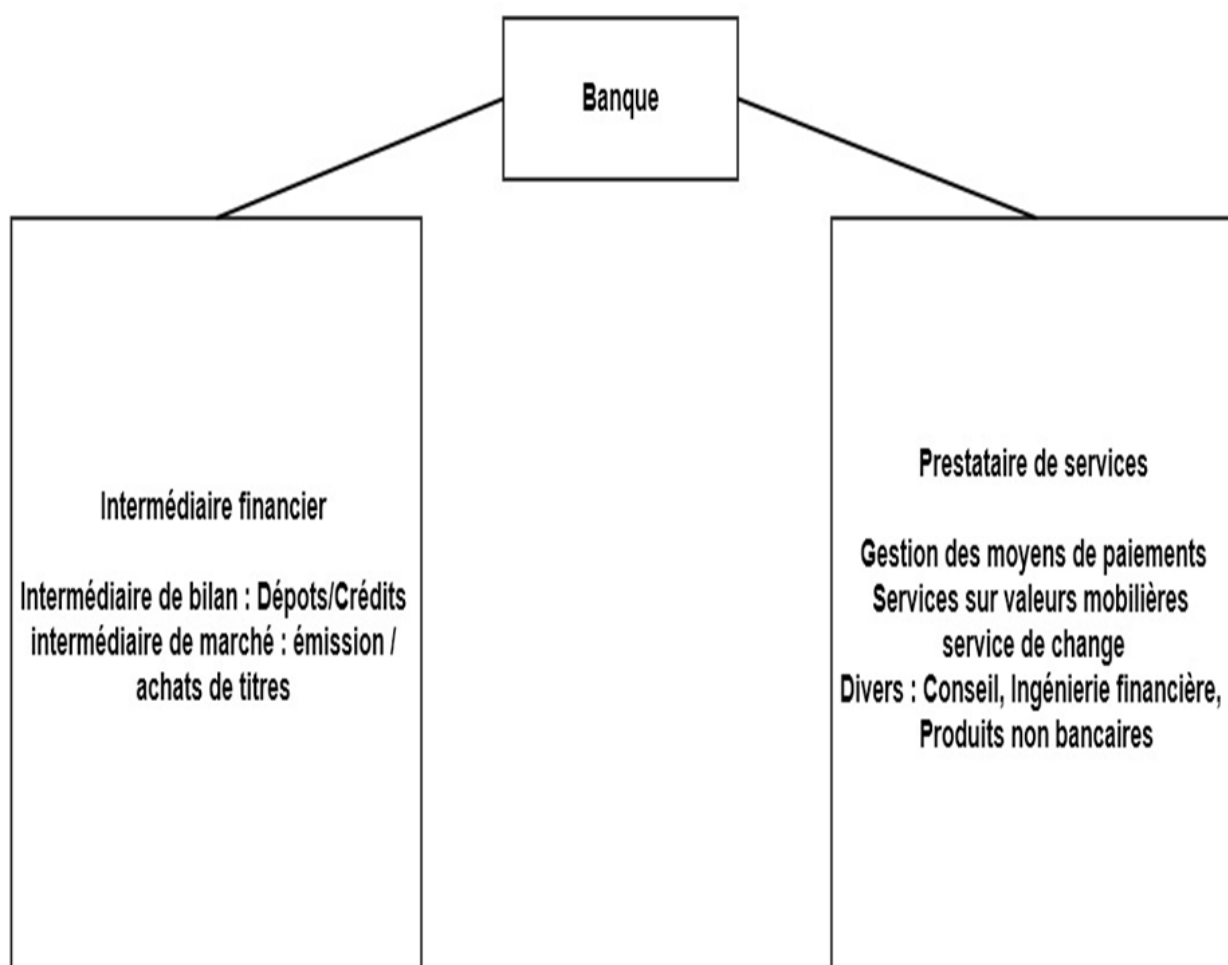
Chapitre II : La gestion des risques bancaires

En proposant des services :

Il existe un certain nombre de services que le banquier est à même d'offrir à sa clientèle.

- Services matériels : service de caisse, location de coffres, etc.
- Services intellectuels : conseils, gestion de portefeuille, etc.

Figure N° 5: La banque, intermédiaire financier et prestataire de services



Source : Sylvie de COUSSERGUES, Gautier BOURDEAUX, Thomas PÉРАН « gestion de la banque », 8^e édition dunod, Paris, 2017, p10

Chapitre II : La gestion des risques bancaires

3 La typologie des banques :

La hiérarchie bancaire correspond deux échelons principaux ⁵²

La banque de premier rang : (banque centrale)

La banque centrale est la banque des banques et il n'existe qu'une seule banque centrale par pays. Selon Denise Flouzat, « La banque centrale se définit comme l'institution qui se situe au centre des systèmes de paiement pour garantir les règlements et contrôler la masse monétaire. C'est l'institution considérée comme apte à préserver la confiance dans la monnaie des pays ».

Pour Michel Albert, « Une banque centrales est l'autorité publique chargée :

- De contrôler le financement de l'économie en assurant l'émission des billets de banque et en octroyant des crédits aux banques commerciales dans le cadre de la politique monétaire
- De surveiller et gérer les systèmes de paiement lié en particulier à la compensation des chèques et des virements interbancaires
- Et dans certains pays, de surveiller la solidité du système bancaire et financier ».

La banque de second rang : (la banque commerciale)

La banque de second rang est un établissement de crédit qui est en relation directe avec les particuliers, les entreprises et les collectivités publiques. Son activité principales est l'intermédiation, c'est a dire la collecte des fonds auprès des particuliers sous forme de dépôts et d'épargne afin de les prêter aux différents agents économiques sous forme de crédits. Donc la banque commerciale facilite à organiser le contact entre des agents a capacité de financement et les agents a besoin de financement en incitant les premiers à déposer un montant important en contrepartie ils reçoivent une rémunération.

⁵²MM.Guigal, Mérimis et Desguée. Edition Fine media, «le guide de la banque comptes, cartes bancaires, services », Paris, 2011, p22

Chapitre II : La gestion des risques bancaires

La banque commerciale peut aussi proposer à ses clients plusieurs services annexes qui seront facturés sous forme de commissions et qui rapportent le plus pour la banque. Il s'agit de l'émission des moyens de paiements, la carte bleue, les chèques et virements bancaires.

Les différents types des banques de second rang

➤ **Banque de dépôt**

Appelé aussi « banque à court terme », car elles travaillent essentiellement avec leur clients à court terme. Son activité principale est la collecte de dépôts auprès ses clients ; les déposer sur des comptes et les faire circuler en accordant des prêts.

La banque de dépôt regroupe les activités de la banque de détail destinées aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises, et de la banque d'affaires destinées aux grandes entreprises, c'est à dire les banques de dépôts sont séparés entre :

a) Banque de détail

La banque de détail propose des services standardisés à une clientèle individuelle : les particuliers, les professions libérales mais aussi les petites et moyennes entreprises. Parmi les services proposés par ce type de banque : l'octroi de crédit et les produits de placement. Son objectif principal est la construction d'une relation durable avec ses différents clients.

b) Banque d'affaire

La banque d'affaire, autrement dit « banque de capitaux à long terme ». Ce type de banque est chargé de financer les grandes entreprises, elle propose à ses clients un service personnalisé contrairement aux banques de détail qui proposent des services standardisés.

➤ **Banque d'investissement**

La banque d'investissement est chargée généralement des activités des marchés. Ses clients sont les entreprises matures qui veulent se financer et/ou placer leurs liquidités.

Elle leur propose des différents services :

Chapitre II : La gestion des risques bancaires

- Financement et conseil (corporate finance)
- Opérations sur les marchés financiers ou intermédiation (Global Capital Markets)
- Opérations de financement de haut de bilan, introduction en bourse, fusion-acquisition (Structured-finance)
- **Banque privée**

Ce type de banque s'occupe des services haut de gamme à ses clients en ce qui concerne la gestion de leur patrimoine, la gestion privée mais aussi la gestion de fortune qui est réservés aux familles fortunées autrement dit « family office ».

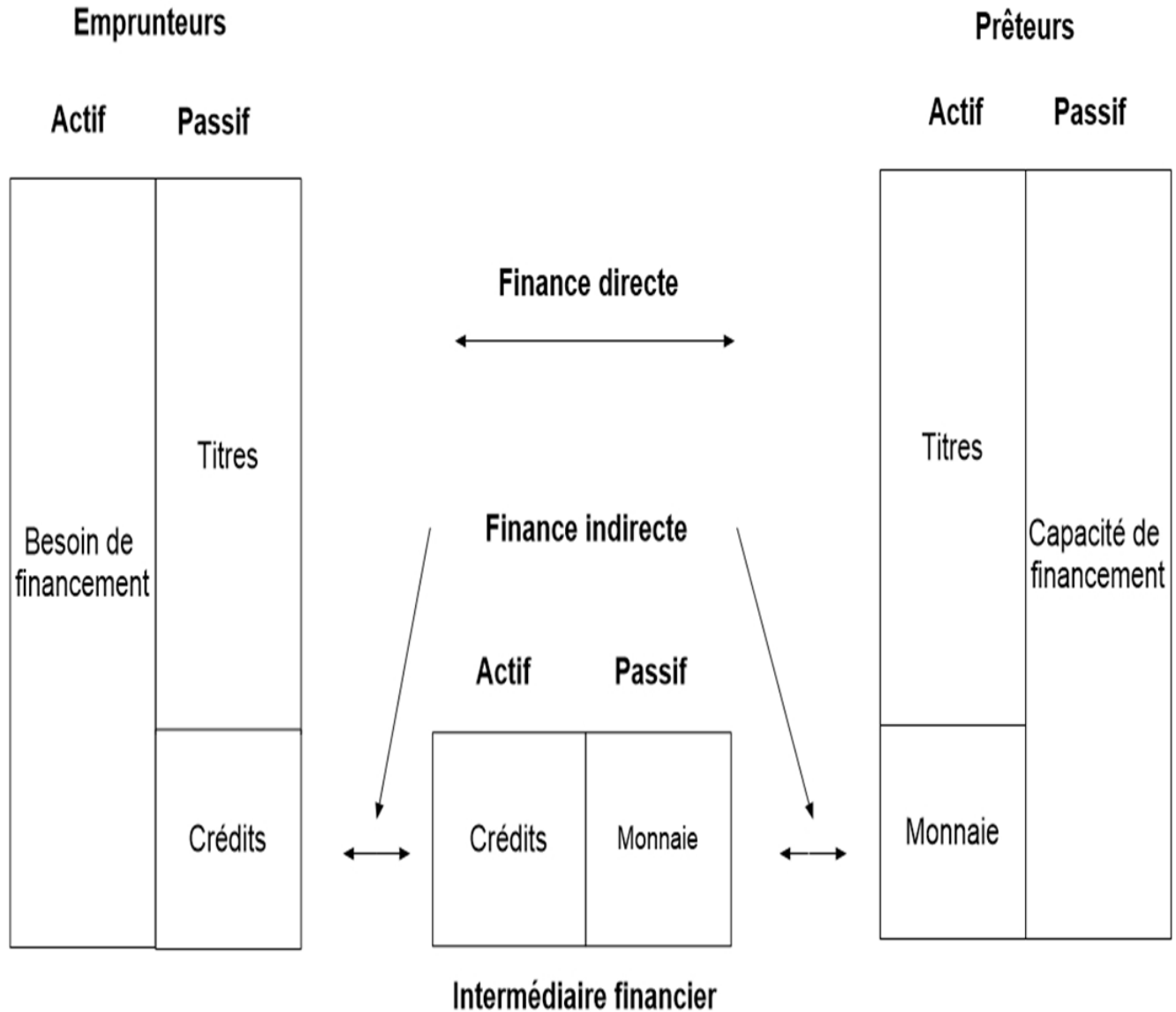
Elle offre à ses clients une multitude de service afin d'équilibrer au mieux leurs patrimoines :

- L'expertise financière et patrimoniale
- Le conseil d'investissement
- Le conseil en placement
- Le conseil en matière de retraite, assurance et de succession.

Chapitre II : La gestion des risques bancaires

4 Le rôle de la banque

Figure N°6: le rôle de la banque



Source : Ogien, Dor, « pratique des marchés financiers », 3^e, édition Dunod, Paris, 2010, p9

Chapitre II : La gestion des risques bancaires

La finance indirecte induit l'intervention de la banque qui exécute un rôle d'intermédiaire financier : Elle collecte les dépôts, des détenteurs des capitaux (prêteurs ultimes) et les utilise pour son propre compte en opérations de crédits aux emprunteurs ultimes.

La rémunération des banques correspond aux écarts de taux entre celui qu'elles octroient aux prêteurs et celui qu'elles prélèvent aux prêteur. Ces écarts doivent lui permettre de couvrir ses frais de fonctionnement, de prendre en charge le risque de défaut et de réaliser un résultat positif. La banque se trouve ainsi au centre de l'activité financière et peut se forger une réelle compétence dans le traitement de l'information sur la solvabilité des emprunteurs. Mais dans le même temps elle prend en charge le risque de crédit (de défaut).⁵³

En résumé, Une banque est une entreprise qui fait le commerce de l'argent, elle reçoit des capitaux placés sur des comptes (d'épargne ou non), échange de la monnaie, prête de l'argent et se charge de tous les services financiers.

⁵³: Ogien, Dor, « pratique des marchés financiers », 3e édition, Dunod, Paris, 2010, p10

Chapitre II : La gestion des risques bancaires

Section2 : la gestion des risques

L'environnement financier devient de plus en plus instable et vulnérable à cause des différentes perturbations politiques ou économiques, et de plusieurs autres causes plus complexes. Le domaine bancaire n'y échappe pas, et doit ainsi faire face à plusieurs risques, ayant une position importante dans le marché financier.

1 Les principaux risques liés à l'activité bancaire

1.1 Définition de risque

Selon le Petit Larousse, le mot risque vient de l'italien *risco*. Il s'agit «d'un danger, d'un inconvénient plus ou moins probable auquel on est exposé». La seconde définition du mot risque introduit, elle, la notion d'exposition à un danger, une perte, un échec.

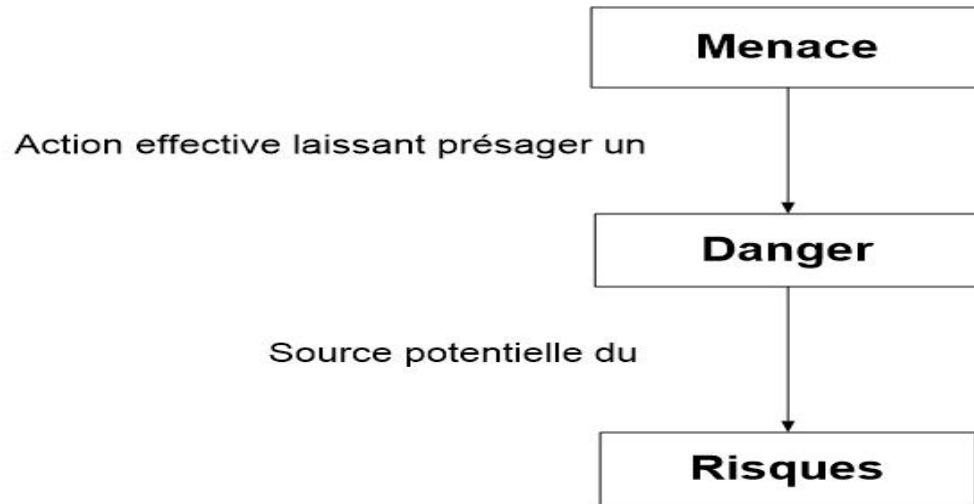
Le risque est défini comme « l'effet de l'incertitude sur l'atteinte des objectifs (un effet est un écart, positif et/ou négatif, par rapport à une attente) », Norme ISO 73.⁵⁴

Le risque est la possibilité de survenance d'un événement ayant des effets négatifs. Il se réfère par nature à un danger, un inconvénient, auquel on est exposé. Il est considéré comme la cause d'un préjudice.

⁵⁴Jonas, siliadin, « comprendre la banque et son environnement en zone euro », 2e édition, Rb, Paris, 2019 ; p23

Chapitre II : La gestion des risques bancaires

Figure N° 7: définition du risque

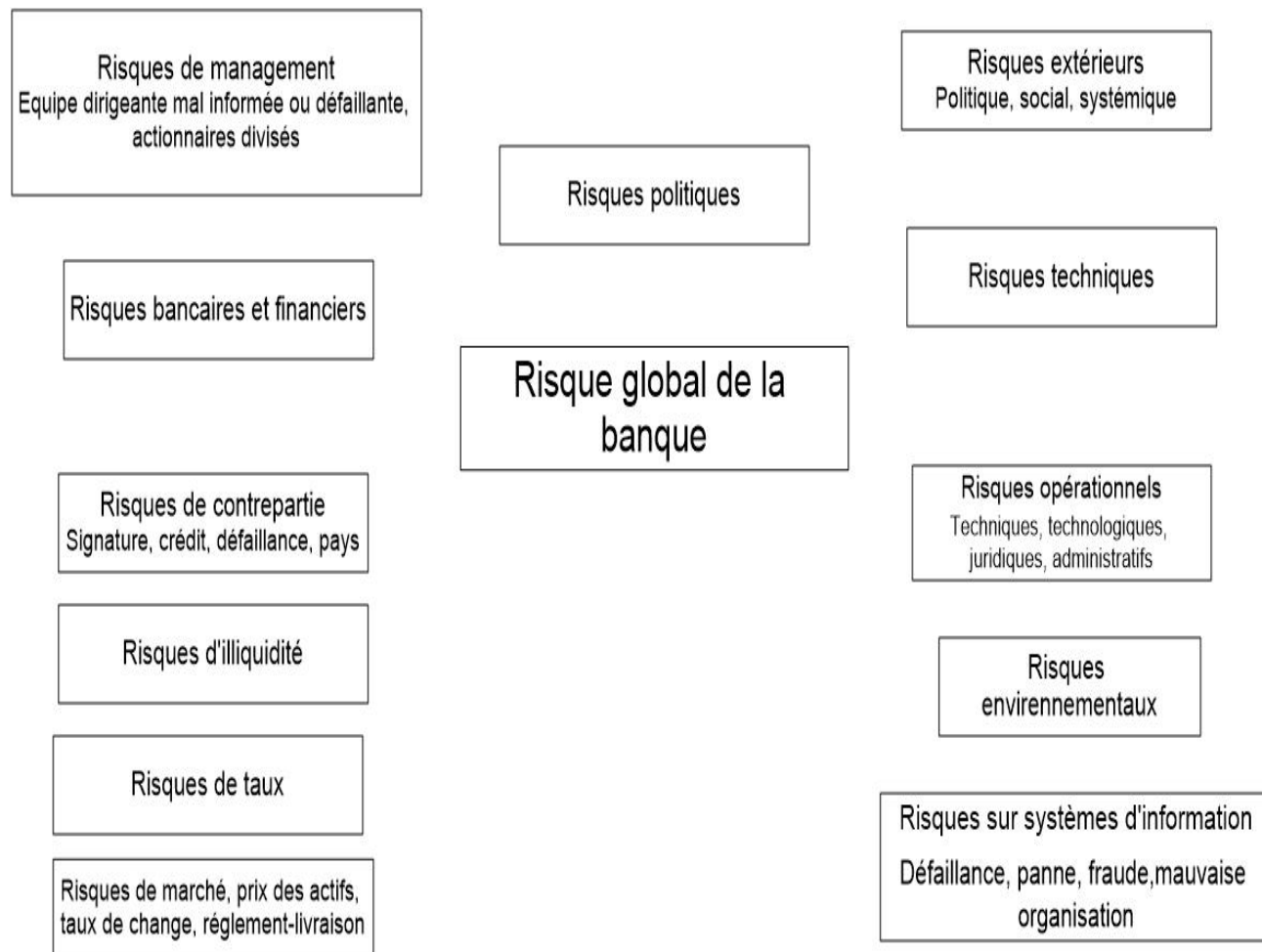


Source : Jean-David, Darsa, « la gestion des risques en entreprise », 4^e, édition Gereso, Paris, 2016, p37

1.2 La typologie des risques

Chapitre II : La gestion des risques bancaires

Figure N° 8: typologie de risques



Source : Karyotis, Catherine, « l'essentiel de la banque », 6^e, édition Gualino, Paris, 2019, p66

Il existe plusieurs risques encourus par la banque, nous allons présenter les risques financiers et opérationnels ⁵⁵

⁵⁵Karyotis, catherine, « l'essentiel de la banque », 6e édition, Gualino, Paris, 2019, p71

Chapitre II : La gestion des risques bancaires

Le risque de crédit

Le risque de crédit est le risque particulier naissant d'une opération de prêt. Il correspond à la probabilité qu'un événement négatif affecte le service de la dette sur lequel le débiteur s'est engagé.⁵⁶

Le risque de crédit est un risque de contrepartie, lié à l'activité bancaire. C'est le risque de ne pas être remboursé à l'échéance de prêt.

Il s'agit d'un client débiteur qui n'est pas capable de rembourser sa dette à l'échéance. La banque est dépendante de ses clients, créancière des uns et débitrice des autres. Dans ce cas, la banque se retrouvait insolvable.

L'appréciation de ce risque se fait au niveau de la banque grâce à une analyse financière et patrimoniale du client.

Le scoring : une technique d'évaluation, utilisé pour déterminer le risque de défaillance d'un créancier par une étude différente (revenus...).

Le risque de liquidité :

Le risque de liquidité ou le risque d'illiquidité est la situation dans laquelle la banque ne peut pas accéder à ses exigibilités avec ses propres actifs disponibles ou mobilisables à court terme.

Il correspond au risque de cessation de paiement lié à l'impossibilité de se refinancer, ou de perte liée à la difficulté pour la banque de se procurer des fonds à des conditions normales de marché.

Ce risque apparaît lorsque les échéances des emplois sont supérieures aux échéances des ressources.

« Ici la banque n'est pas insolvable, elle a, a priori, suffisamment de patrimoine pour honorer ses engagements, mais elle est mise en difficulté par deux situations possibles :

- Le décalage entre le moment où elle est tenue de rembourser ses créanciers et le moment où elle va être remboursée par ses débiteurs.

⁵⁶ Cécile, Kharoubi, Philippe, Thomas, « Analyse de risque du crédit », 2e, édition, RB, Paris, 2016, p15

Chapitre II : La gestion des risques bancaires

- L'asymétrie de liquidité entre son passif (plus liquide) et son actif (moins liquide) ». ⁵⁷

Il existe deux catégories de risque d'illiquidité

- **Un risque d'illiquidité immédiat**

C'est lorsque la banque ne peut assumer une demande massive de retraits émanant de ses clients.

« C'est la notion de « Bank run » ou panique bancaire ou course au guichet. Le dernier exemple est celui de la banque britannique Northern Rock en septembre 2007. D'un simple risque d'illiquidité dont la banque pouvait se sortir, la médiatisation de l'événement a conduit à une panique généralisée des clients, le risque s'est traduit en un risque d'insolvabilité, requérant alors l'intervention d'urgence de la Bank of England ».

- **Un risque de transformation**

C'est lorsque les ressources de la banque ont tendance à se raccourcir tandis que les emplois restent inchangés.

Le risque de taux

« En prêtant et en empruntant sur des périodes différentes et compte tenu de la volatilité des taux, les banques courent le risque d'emprunter plus cher qu'elles ne prêtent. Il s'agit du risque de taux ». ⁵⁸

C'est le risque de taux d'intérêts lié à l'activité d'intermédiation bancaire. Pour financer les crédits, la banque fait recours à la collecte des ressources auprès de ses clients épargnants ou au marché monétaire. La banque verse une rémunération à ses fournisseurs de ressources et reçoit des intérêts auprès de ses clients débiteurs.

Le risque de taux apparaît lorsque les banques détiennent des créances et des dettes à taux fixe et variable.

⁵⁷ Jonas, Siliadin, op cit, p25

⁵⁸Duclos, Thierry, « dictionnaire de la banque », 6e, édition arnaudfranel, Paris, 2013, p220

Chapitre II : La gestion des risques bancaires

Le risque de change :

« Risque lié à la variation du cours d'une devise par rapport à la monnaie de référence. Pour une banque, il se mesure par la position de change qui se définit comme le solde net de ses avoirs dans une devise donnée. La position de change est l'expression du risque de change ». ⁵⁹

Ce risque naît lorsque des couts ou des cash-flows sont libellés en devise, plus précisément le risque de change de transaction à travers des transactions financières ou à travers des flux de dividendes en devise. Il est estimé à la clôture des comptes par la différence entre les dettes et les créances en devises enregistrées au bilan pour leur contre-valeur au cours de change de fin d'exercice .

Il existe aussi un risque de consolidation qui apparaît au moment du rapatriement des comptes d'une filiale étrangère.

Le risque de marché

Le risque de marché est un risque de perte propre à la dépréciation de la valeur d'un instrument financier négocié sur un marché. Il peut s'opérer des cours des valeurs mobilières ou des taux de change.

La banque peut le conduire à garder des produits financiers pour leurs comptes, à acheter ou vendre des devises.

Le risque souverain

Le risque de souverain ou risque pays, un risque de contrepartie qui apparaît à l'existence des créances ou des engagements sur des débiteurs résidents dans des pays concernés par un effacement de la dette souveraine.

Il existe deux cas :

- L'état ne rembourse pas sa dette. « C'est l'exemple de la Grèce qui a fait l'objet en 2012 d'un effacement de la moitié de sa dette détenue par les créanciers privés (100 Mds € ont ainsi été effacés) ». ⁶⁰

⁵⁹ IBID p219

Chapitre II : La gestion des risques bancaires

- L'état n'offre pas les devises qui concernent le règlement de leurs dettes aux débiteurs. C'est un risque de non-transfert.

Le risque opérationnel

Le risque opérationnel a été défini par le Comité de Bâle en « janvier 2001 comme étant « un risque de pertes directes ou indirectes résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable aux procédures, au facteur humain et aux systèmes, ou à des causes externes ».

Les risques opérationnels se sont une famille de risques que les établissements de crédits ont en commun avec les autres personnes morales. Ils englobent tout dysfonctionnement dans la mise en œuvre de process, à cause de la défaillance des hommes, de l'organisation ; interne ou externe à l'entreprise concernée.

Un dysfonctionnement opérationnel peut engendrer une perte, une diminution du patrimoine de l'entreprise, un manque à gagner.

Les risques opérationnels sont partout au sein de la banque et s'écarte en différentes natures.⁶¹

- **Le risque de non-conformité :**

Un risque de sanction lié à un dysfonctionnement qui en résulte un manque à une ou plusieurs législatives, réglementaires propre aux activités de l'entreprise.

Dans le cas d'un établissement de crédits, il s'agit des dispositions lié aux activités de banques dont le ratio de solvabilité est inférieur au minimum réglementaire s'expose aux sanctions de superviseur et son dispositif de gestion des risques sera jugé non conforme.

- **Le risque juridique**

Le risque juridique est le risque de litige, d'assignation et de condamnation devant les tribunaux à travers le non-respect des obligations contractuelle ou à travers d'un manque d'une ou plusieurs obligation à la banque en tant que commerçant.

⁶⁰Karyotis, catherine, op cit, p66-74

⁶¹ Jonas, Siliadin, op cite, p26

Chapitre II : La gestion des risques bancaires

➤ **Le risque d'image ou de réputation**

C'est la perte de confiance, de crédibilité auprès du marché ou bien auprès de ses clients à cause de la non-conformité à la déontologie. Ainsi que la survenance de toutes les autres natures de risques opérationnels ou bancaires.

La défaillance du système de contrôle interne et le non-respect à la réglementation peut provoquer le risque d'image.

Le cyber risque

C'est un risque opérationnel naît grâce à la nouvelle technologie.

Nous reprenons ci-dessous les éléments édités par l'APREF – Association des Professionnels de la Réassurance en France de juin 2016, Étude sur les cybers risques). On entend par cyber risque, « Pour toute personne morale ou physique, ci-après désignée comme "l'entité", toutes atteintes à :

Des systèmes électroniques et/ou informatiques sous le contrôle de l'entité ou de ses prestataires et/ou des données informatisées (personnelles, confidentielles ou d'exploitation) appartenant à ou sous le contrôle de l'entité, qu'elles soient transférées ou stockées chez elle ou chez ses prestataires ;

Consécutives à

- un acte malveillant ou de terrorisme
- une erreur humaine, une panne ou des problèmes techniques
- un évènement naturel ou accidentel ; Ayant pour conséquences : – des dommages corporels, matériels, et/ou immatériels (frais ou pertes financières), subis par l'entité et/ou ses employés
- une mobilisation de ressources internes ou externes – des dommages corporels, matériels, et/ou immatériels, frais ou pertes financières causés par l'entité à des tiers (y compris chaînes logistiques/sous-traitants) ;
- une atteinte à la marque et/ou à la réputation de l'entité. »

Le risque climatique

Chapitre II : La gestion des risques bancaires

Selon Novethic: « Le risque climat est caractérisé par l'exposition d'un agent économique aux impacts climatiques et aux répercussions de ceux-ci sur son activité. Les impacts climatiques susceptibles de menacer une entreprise peuvent être directs : hausse et variation de température, hausse du niveau des eaux, ouragans, etc. Ils peuvent aussi être indirects : baisse des rendements agricoles, menace contre la biodiversité, etc. ». Le risque climat est une réalité préoccupante, en particulier pour les secteurs du tourisme ou de l'agroalimentaire.

Le risque global d'insolvabilité

Le risque d'insolvabilité ou le risque de faillite, qui est né souvent d'un risque d'illiquidité.

La solidité des banques dépend essentiellement de ses fonds propres qui sont leurs propres ressources, contrairement aux dépôts que même si, les banques, les utilisent, la propriété reste à la clientèle.

Le risque systématique

Le risque systématique existe lorsqu'un opérateur refuse d'honorer ses engagements.

Risque pour la banque de ne pas pouvoir faire face à un effondrement du système bancaire ou financier indépendamment de toutes les mesures de précautions.

« La faillite de Banque Herstatt qui, avant de faire faillite, avait reçu les dollars à la suite d'une transaction avec une banque américaine, qui, elle, n'avait pas reçu les Deutsche Mark. La Federal Reserve Bank a dû intervenir et on a parlé de risque systémique sur le marché des changes ».

2La maîtrise des risques

2.1 Définir la gestion des risques

Toutes les banques ont pour activité principale de prendre des risques. Ces risques sont rémunérés et doivent être maîtrisés. Les risques bancaires sont nombreux et directement liés aux fluctuations monétaires et aux marchés financiers. Pour être performantes, les banques doivent donc bien gérer ces risques en essayant de prévoir leur impact financier à court terme et à long terme.

Chapitre II : La gestion des risques bancaires

La gestion des risques bancaires correspond à l'ensemble des techniques, outils et dispositifs organisationnels adapté par la banque pour identifier, mesurer et surveiller les risques auxquels elle est confrontée.

On distingue deux approches différentes dans la gestion des risques ; une première interne portant sur les risques pris individuellement et selon leur nature (risque de crédit, risque de marché, risque de liquidité...), quant à la seconde, elle est globale et constitue un processus holistique, qui suppose une consolidation de tous les risques et la prise en compte de leur interdépendance.

2.2 Les objectifs de la gestion des risques

La gestion des risques consiste à réaliser 4 objectifs :

- Assurer la pérennité de l'établissement, par une allocation efficiente des ressources et une allocation adéquate des fonds propres qui permettra une meilleure couverture contre les pertes futures.
- Elargir le contrôle interne du suivi des performances au suivi des risques associés.
- Faciliter la prise de décision pour les opérations nouvelles et permettre de les facturer aux clients.
- Rééquilibrer le portefeuille de l'établissement, sur la base des résultats et des effets de diversification

2.3 Les étapes de la gestion des risques

La gestion des risques se base sur un processus de six étapes :

Identification des risques :

L'Organisation internationale de normalisation (ISO) définit l'identification des risques comme « le processus de recherche, de reconnaissance et d'enregistrement des risques. L'identification des risques a pour objet d'identifier les raisons pour lesquelles les objectifs du système ou de l'organisation pourraient ne pas être atteints». ⁶²

⁶²Cordel, Frédéric, Lebègue, Daniel, « gestion des risques et contrôle interne », édition, Vuibert, paris, 2013, p130

Chapitre II : La gestion des risques bancaires

Cette étape correspond à élaborer une cartographie des risques auxquels la banque est confrontée. Le milieu bancaire est menacé par des changements internes et externes qui peuvent provoquer l'apparition des nouveaux risques. C'est pour cela, cet exercice ne doit pas être limité dans le temps.

La cartographie des risques est utilisée pour montrer l'ensemble du cheminement méthodologique mis en place pour mener les analyses.⁶³

C'est un outil de pilotage qui permet de situer les risques, de fixer des objectifs et de contrôler leur évolution. Un outil précieux à tous ceux qui participent au processus de management des risques : le comité d'audit, la direction générale, les auditeurs internes et contrôleurs permanents et bien sûr les responsables des risques.

« L'important n'est pas d'être exhaustif et pertinent, « du premier coup », mais d'évoluer en permanence vers une « toujours meilleure maîtrise des risques » de l'organisation ».⁶⁴

La cartographie des risques est réalisée et mise à jour par les fonctions d'audit et de contrôle permanent de l'entreprise. Les risques figurant dans la cartographie, externes ou internes à l'entreprise, ont tous un impact significatif sur la capacité de l'entreprise à effectuer ses objectifs. À ce titre, ils doivent être mis sous contrôle.

Evaluation et mesure des risques :

Elle consiste à quantifier les coûts associés aux risques identifiés dans la première étape.

La mesure de risque dépend de la nature de ce dernier, s'il est quantifiable ou non. Lorsque les risques sont quantifiables comme dans le cas de risque du crédit et du risque de marché. C'est le concept de la value-at-risk le plus utilisé.

Dans le cas du risque non quantifiable, une méthodologie objective est appliquée pour les estimer selon deux variables :

⁶³Sutra, Géraldine, « management du risque une approche stratégique », édition, afnor, paris, 2018, p9

⁶⁴Pierre, Schick, Jacques, Vera, Olivier ; Bourrouilh-Parege ; « audit interne et référentiels de risques », 2e édition, dunod, paris, 2014, p131

Chapitre II : La gestion des risques bancaires

- La probabilité de survenance d'un évènement négatif, qui à défaut de quantification, peut se voir conférer des valeurs relatives : forte, moyenne et faible probabilité.
- Gravité de l'évènement en cas de survenance de risque : s'ils n'existent pas des données quantifiables, on peut conférer une variable relative ; élevé, moyen, faible.

Le croisement des deux séries de variables, permettra d'avoir une idée relative du risque.

Sélection des techniques de gestion des risques :

Les techniques de gestion des risques visent principalement l'un des trois objectifs ci-dessous :

- Eviter le risque
- Transférer le risque
- Encourir le risque

La mise en œuvre :

Cette étape consiste à mettre en œuvre la technique choisie, elle se réalise par une unité clairement chargée à cet effet. Par exemple la salle des marchés pour les risques du marché, la direction des engagements pour le risque de crédit, ALM (asset-liability management) pour la gestion du risque de liquidité de taux. Par rapport au risque opérationnel, il a la particularité d'être plus difficilement attribuable à une unité spécifique vu sa présence partout.

La gestion ALM (asset-liability management) consiste à :⁶⁵

- Maîtriser les durées via la gestion des impasses
- Maîtriser le risque de taux
- Evaluer la banque.

L'approche ALM peut être déclinée de façon dynamique et statique :

Statique : activité fraîche mise zéro et seuls les encours existants s'écoulent jusqu'à épuisement ;

Dynamique : intégrant les objectifs de collecte et d'emplois ajoutés aux objectifs

⁶⁵Kerebel, Pascal, « management des risques », édition d'organisation, Paris, 2009, p107

Chapitre II : La gestion des risques bancaires

Surveillance des risques

Le suivi permanent des risques est primordial, pour s'assurer que les stratégies adaptées réalisent des résultats optimaux.

Vu les circonstances, il se peut que les décisions initialement prises devienne incompatibles avec la conjoncture et de ce fait, elles doivent être changées ou carrément remplacées.

Reporting des risques

Le reporting est l'aboutissement logique de tout processus de gestion, une synthèse qui fait ressortir les éléments clés sous une forme analytique, adressé aux responsables sous forme d'un rapport ou le contenu et le niveau de détail dépend de la fonction du destinataire.

2.3 Méthode de mesure

On distingue plusieurs méthodes de mesure relative à chaque type de risque⁶⁶

Risque de crédit

Il existe 3 méthodes de mesure

➤ **La méthode standard (notation externe)**

C'est une classification des risques reçu à partir de notation externe (agences de notation, assureurs de crédits...).

➤ **Approche notation interne (Internal Ratings Based)**

Il s'agit de mesurer la probabilité de défaut correspondant à chaque emprunteur par la banque. A cet effet la banque aura une approche statistique de leurs risques.

➤ **Méthode IRB avancé**

Une méthode réservée pour les grandes banques ayant des systèmes de gestion des risques bien élaborés et des données historiques.

⁶⁶Luc, Bernet, Rollaude, « principes de technique bancaire » 25e, édition Dunod, Paris, 2008, p 10-14

Chapitre II : La gestion des risques bancaires

Risque opérationnel :

On distingue 3 méthodes : options avec des exigences en fonds propres décroissantes en fonction de la sophistication de l'approche.

➤ **Approche indicateur de base (BIA) Basic Indicator Approach :**

C'est la méthode la plus simple de mesure de risque opérationnel.

Le capital économique requis pour faire face à la perte en risque opérationnel est égal au produit net bancaire (PNB) multiplié par un ratio forfaitaire « α », fixé par le régulateur, varie entre 15% et 20 %.

α : signifie la relation entre l'exigence en fonds propres pour l'entreprise du secteur et l'indicateur pour l'entreprise du secteur.

$FPRO = PNB \text{ total}$

$FPRO = \text{exigence en fonds propres pour le risque opérationnel}$

$PNB \text{ total} = \text{le produit annuel brut moyen sur les trois dernières années.}$

➤ **Approche standard (SA : «Standardized Approach)**

C'est l'exigence des produits nets bancaires des métiers multiplié par des facteurs de pondérations (fixé par le régulateur) qui dépend de métier.

Pour chaque métier (i), un indicateur d'exposition unique (PNB i) est multiplié par un facteur de pondération (β_i) qui désigne le risque lié à l'activité.

➤ **Approche de mesures avancées (AMA : Advanced Measurement approach) :**

C'est une approche qui permet une optimisation des exigences en fonds propres. Une méthode complexe, destinée aux établissements bancaires les plus exposés aux risques. Elle permet d'évaluer la perte potentielle dans 99.99% des cas.

Le risque de taux d'intérêt :

La mesure de taux d'intérêt est basée sur 3 techniques

Chapitre II : La gestion des risques bancaires

➤ **La mesure de volume Gap et impasse**

C'est une démarche qui est basée sur les emplois et les ressources à taux variable sur une période donnée.

- Dénombré l'actif et le passif du bilan à taux variable, à refinancer sur une même période de référence.
- Calculer le total des encours à refinancer à l'actif et au passif pour chaque période.
- Calculer le gap de taux selon la différence entre les totaux de l'actif et les totaux de passif à taux variable ou fixe.

Gap=Actif-Passif

➤ **La mesure de marge : sensibilité de la marge en taux d'intérêt**

Permet d'apprécier l'incidence de l'évolution des taux sur la marge de transformation sur les résultats d'un établissement bancaire renseignant aussi la décision du gestionnaire.

EAR (Earning-At-Risk) ou Income-At-risk (IAS) ou Dollar-At-Risk (DAR) : permet de mesurer la dégradation en valeur absolue de la marge d'intérêt suite à une fluctuation adverse des taux d'intérêt.

$EAR = \text{Gap} \times \Delta r$

➤ **La mesure de valeur : VAN du bilan et sensibilité des fonds propres :**

Il s'agit de concept de la valeur actuelle nette (VAN) ou la duration pour apprécier l'incidence des variations négatives des taux d'intérêts sur la valeur patrimoniale de la banque.

- La sensibilité de la VAN et la duration :

La VAN permet d'estimer l'impact défavorable de fluctuation des taux d'intérêt sur la valeur patrimoniale de la banque en cas de taux fixe.

Chapitre II : La gestion des risques bancaires

« Le risk manager, soucieux de la liquidité de ses actifs et de la rentabilité de son activité devra, en appliquant la mesure de valeur, calculer puis comparer la VAN de l'actif et du passif de son bilan. Il tirera les conclusions suivantes :

Si la VAN de l'actif < VAN du passif, alors il réalise une perte financière

Si la VAN de l'actif > VAN du passif, alors il réalise une marge financière ».

- La détermination des VAN englobe la sensibilité de la différence des VAN de l'actif et passif à la variation des taux.

VAN Actif-VAN Passif=VAN du bilan/situation nette actualisée du bilan (SNA)

Si les valeurs de l'actif et du passif sont égales et si la variation de l'actif est égale à celle du passif, la méthode de la VAN revient à déterminer la duration soient égales. Si non on conclura que :

« Si duration de l'actif > duration du passif : l'actif se déprécie plus vite que le passif en cas de hausse des taux d'intérêt. La VAN du bilan se dégradera donc avec cette hausse et s'améliorera en cas de baisse des taux d'intérêt.

Si duration de l'actif < duration du passif : l'actif se déprécie moins vite que le passif en cas d'augmentation des taux, donc la VAN du bilan s'améliorera avec la hausse des taux mais elle chutera avec une baisse des taux d'intérêt ».

- La sensibilité des fonds propres aux taux d'intérêts :

Le gestionnaire fait appel à la duration pour mesurer la sensibilité des fonds propres aux taux d'intérêts.

La duration permet de mesurer l'exposition au risque de la valeur de l'actif (VAN) : la perte maximale attendue sur cet actif pour un seuil de confiance donnée.

La sensibilité des fonds propres au taux d'intérêt est le produit de 3 concepts : levier, le gap de duration ou entre les actifs et les dettes et la variation des taux d'intérêt.

Chapitre II : La gestion des risques bancaires

Si la sensibilité est négative : les fonds propres se détérioreront avec une hausse des taux d'intérêt. Ils se perfectionnent avec une baisse parce que la sensibilité devient positive dans ce cas.

Le risque de change :

Ce risque peut se mesurer par 3 méthodes

➤ **Mesures de marge**

Perme d'apprécier, à partir de la marge d'intérêt, l'effet des variations adverses du risque de change sur la rentabilité de la banque.

$$MB=RB/MB= (Ta-Tb) + (C0/Cn-) (1+Ta)$$

➤ **Mesure de volume**

On calcule la position de change, courte ou longue sur chaque devise après la position de change totale. Cette évaluation permet d'avoir une vision sur l'assiette de risque de change de la banque.

➤ **La mesure de valeur**

La prise en compte des instruments financiers de bilan et hors bilan, et l'estimation de leur VAN permet de déterminer la sensibilité de cette VAN aux fluctuations de taux de change et de taux d'intérêt.

Chapitre II : La gestion des risques bancaires

Section3 : Les Implications Stratégiques Des Accords De Bâle Sur L'institution Financière Bancaire et la nécessité d'un audit bancaire

L'activité bancaire est sans aucun doute l'une des plus régulées sur le plan financier avec l'assurance ; en raison de son rôle particulier dans l'économie et de la nature de ses relations avec ses clients. La réglementation touche à la fois le fonctionnement interne des établissements (cette partie de la réglementation est appelée « réglementation prudentielle ») et l'ensemble de ses relations externes, en particulier avec ses clients. Souvent, des réglementations purement internes affectent les relations extérieures, ce qui démultiplie les conséquences au niveau du fonctionnement et de la gestion. La connaissance et la mise en œuvre des grands domaines de cette réglementation concernent donc l'ensemble des collaborateurs bancaires.

La diversité et la multiplicité des opérations bancaires exigent un contrôle et une inspection rigoureuse pour respecter les normes de l'activité bancaire et protéger les intérêts des clients.

A ce point, les banques ont recours à l'audit interne qui a des différenciations et des complémentarités.

La réglementation prudentielle internationale des systèmes bancaires par les Accords de Bâle

La réglementation prudentielle vise à élaborer un ensemble cohérent et efficace des institutions et des règlements les régissant. Elle assure le bon fonctionnement du système bancaire en vue d'éliminer ou de réduire le risque systémique de façon à prévenir ou résoudre les crises éventuelles.

La réglementation procède à deux problèmes, celui de contrôler les risques que peuvent prendre les banques (contrôle a priori), et celui de la protection des déposants du système bancaire d'un pays ou d'une région en cas de faillite d'un établissement (contrôle a posteriori).⁶⁷

⁶⁷Avenel, Jean-David, Peyrard, Max, «marché et instruments financiers en Europe et dans le monde», édition gualino, 2017, p112

Chapitre II : La gestion des risques bancaires

1 Les institutions réglementaires du comité de Bâle

Le comité de Bâle, qui se réunit régulièrement dans la ville suisse du même nom, est une institution qui a été créée par les gouverneurs des banques centrales du G10 (regroupement de 10 pays) en 1974 et traite des sujets ayant trait à la réglementation bancaire. Il est surtout connu pour ses

accords, qui imposent aux banques des règles de prudence, notamment le respect de certains ratios de solvabilité comme le ratio Cooke, imposé par l'accord Bâle II, appliqué depuis 2008. Il a pour objectif d'améliorer la stabilité du système bancaire international qui assure la stabilité d'un système financier internationalisé.

1.1 Les accords internationaux de réglementation bancaire, dits Accords de Bâle

Ils sont négociés et signés à Bâle, siège de la Banque des règlements internationaux (BRI), par plus de 50 banques centrales, réunies dans le Basel Committee for Banking Supervision (BCBS), dont l'instance décisionnaire est le Group of Governors and Heads of Supervision.⁶⁸

1.1.1 L'Accord de « Bâle I » et la création du ratio Cooke

Ensemble de recommandations formulée en 1988 par le comité de Bâle, qui consiste à garantir la stabilité du système bancaire international en fixant un montant minimum de 8 % de fonds propres par rapport à l'ensemble des crédits accordés par une banque. Ce ratio est appelé **ratio de Cooke en référence** au président du comité de l'époque, dans le but d'intégrer la gestion des risques hors bilan.

1.1.2 L'Accord de « Bâle II » et la création du ratio Mc Donough

La fonction de Bâle II a été d'améliorer le dispositif Bâle I, par un nouvel accord plus complet. La norme montre un avantage pour les grandes banques dans la mesure où Bâle II permet d'optimiser la consommation en Fonds Propres, tandis que Bâle I ne prenait en compte que le risque de crédit.

⁶⁸Jean-Mac, Tariant, « guide pratique des relations Banques Entreprises », édition d'organisation, Paris, 2011, p 236-237

Chapitre II : La gestion des risques bancaires

Ensemble de dispositifs destinée à mieux appréhender les risques bancaires et repose sur 3 piliers :⁶⁹

- Une exigence d'un niveau de fonds propres adapté à la spécifié des risques pris ;
- Une procédure renforcée de surveillance de la gestion des fonds propres ;
- Une plus grande transparence dans la communication des établissements de crédit ;

Les dispositions de Bâle II donnent à l'audit une occasion de renforcer son rôle.

Figure N° 9: Les trois piliers de l'accord Bâle II

Pilier1:	Pilier2:	Pilier3:
Exigence minimal de fonds propres	Surveillance prudentielle	Discipline de marché
Risque de crédit Modifié	-Implication du CA et des dirigenats -Mise en place d'un dispositif de contrôle interne propre à la banque -Vérification de l'efficacité du management des risques opérationnels de la banque	-Information récurrente sur la structure de capital et l'exposition aux risque de la baqne qui devra être publiée afin de réduire l'incertitude de marché
Risque de marché Inchangé	-Suivi des sustèmes de la banque et de la qualité des données	-Plus de transparence et une pression accrue sur le marché encourageront les banques à mieux gérer leurs risques
Risque opérationnel Nouveau	-Mise en place de procédures et de règles	-Nouveaux reportings réglementaires

Source : Dov, Ogien, « comptabilité et audit bancaire », édition dunod, Paris, 2016, p404

⁶⁹Jean-Mac, Tariant, op cite, p238

Chapitre II : La gestion des risques bancaires

Le comité de Bâle n'a pas spécifiquement isolé le rôle de l'audit interne dans une partie dédiée du dispositif. Au contraire, les attentes face à l'audit interne se diffusent explicitement ou implicitement à travers plusieurs dispositions dans les trois piliers:

- L'objectif du 1er pilier est d'assurer que la mesure du besoin en fonds propres d'un établissement de crédit est l'image fidèle du niveau de risque qu'il porte.
- La fonction d'audit interne et le processus de contrôle interne sont au cœur du dispositif afin de garantir l'intégrité et la pertinence de l'ensemble du processus de gestion des risques.
- Les objectifs du 3^e pilier sont :⁷⁰

1. d'améliorer la transparence et la communication financière des banques pour favoriser la discipline de marché.

2. de permettre aux investisseurs de connaître le profil de risques des banques et la gestion et la couverture de ces risques.

Le « **ratio Mc Donough** » du nom du président du Comité de Bâle de 1998 à 2003, un ratio de solvabilité qui renforce l'exigence de fonds propres en élargissant la base de risques couverts et en évoluant le niveau d'exigence de fonds propres avec le niveau de risque de la banque.

$$\frac{\text{Fonds propres réglementaires}}{\text{Risque de crédits} + \text{Risque de marché} + \text{Risque opérationnel}} \geq 8\%$$

Dans ce ratio, les Fonds Propres réglementaires doivent recouvrir le minimum de fonds propres exigé par le ratio Cooke, ainsi que les risques de marché et les risques opérationnels. Bâle II exige donc un ratio de Fonds Propres plus strict (pilier 1), avec une surveillance prudentielle (pilier 2), une communication et une information financière (pilier 3). Bâle II reste essentiellement une norme de Fonds Propres minimum et ne prend pas en compte tous les risques (risque de liquidité).

⁷⁰Dov, Ogien, « comptabilité et audit bancaire », édition dunod, Paris, 2016, p404-405

Chapitre II : La gestion des risques bancaires

1.1.3 L'Accord de « Bâle III », une maîtrise des risques renforcée à l'horizon de 2015

Il est apparu nécessaire d'améliorer Bâle II, tout en conservant le concept fondamental d'un niveau de Fonds Propres en fonction du niveau de risque

La crise financière de 2008 a provoqué les marchés financiers et notamment l'économie mondiale. Elle a permis de mettre en exergue la non-adéquation du cadre réglementaire des accords de Bâle II aux situations extrêmes.

Afin de réagir à la crise, le comité de Bâle a décidé de publier de nouvelles normes le 16/12/2010. Le texte connu sous le nom de « Bâle III » comprend un ensemble de mesures destinées à renforcer

la résilience des grandes banques internationales ainsi que des mesures spécifiques sur le risque de liquidité.

Le tableau ci-dessous récapitule les objectifs des accords de Bâle

Tableau N°6: Etat synoptique de l'évolution de la réglementation bancaire

1988	2008	Depuis 2013
Bâle I	Bâle II	Bâle III
L'accord de 1988 (dit Bâle I ou ratio Cook) a établi un ratio minimum de fonds propres.	L'accord de Bâle II (dit ratio Mc Donough) a introduit : -un périmètre de risques élargi -des mesures de capital plus économiques et sensibles aux risques -une organisation en trois piliers.	La réforme Bâle III apporte des changements majeurs à Bâle II afin de tirer les leçons de la crise financière.

Chapitre II : La gestion des risques bancaires

<p>[FP globaux]/ [Exigence de FP (crédit+marché)]>8%</p>	<p>Pilier 1 : Exigence minimal de FP [FP globaux]/ [Exigence de FP (crédit +marché +opérationnel)]>8%</p> <p>Pilier 2 : Surveillance prudentielle</p> <p>Pilier 3 : Discipline de marché</p>	<p>Pilier 1 : Exigence minimal de FP renforcées + ratio de liquidité court terme (LCR)</p> <p>[FP (CET1 et T1 et globaux)]/[Exigence de FP (crédit + marché+ opérationnel)]>6% et 8% et 10.5%</p> <p>LCR : Actifs liquides/Besoins de liquidité> 100%</p> <p>Pilier 2 : Surveillance prudentielle renforcée</p> <p>Pilier3 : Discipline de marché</p>
<p>A l'origine, risque de crédit uniquement complété en 1996 par les risques de marché</p>	<p>Ajout de risque opérationnel en pilier1</p> <p>Utilisation possible des modèles internes (risque de crédit et risque opérationnel)</p> <p>Possibilité pour le régulateur d'imposer des add-on de capital</p>	<p>Renforcement du ratio de solvabilité et ajout d'une exigence de liquidité de court terme au pilier 1</p> <p>Introduction de nouvelles mesures (ratio de levier, NSFR)</p> <p>Visions macro-prudentielle (banque systémiques)</p>

FP= Fonds Propres

Source : Catherine, Karyotis, l'essentiel de la banque, édition Gualino, Paris, 2019, p80

Conclusion :

Chapitre II : La gestion des risques bancaires

Les banques jouent un rôle économique très important. Elles contribuent (de même que les marchés financiers) à orienter l'argent de ceux qui en ont momentanément trop vers ceux qui en ont besoin et présentent des garanties suffisantes

Maîtriser et gérer les risques est une tâche importante pour les responsables des banques ; moyennant des différentes méthodes de gestion, classiques et / ou nouvelles, les responsables peuvent atténuer ces risques et faire accroître la performance de leurs établissements.

Les accords de Bâle ont alors été proposés afin d'assurer une stabilité via la prévention des risques qui ont pour objet de mieux encadrer les pratiques du monde bancaire, et notamment d'éviter un endettement excessif des banques, c'est-à-dire l'émission d'un volume trop important de crédits pour limiter les risques d'une crise systémique à l'échelle internationale.

Chapitre III : L'audit interne au sein de BNA

Chapitre III : L'audit interne au sein de la banque

Tout travail théorique ne peut être jugé efficace et générateur de valeur ajoutée s'il n'est pas suivi d'une démonstration pratique, mettant en exergue toutes les conclusions qu'un chercheur a pu réaliser après beaucoup d'efforts en quête d'informations nécessaires.

Partant de ce principe et après avoir éclairci les différentes notions théoriques, relatives au thème étudié à travers une présentation structurée en deux chapitres à savoir : «Cadre théorique de l'audit interne, l'environnement bancaire » ; nous allons essayer de mettre en pratique les acquis fournis par cette partie.

Pour ce faire on va essayer de développer le cadre théorique avec un cas pratique qui s'intéresse au déroulement de la mission d'audit au niveau de la direction de l'audit interne du Banque Nationale d'Algérie (BNA).

L'objet de ce chapitre consiste principalement à mettre en évidence les principales étapes de déroulement d'une mission d'audit interne dans une banque, en essayant d'appliquer la méthodologie adoptée au niveau internationale et présentée dans le chapitre d'audit interne et cela sur un processus incontournable dans l'activité de notre banque (BNA) en occurrence :le cycle de crédit immobilier.

Chapitre III : L'audit interne au sein de BNA

Section1 : Mission d'audit interne

1 Conduire une mission

La mission d'audit est un ensemble d'action afin de répondre aux besoins du conseil et de la haute direction de l'organisation.

Figure 10: Conduire une mission

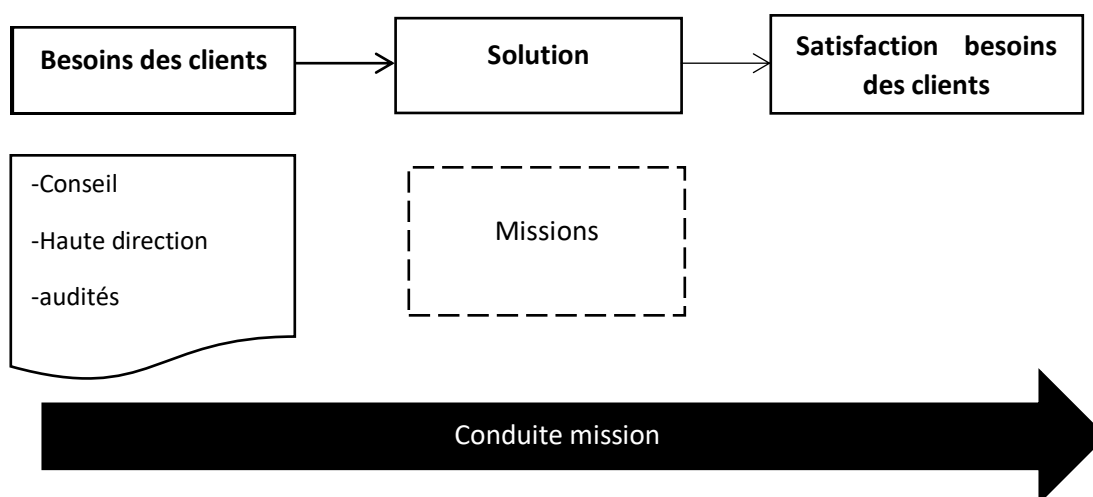


Schéma : Zied-boudriga, « l'audit interne : organisation et pratique », édition azurite, Tunisie, 2012, p141

Conduire une mission d'audit c'est de recevoir une demande d'aller voir. Cette demande est orientée, étriquée et de simple contrôle et de préparer un diagnostic, et de convaincre les patients de se soigner.

Le rôle de l'auditeur est d'illustrer les raisons de la demande, de formaliser cela en un ordre de mission (document officiel), d'identifier les risques de la chose auditée, d'organiser ces vérifications : planning, programme, spécifications.

A ce niveau, il va élaborer ces vérifications.

Chapitre III : L'audit interne au sein de BNA

Ensuite, zone de risque par zone de risque, l'auditeur va conclure, traité, validé avec l'audité concerné, établir ensemble une solution s'il y a un problème.

Figure 11: les étapes d'une mission d'audit

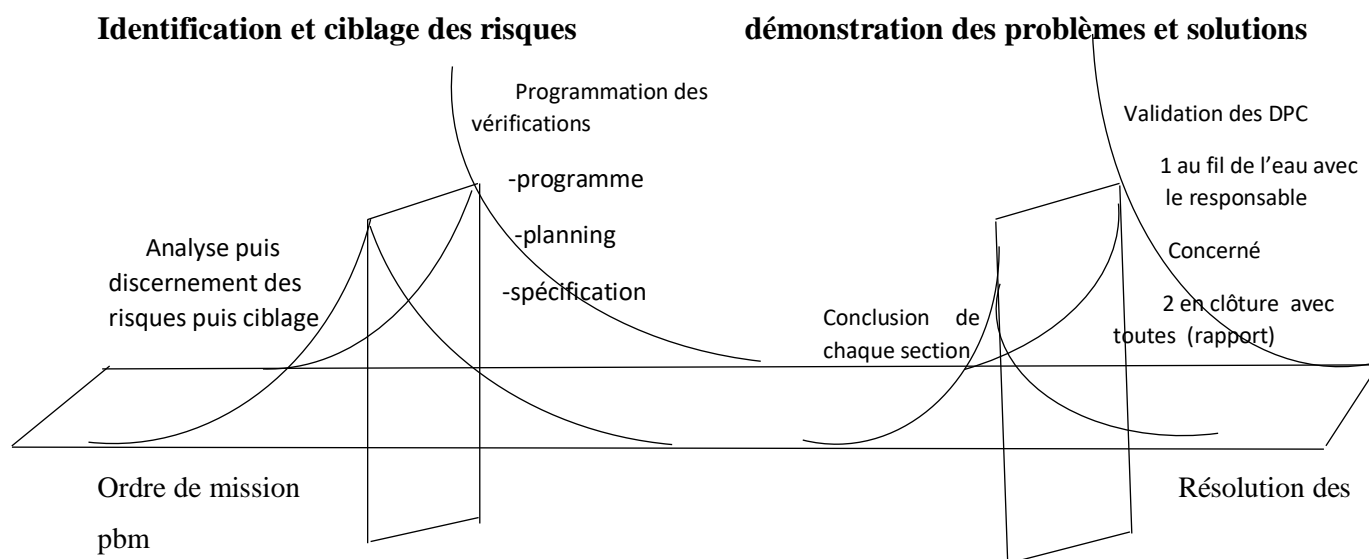


Schéma : Olivier Lemant, « l'audit interne », édition, e-theque, 2002, p23

1.1 L'identification et Ciblage des Risques

L'identification et ciblage des risque est la partie la plus compliquée et la plus dur d'une mission.

Par définition l'audit interne est une activité qui aide l'organisation à réaliser ses objectifs ; d'où la naissance de la nouvelle approche de l'audit interne « une approche par risques », lorsque

Chapitre III : L'audit interne au sein de BNA

l'auditeur identifie un risque va poser cette question : « comment est-il couvert ? Y a-t-il des lacunes dans le dispositif de contrôle interne ». ⁷¹

L'auditeur va découper la mission en élément plus facile à produire un concept, ensuite pour chaque élément il va établir le « **Tableau des risques : référentiel** » : qui contient les risques, les objectifs

et les moyens habituels dans le but de maîtriser ces risques et atteindre ces objectifs ou pratiquer la bonne gestion (PBG).

Tableau N°7: Tableau des risques: référentiel

Référentiel			
entité/ domaine/ opération	objectifs	risques	PBG/ moyens habituels
		R1	
		R2	
		R3	

Source: Olivier Lemant, l'audit interne, édition e-theque, 2002, p24

L'auditeur a ainsi terminé son Analyse des Risques au bureau. Il va maintenant sortir de son bureau pour des travaux qui vont le maintenir au sein de l'unité auditée

Il est d'usage de commencer par la réunion d'ouverture :

Selon R.WRIGHT, cette réunion doit contribuer à 5 principes : ⁷²

1-Préparation de la réunion par les auditeurs avec l'équipe responsable de la mission

⁷¹Ziedboudriga, « l'audit interne : organisation et pratique », édition, azurite, 2012, p49

⁷²Jacques, Renard, op cité, 7e édition, p240

Chapitre III : L'audit interne au sein de BNA

2-Préparer par les audités une liste d'information, tous les éléments auxquels on a l'intention de se référer

3-Communication de l'ordre de jour prévu : c'est-à-dire un compte rendu sur l'équipe des auditeurs chargé de la mission ainsi que la fonction

4-Conduite de la réunion par l'audit interne

5-Création d'un climat de coopération

Le programme d'audit ou programme de travail : « programme de vérification »

C'est un document qui va procéder à la détermination des tâches. Un outil de planification.⁷³

L'auditeur conclura en complétant le tableau précédent et donc en le transformant en « Tableau des Risques : FfA » : des évaluations préliminaires des risques que l'auditeur va viser ceux dont il va s'ajuster. (Élevé, moyen, faible).

Tableau N°8: Tableau des Risques: FfA

Forces et faiblesse apparente		
F/f	comm/ justif/ explic	évaluation préliminaire des risques
		élevé
		moyen
		faible

Source : Olivier Lemant, l'audit interne, édition e-theque, 2002, p25

⁷³Ibid0p246

Chapitre III : L'audit interne au sein de BNA

A ce stade, l'auditeur effectue ses vérifications qui désignent soit qu'il n'y a pas de problème (risque ou dysfonctionnement), soit qu'il y en a un problème dont il va établir une FRAP.

FRAP : Feuille de Révélation et d'Analyse de Problème

La FRAP est un document normalisé qui contient l'énoncé de problème et les dans le but de conduire le raisonnement de l'auditeur à seul fin de l'amener à formuler des recommandations.⁷⁴

Les tableaux précédents peuvent alors se compléter en un « Tableau des Risques avérés »

Tableau N°9:Tableau des risques avérés

conclusions-restitution		
Points forts (description)	points faible	
	Enoncé	reco
	5. les fiches de visite ne permettent pas de ...	Compléter la procédure en précisant que...
Après vérif le risque s'avère faible car...	n/a	
Non vérifié		

Source : Olivier Lemant, l'audit interne, édition e-theque, 2002, p26

1.2 Démonstration des problèmes et solutions

Cela est organisé en 5 étapes :

1-L'auditeur, va conclure s'il n'a pas de problème, s'il y en a un il va alors faire une FRAP.

2-II va faire confirmer sa FRAP par le chef de mission

⁷⁴Jacques, Renard, op cité, 7e édition, p261

Chapitre III : L'audit interne au sein de BNA

3-Il va la valider avec le responsable correspondant et ils vont cerner une solution ensemble.

4-L'ensemble de FRAP sera regroupé en un projet de rapport et validé avec l'ensemble des responsables audités

5-Après les modifications du projet, un rapport définitif sera envoyé à la direction.

En effet, la conclusion d'une mission d'audit interne est :

Un plan d'actions élaboré par les audités, décidé par eux avec leur hiérarchie, communiqué à l'audit interne pour réaction éventuelle, et dont la mise en œuvre est suivie.

Le dispositif de maîtrise des risques (DMR) mobilise plusieurs catégories d'acteurs classées en trois lignes de maîtrise.

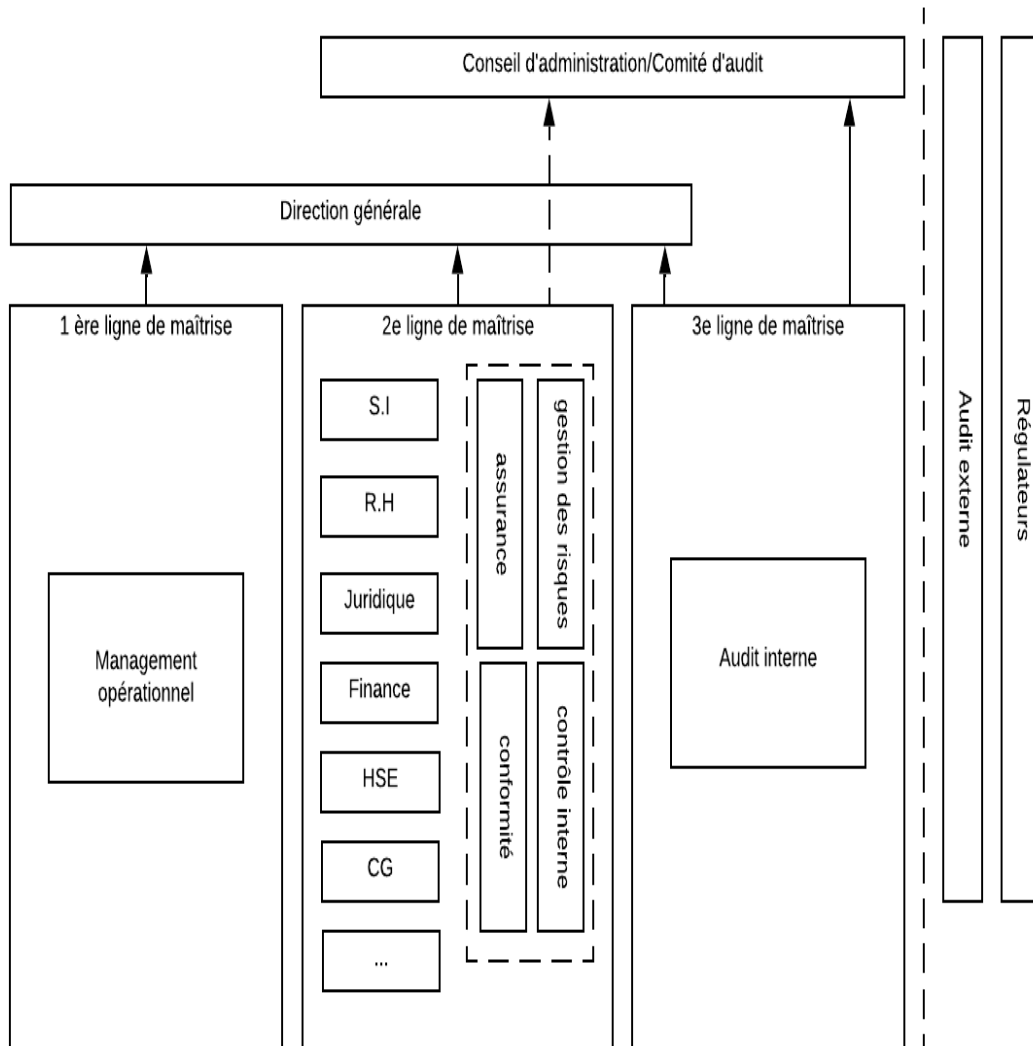
La troisième ligne de maîtrise ce qui appelée aussi contrôles de troisième niveau, est considérée comme l'évaluation globale et indépendante du dispositif des risques, réalisée par l'audit interne.

Le rôle de l'audit interne est d'assurer que la maîtrise des risques est efficace et efficiente.

« À ce titre, le contrôle de troisième niveau est le garant ultime du dispositif. Par ses audits, il fait ce que le président de l'entreprise ferait lui-même s'il en avait le temps et les compétences »

Chapitre III : L'audit interne au sein de BNA

Figure 12: Le modèle des trois lignes de maîtrise



Source : Fratta, Hervé, Masselin, Jean-Luc, Maders, Henri-Pierre, « Les métiers d'auditeur interne et de contrôleur permanent », édition eyrolles, paris, 2014,p15

Chapitre III : L'audit interne au sein de BNA

Section 2 : Déroulement d'une mission d'audit du cycle crédit immobilier au sein de la BNA

Notre mission d'audit portera sur le cycle crédit immobilier aux particuliers

Toutes les données de cette section sont inspirées d'un mémoire effectué au niveau de la BNA

Le processus de déroulement d'une mission d'audit interne au niveau de la BNA « mission d'audit de cycle crédit immobilier aux particuliers », est formalisé en trois étapes.⁷⁵

1 Phase de préparation

Pour effectuer un audit bancaire, il faut organiser un plan restreint afin de faciliter la tâche et d'éviter les erreurs. Cette phase ouvre la mission d'audit.

1.1 L'ordre de mission

C'est une Lettre adressée aux auditeurs de la Banque, envoyée par la direction générale de l'audit interne pour la vérification d'une banque, elle contient le processus de la mission, parmi les points les plus importants recherchés par l'auditeur :

- Définir les objectifs de la mission par l'auditeur
- Analyser les objectifs des opérations
- Identifier et évaluer les risques
- Évaluation et conception de contrôle
- Déterminer les objectifs de l'audit.

Le processus de cette mission est vérifié par la personne désignée de cette tâche.

1.2 Le plan d'achèvement de la fonction de vérification (octroi des crédits)

Après avoir reçu la lettre de mission, l'auditeur va élaborer le plan d'achèvement des tâches de vérification.

⁷⁵« Pratique de l'Audit Interne en milieu bancaire », mémoire de fin d'étude, option Comptabilité, Contrôle et Audit, Ecole Supérieure de Banque, p, encadré par

Chapitre III : L'audit interne au sein de BNA

Tableau N°10: Plan d'achèvement des tâches de vérification

Opération	Objectif de l'opération	Identifier les risques	Evaluation et conception du système de contrôle	Outils	Objectifs de l'audit
Organisation de cycle crédits	Respect de l'organisation de cycle des prêts conformément à la structure organisationnelle de l'Agence. Respecter les principes de la séparation des tâches.	Risque de non-conformité. Risques liés à l'exploitation	Structure organisationnelle. Descriptions de poste.	Vérification Entretien personnel	Veiller au respect de l'organisation de cycle des crédits. Assurer le respect des principes de la séparation des tâches.
Instructions du dossier de prêt.	Etudier et examiner la demande de prêt.	Risque de non-conformité. Risques liés à l'exploitation.	Demande de prêt : -demande écrite. -signé par l'emprunteur.	Vérification physique (document).	la demande de crédit se fait à partir d'une demande écrite signée par l'emprunteur. s'assurer que la demande de prêt est

Chapitre III : L'audit interne au sein de BNA

					examinée et étudiée par une personne désignée.
	Emettre un reçu de dépôt temporaire.	Risque de non-conformité. Risques liés à l'exploitation.	Renseignements obligatoires pour le dépôt temporaire d'une demande de crédit : -la nature de la demande. -un indicateur ou la nature de l'agence. -l'objet de la demande de prêt. La date de la demande.	Vérification physique (document).	-S'assurer de la réception du dépôt au client. -S'assurer que la demande de prêt est inscrite dans le registre qui convient.
	Enregistrement de la demande de crédit dans le registre qui lui est attribué.		Consigner la demande.		
	Documents exigés de la banque.	Risque de non-conformité.	Liste des documents requis pour un prêt d'investissement : -Statut juridique. -Pièce d'identité	Vérification physique (présence de documentation).	Vérifier que tous les documents sont fournis par le client

Chapitre III : L'audit interne au sein de BNA

			<ul style="list-style-type: none"> - Un certificat du service des impôts. -Dossier commercial. -Contrat de propriété. -Etudes techniques et économiques. -Un bilan d'ouverture et une estimation de la durée des crédits -Formalités relatives à l'équipement. - Plan de paiement. 		
	Réception du dépôt final à la réception du dossier complet	Risque de non-conformité	<p>Documents obligatoires de réception finale:</p> <ul style="list-style-type: none"> - un indicateur ou la nature de l'agence. -ordre séquentiel. - l'objet de la demande de prêt. - la date du dépôt 	Vérification physique (présence de documentation).	réception du dépôt final à la réception du dossier

Chapitre III : L'audit interne au sein de BNA

			de la demande. -la date à laquelle le fichier est enregistré.		
	Un examen rigoureux de la documentation du client.	-Non-respect des lois et procédures internes. -Risque liés à l'exploitation	Authenticité de la documentation client : -Fiche commerciale. - la plateforme de l'entreprise. - les règles internes de l'entreprise. -Signature du partenaire	Vérification physique (convergence des documents)	examen rigoureux de la documentation fournie par le client. -respecter les règles, lois et procédures internes.
	L'activité doit être légalement autorisée avec la transmission des documents comptables par le client.	Le risque de non-conformité. Risque lié à l'exploitation. Le risque de fraude externe.	Documents comptables : - Un certificat du service des impôts. -Études techniques et économiques. Un bilan d'ouverture et une estimation de la durée des prêts.	Vérification physique (convergence des documents).	l'activité doit être légalement autorisée et que les documents comptable sont soumis.
Etude du dossier de	Traiter le dossier de demande de	Le risque de non-	Comparer la date d'enregistrement	Entrevue personnelle	S'assurer que le dossier de

Chapitre III : L'audit interne au sein de BNA

crédit	prêt. Etudier les dossiers dans un délai maximal de 15 jours.	conformité. -Risque lié à l'exploitation. Le risque d'erreur.	du fichier avec la date de la carte de licence.	Vérification.	prêt est traité conformément aux règles de gestion.
Prendre la décision	Réalisation de la décision suite à la demande de crédit. Créer cinq copies de la carte de licence	Risque lié à l'exploitation. -Le risque de non-conformité. - Risque de crédit.	Signature	Vérification des documents.	S'assurer de l'existence d'un avis attribué à l'étude et de la signature le directeur de l'agence sur la demande de crédit. S'assurer que cinq copies de la carte de licence sont créées et qu'elles doivent avoir une signature approuvée.

Source : « Pratique de l'Audit Interne en milieu bancaire », mémoire de fin d'étude, option Comptabilité, Contrôle et Audit, Ecole Supérieure de Banque, p, encadré par

1.3 L'identification et l'évaluation des risques

On parle d'identification des zones à risque. On ne recherche pas à analyser la cause et l'importance du risque mais simplement à connaître les zones à risques. Cette phase permettra à

Chapitre III : L'audit interne au sein de BNA

l'auditeur de construire son référentiel. C'est à partir de là que l'auditeur intègre dans sa démarche la notion de risque qui ne le quittera plus.

Le cycle crédit immobilier peut être décomposé en succession des tâches, qui vont retracer tout le processus. Chaque tâche a des objectifs précis que l'auditeur doit atteindre tout en évaluant les risques liés aux différentes étapes de sa mise en œuvre :

Tableau N°11: Tableau des risques liés au crédit immobilier aux particuliers

Objectifs	Risques	Evaluation	Dispositifs du contrôle interne
Tache n° 1 : Entrevue d'information			
Prise en charge du client par une meilleure qualité de service.	Mauvaise qualité de service d'où un risque d'atteinte à l'image de la banque.	Fort	Personnel d'accueil qualifié et formé.
Informers le client sur les offres de financement offertes par la BNA dans le domaine du crédit immobilier.	Risque de perte des clients en cas d'information erronée.	Moyen	Disponibilité de prospectus complets et régulièrement mis à jour sur les offres de financements proposées par la banque au niveau de l'ensemble des agences.
Formaliser l'offre de financement proposée au client sur support papier.	Non-respect des directives de la direction générale.	Fort	Existence d'une procédure interne écrite prévoyant la délivrance systématique d'une offre de financement formalisée par écrit sur support standardisé, pour toute demande d'information par les clients

Chapitre III : L'audit interne au sein de BNA

Tache n° 2 : Introduction de la demande de crédit			
Formaliser la demande de crédit par un dossier en bonne et due forme. (respectant les conditions de forme et de fond).	<ul style="list-style-type: none"> -Non-respect des directives de la direction générale - Acceptation de dossiers incomplets - Acceptation de documents falsifiés - Risque de non remboursement - Risque defraude. 	<p>Fort</p> <p>Moyen</p> <p>Moyen</p> <p>Elevé</p> <p>Moyen</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Dossier de crédit formalisé (contenant l'ensemble des documents nécessaires) -Appréciation des conditions de forme du dossier basée sur les textes réglementaires régissant l'activité du crédit immobilier au niveau du BNA - Vérification systématique de la régularité des documents remis par le client.
Enregistrement des dossiers reçus.	<ul style="list-style-type: none"> - Perte de documents ou de dossiers ; - Risque d'atteinte à l'image de la banque. - Risque réglementaire. 	<p>Fort</p> <p>Fort</p> <p>Moyen</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Existence des registres de réception des dossiers de crédit immobilier - L'enregistrement des dossiers reçus sur le système d'information.
Tache n° 3 : Analyse détaillé du dossier de crédit			
Vérification de l'identité, de la situation familiale, de l'emploi et des revenus du demandeur.	-Mauvaise appréciation des renseignements personnels de l'emprunteur.	Faible	Procédure d'analyse de la demande de crédit immobilier et de la situation financière du client inclut une vérification minutieuse de son

Chapitre III : L'audit interne au sein de BNA

	<p>-Prise de décision erronée.</p> <p>-Risque d'atteinte à l'image de labanque</p> <p>-Risque réglementaire.</p>	<p>Faible</p> <p>Fort</p> <p>Moyen</p>	<p>Identité, de sa situation familiale ainsi que l'authenticité de ses revenus.</p>
<p>S'enquérir sur la situation patrimoniale et financière du demandeur.</p>	<p>- Risque de surendettement du client.</p>	<p>Faible</p>	<p>Analyse de la situation financière du client (avoirs, propriétés et dettes), de sa capacité d'emprunt et de ses besoins de financement à travers des outils fiables et adéquats.</p>
<p>Détecter les clients ayant eus des problèmes de solvabilité antérieurement.</p>	<p>-Risque d'immobilisation et de non remboursement.</p> <p>-Risque d'accorder des crédits à un client insolvable.</p>	<p>Fort</p> <p>Fort</p>	<p>Consultation systématique de la « centrale des risques » de la banque d'Algérie.</p>
<p>Evaluation préalable des garanties devant être recueillies en cas de décision favorable</p>	<p>-Octroi de crédits non couverts par des garanties suffisantes.</p> <p>-Risque de non remboursement</p>	<p>Fort</p> <p>Fort</p>	<p>Analyse préalable des garanties par le service juridique de l'agence. Fourniture des rapports d'expertise des garanties par des experts indépendants et agréés par la banque</p>
Tache n° 4 : Prise de décision / autorisation de crédit			

Chapitre III : L'audit interne au sein de BNA

<p>S'assurer que les crédits sont autorisés par les organes habilités.</p>	<p>-Risque de non-respect des directives du BNA.</p> <p>-Risque de non remboursement.</p> <p>-Autorisation de crédit émanant d'un comité de crédit non concerné.</p>	<p>Fort</p> <p>Fort</p> <p>Faible</p>	<p>-Les délégations de pouvoirs concernant les autorisations de crédit sont régies par un dispositif pyramidal ;</p> <p>-Tous les crédits doivent être matérialisés par un écrit formalisé sur une lettre d'autorisation de</p>
			<p>crédit ;</p> <p>-Les comités de crédit ne peuvent autoriser que les dossiers de crédit relevant de leur compétence.</p>
<p>S'assurer de la formalisation de l'autorisation de crédit sur un imprimé et de sa communication aux structures concernées.</p>	<p>-Octroi des crédits non autorisés.</p> <p>-Risque de non remboursement.</p> <p>-Non-respect des directives de laDG.</p> <p>-Non-respect de la réglementation.</p>	<p>Moyen</p> <p>Fort</p> <p>Fort</p> <p>Moyen</p>	<p>Tous les crédits doivent être matérialisés par un écrit formalisé sur une lettre d'autorisation de crédit, reprenant l'ensemble des informations nécessaires à la mise en place du crédit, et diffusée aux structures concernées.</p>
<p>S'assurer que tout refus d'octroi de crédit est justifié par des motifs clairs et convaincants.</p>	<p>-Perte des clients.</p> <p>-Atteinte à l'image de la banque.</p> <p>-Risque réglementaire (en cas de refus abusif.)</p>	<p>Moyen</p> <p>Fort</p> <p>Moyen</p>	<p>La prise de décision du comité de crédit doit s'appuyer sur un dossier de crédit documenté (dont l'avis du chargé d'études est joint), et être matérialisée par un PV dûment établi dont copie est classée dans le dossier de crédit.</p>

Chapitre III : L'audit interne au sein de BNA

Tache n° 5 : Recueil des garanties			
Les garanties recueillies ne doivent pas comporter des vices de forme ou de fond.	Risque de non réalisation des garanties recueillies en cas de défaillance du client.	Moyen	Les services juridiques de l'agence et de groupe d'exploitation doivent valider toutes les garanties recueillies.
S'assurer de la juste valeur des biens immobiliers pris en hypothèque.	-Risque de variation de la juste valeur du bien immobilier. - Non recouvrement de la	Fort Moyen	Les garanties recueillies doivent faire l'objet d'une évaluation par des experts indépendants. (fourniture des rapports d'expertise)
	créance.		
Tache n° 6 : Mobilisation du crédit			
S'assurer avant toute mobilisation du crédit du recueil préalable des garanties.	-Risque d'octroi des crédits non couverts par des garanties. .	Fort Faible	Le déblocage du crédit est systématiquement conditionné par le recueil des garanties. -Vérification périodique du recueil des garanties devant l'être après déblocage du crédit.

Chapitre III : L'audit interne au sein de BNA

S'assurer que le crédit autorisé et mobilisé est matérialisé par un acte juridique légal.	Risque d'immobilisation et de non remboursement.	Fort	Etablissement systématique d'une convention de crédit (dûment signée par le client et le directeur d'agence) reliant l'emprunteur et la banque avant tout déblocage du crédit.
S'assurer que la prime d'assurance est payée, et que les frais de gestion des dossiers ainsi que les commissions d'engagement sont perçus, enregistrés et comptabilisés.	-Non -respect des directives de la DG. -Non prélèvement des frais et commissions en vigueur.	Fort Moyen	-Verrouillage et sécurisation du système d'information requis afin d'assurer une gestion efficace du traitement de la perception des différents frais et commissions. -Garantir à travers ce système un passage automatique des écritures comptables y afférentes.
Tache n° 7 : Traitement des impayés			
S'assurer que les impayés sont rapidement détectés et pris en charge.	Risque de non remboursement.	Fort	-L'ensemble des créances bancaires doivent être régulièrement suivies. -Transmission d'une mise en demeure au client en cas de survenance d'un incident de paiement.
S'assurer de la mise en jeu des garanties en cas d'impayé.	Risque de non remboursement.	Fort	Toute agence bancaire doit se doter d'un service juridique ou contentieux chargé de la mise en jeu des garanties.

Chapitre III : L'audit interne au sein de BNA

Traitement comptable conforme des créances impayées et des intérêts et pénalités de retard.	-Non perception des frais et intérêts. -Défaillance du système d'information.		Verrouillage et sécurité du système d'information requis afin d'assurer une gestion efficace du traitement des créances impayées.
---	--	--	---

Source : « Pratique de l'Audit Interne en milieu bancaire », mémoire de fin d'étude, option Comptabilité, Contrôle et Audit, Ecole Supérieure de Banque, p, encadré par

Evaluation des risques

Selon le diagramme de FARMER :

- Les risques se trouvant dans les zones dont la cotation est de 1 /2/ 3 sont des risques faibles.
- Les risques se trouvant dans les zones dont la cotation est de 4/ 6 sont des risques moyens.
- Les risques se trouvant dans les zones dont la cotation est de 8 /9 /12 /16 sont des risques forts.

Tableau N° 12: Tableau expliquant la méthode d'évaluation des risques liés au crédit immobilier

Code	Événements de risque	Fréquence	Impact	e*impact	Fréquence du risque	Evaluation
1	Atteinte à l'image de la banque.	2	4	8		Fort
2	Perte des clients.	1	4	4		Moyen
3	Octroi des crédits non autorisés.	1	4	4		Moyen
4	Non-respect des directives de la Direction Générale.	3	4	12		Fort

Chapitre III : L'audit interne au sein de BNA

5	Non-respect des procédures réglementaires.	1	4	4	Moyen
6	Retard dans le traitement des dossiers de crédit (délais trop long).	4	3	12	Fort
7	Acceptation des dossiers incomplets.	2	3	6	Moyen
8	Acceptation des documents falsifiés.	1	4	4	Moyen
9	Octroi des crédits à des clients douteux ou insolvable.	2	4	8	Fort
10	Risque de fraude (interne ou externe) : fausse identité du client, client inexistant, falsification des documents.	1	4	4	Moyen
11	Perte sur le PNB en raison de la non perception des commissions et frais sur le client.	1	4	4	Moyen
12	Non remboursement du crédit.	2	4	8	Fort
13	Surendettement du client.	1	3	3	Faible
14	Non-respect des conditions de la LAC.	1	3	3	Faible
15	Octroi des crédits non couverts par des garanties suffisantes.	2	4	8	Fort
16	Autorisation de crédit émanant d'un comité de crédit non concerné.	1	3	3	Faible
17	Non réalisation des garanties recueillies en cas de défaillance du client.	2	3	6	Moyen
18	Perte d'information ou des documents légaux.	2	4	8	Fort
19	défaillance du système d'information.	2	4	8	Fort
20	Mauvaise appréciation des renseignements personnels de l'emprunteur.	1	3	3	Faible

Chapitre III : L'audit interne au sein de BNA

21	Prise de décision erronée.	1	3	3	Faible
22	Risque de variation de la juste valeur du bien immobilier.	2	4	8	Fort
23	Non recouvrement de la créance.	1	4	4	Moyen

Source : « Pratique de l'Audit Interne en milieu bancaire », mémoire de fin d'étude, option Comptabilité, Contrôle et Audit, Ecole Supérieure de Banque, p, encadré par

Le commentaire

Les principaux risques liés au processus crédit immobilier dans trois zones à savoir :

- La zone des risques faibles
- La zone des risques moyens
- La zone des risques forts

A ce niveau, il est important de se focaliser sur les risques les plus forts pour essayer de les faire converger par la suite vers des risques moyens ou faibles, en proposant des contrôles adéquats.

1.4 Lettre à la structure auditée

Une lettre envoyée par la direction générale de l'audit interne qui contient la tâche de vérification et d'évaluation de cycle de crédit avec la date et l'agence où s'effectue la mission d'audit.

Elle comprend également les objectifs de la fonction d'audit et l'évaluation de système de contrôle interne à travers :

- Lignes directrices et principes de base de la politique de prêt de la Banque ;
- l'efficacité et l'efficience du traitement opérationnel dans le système d'information ;
- mettre en œuvre les dispositions de la réglementation bancaire algérienne en matière de risque de crédit sur lesquelles les banques et les établissements financiers doivent s'appuyer, notamment :
 - Un système de choix et de mesure du risque de crédit.
 - Système de contrôle et de gestion des risques.

Chapitre III : L'audit interne au sein de BNA

A ce point, le document est validé par la signature du gestionnaire de la vérification interne et envoie une copie à tous les organismes qui seront examinés.

2 Phase de mise en œuvre

Après la phase de préparation, l'auditeur est chargé de la phase de réalisation, cette étape est divisée en deux étapes :

2.1 Etape d'affectations des tâches

C'est un document que le l'auditeur prend avec lui lorsqu'il s'apprête à accomplir sa tâche, c'est-à-dire une licence, une commande ou une affectation à la vérification, qui contient des renseignements sur le l'audité tel que :

- Nom et prénom
- fonction
- Adresse où la tâche est exécutée
- le but de son visite
- moyens utilisés pour son arrivée avec la date de sortie et d'entrée spécifiée.

2.2 L'étape d'exécution de la tâche

Une fois que l'auditeur accomplit sa mission, il va élaborer une fiche de pointage de ses taches : L'événement, la cause de l'événement, le résultat de l'événement et, enfin, les recommandations.

À la suite d'un audit du service des crédits de la Banque nationale d'Algérie, on a obtenu des évaluations :

Cas1

A-Fait: L'organisation du processus d'octroi de crédit n'est plus appropriée avec la gestion automatisée du processus de conformité fourni par le nouveau système d'information.

B-Cause: Les structures responsables de l'élaboration de nouvelles procédures réglementaires des agences n'ont pas suivi le développement et les progrès de la banque.

C-Conclusion :L'organisation actuelle n'est pas identique par rapport aux nouvelles fonctionnalités apportées par le nouveau système d'information, ainsi que les programmes qui

Chapitre III : L'audit interne au sein de BNA

menacent les principales bases de contrôle interne, c'est-à-dire la non-application de principe de séparation des tâches, indépendance des fonctions et les risques opérationnels que la banque subie.

D-Recommandations : Examiner l'organisation actuelle de la fonction d'offre de prêts en sélectionnant un nouvel organigramme qui est compatible avec les nouvelles caractéristiques apportés par le nouveau système d'information qui répondent à la mise à jour de la banque.

Cas2 :

A-Fait: Les agences n'ont pas de manuel sur les procédures de crédit pour décrire le processus à suivre par les fonctionnaires responsables ainsi que le traitement des dossiers de prêt.

B-Cause : Absence du manuel de procédure.

C -Résultat :

- un contrôle inadéquat des activités de crédit au niveau des agences.
- contrôle inadéquat des risques (risque de prêt).

D-Recommandations : Intégrer toutes les dispositions réglementaires existantes régissant la gestion des différentes opérations de crédit dans le manuel de procédures et s'assurer de leur publication.

Cas3

A-Fait: Absence d'analyse prédictive des coûts et des revenus directs et indirects, analyse coûts-avantages des opérations de crédit liées aux coûts d'exploitation, rémunération des fonds privés et risque de non-paiement par le bénéficiaire.

B-Cause: l'inexistence d'une application qui permet la sélection et le traitement du coût des transactions de crédit pour les clients.

C- Résultat : Risque de non-conformité.

Chapitre III : L'audit interne au sein de BNA

D-Recommandations : Respect de la réglementation bancaire par l'intégration des critères de rentabilité des opérations de crédit dans le système de sélection du risque de crédit.

3 Phase de suivi

Dès que l'auditeur effectue ses tâches, il va élaborer un rapport final, validé par l'ensemble des structures auditées et présenté à la hiérarchie (responsables des structures auditées), ainsi qu'au Président Directeur Général. Il sert comme document d'information et permet de palier aux différentes anomalies relevées en mettant des actions correctives pour la mise en œuvre des recommandations. C'est ce que nous allons examiner à travers les trois cas précédents

3.1 La présentation de rapport

L'octroi de crédit est la principale activité de la Banque et, par conséquent, la nécessité de mettre en place des systèmes de mesure et d'analyser des risques tels qu'ils sont définis dans les dispositions relatives au système de contrôle interne.

Le crédit fait face à de multiples risques à savoir :

- le risque de non-paiement : refus de rembourser, décès de l'emprunteur.
- risque de liquidité
- Risques juridiques
- risque opérationnel

L'évaluation du système de contrôle interne de la fonction crédit, permet à la Banque de mettre en place des mesures pour assurer la réduction des risques et le contrôle des activités :

- l'existence d'une action formelle dans le processus décisionnel
- Renforcer le système de gestion du risque de crédit dans les décisions à prendre
- L'établissement de comités de crédit; Mesures de suivi des engagements.

Plusieurs lacunes ont également été constatées dans plusieurs domaines :

- Mauvais ciblage; stratégies de crédit
- Une lacune dans le système de test de risque lors de la phase d'accorder de crédit ;
- Contrôle inadéquate du risque de crédit;

Chapitre III : L'audit interne au sein de BNA

➤ Suivi inadéquat des opérations de crédit, notamment les rapports y afférents.

➤ **Résumé des principales recommandations**

Afin d'améliorer la fonction d'octroi de crédit et de réduire le risque opérationnel, la Direction de l'audit interne recommande des recommandations :

Tableau N° 13: synthèse des principales recommandations

Réglementation et procédures	Sécurité du traitement opérationnel	Systèmes de gestion et de contrôle des risques
<p>-Réglementer la fonction d'octroi de crédit et désigner un responsable de l'analyse du risque des demandes de crédit avant de l'émettre.</p> <p>-Elaborer un manuel de procédures pour les opérations de crédit et un traitement intégré dans le système d'information.</p> <p>-Désigner un responsable client pour s'assurer que ses besoins sont examinés et que les dossiers de crédit et les consultations sur le site sont examinés.</p>	<p>Identifier les rapports de contrôle automatique du crédit.</p>	<p>Introduction du système trimestriel d'information et d'analyse sur la qualité des obligations de la Banque et la classification des créances et des jugements.</p>

Chapitre III : L'audit interne au sein de BNA

Source : « Pratique de l'Audit Interne en milieu bancaire », mémoire de fin d'étude, option Comptabilité, Contrôle et Audit, Ecole Supérieure de Banque, p, encadré par

2 Objectifs

Ce sont les objectifs de contrôle interne énoncés dans la Loi BA 11-08 du 28 novembre 2011, visant à assurer le contrôle interne appliqué à la fonction d'octroi de crédit au moyen d'un certain nombre de mesures :

- Organisation de la fonction d'octroi de crédit
- Mise en œuvre des procédures d'identification des risques, et s'assurer de leur efficacité
- Systèmes de mesure et de suivi des opérations de crédit

Cette tâche a été effectuée conformément aux règles d'audit mondialement reconnues.

Les outils d'audit utilisés sont :

-Questionnaire de surveillance interne

– Les vérifications

– Les observations

– Analyse des tâches

- **Présentation des conclusions et recommandations**

Les conclusions et recommandations des trois cas précédents sont présentées ci-dessous :

Cas 1 : Réglementation de la fonction d'offrir de prêt

A-Résultat

- La régulation de la fonction d'offrir de crédit repose sur les critères des grandes entreprises et des PME. Les dossiers de crédit sont distribués conformément à une norme générale/spéciale.
- l'exploitation dans les structures chargée de l'analyse des risques et des structures opérationnelles n'a pas été clairement définie.

Chapitre III : L'audit interne au sein de BNA

- L'inexistence de mis à jour de guide de crédit, qui décrit l'ensemble des aspects de crédit du traitement des prêts.
- l'accumulation des tâches d'étude des affaires et des prêts.

B-Recommandations :

- Revoir les normes de détail en tenant compte des indicateurs du concept de grandes, petites et moyennes entreprises tels que le chiffre d'affaires, la forme juridique, etc.
- La régulation dans la filière crédit fournit une structure indépendante chargée d'analyser le risque de dossier de crédit de la contrepartie et d'assurer son indépendance vis-à-vis des structures opérationnelles.
- Pour assurer un contrôle interne efficace d'octroi de prêts, il est nécessaire de mettre à jour les obligations manuelles des procédures en fonction du traitement fourni dans le système d'information.
- Servir aux clients au niveau de l'agence des tâches :
 - Réception des demandes de prêt
 - Les instructions du dossier de prêt
 - Evaluer les besoins de financement du client
 - Suivi du client.

Cas 2 : Procédures de vérification de risque de crédit

A-Résultat

- Pas preuve de l'adéquation de la vérification au niveau officiel.
- Ne pas reprendre l'activité de mouvement de compte.
- Absence de signature par le premier fonctionnaire des appréciations exigées par la loi n° 1994 du 26/07/2011

B- Recommandations

Chapitre III : L'audit interne au sein de BNA

Intégration du contrôle permanent d'accorde de prêts afin d'assurer le respect des règles de préparation des dossiers de prêts qui doivent inclure toutes les informations quantitatives et qualitatives concernant le demandeur.

Cas 3 : Respect des dispositions légales et réglementaires

A- Résultats

- L'absence de collecte d'informations qualitatives et quantitatives dans la préparation du dossier de prêt conformément aux dispositions des dispositions légales relatives aux « instructions relatives au dossier de prêt ».

- Absence de caractère officiel de la procédure standard traitant ou identifiant les violations extraordinaires de la licence de crédit.

B-Recommandations

- Assurer d'un contrôle préalable du contenu du dossier de prêt avant de faire des dons, et s'assurer que le supplément d'information est fourni à des tiers dont les dettes sont impayé ou non fiables.
- Etablir une procédure standard tenant compte des critères et des éléments exceptionnels d'évaluation du risque de crédit : mouvements confiés, calcul, attentes réglementaires.
- Respecter les dispositions légales relatives aux visites de sites.

Chapitre III : L'audit interne au sein de BNA

Section 3 : synthèse d'une mission d'audit de cycle crédit immobilier

A partir de toutes les étapes précédentes, on va synthétiser la mission d'audit au niveau de la BNA :

Une lettre de mission est établie avant toute intervention. Elle définit les objectifs, le périmètre de la mission et précise les éléments nécessaires à une compréhension réciproque entre l'auditeur interne et les services audités (objet, cadre, date et durée de la mission). Cette lettre est adressée au responsable de la banque ou du service audité (cycle de crédit immobilier).

La mission se déroule en 3 phases

- la phase de préparation permet aux auditeurs de s'appropriier le sujet et d'en préciser le périmètre. Ils recueillent notamment la vision et les attentes des responsables directement concernés par la mission d'audit. Ces attentes sont prises en compte dans le travail des auditeurs si elles entrent dans le champ de la mission.

- la phase de mise en œuvre débute en général par une réunion d'ouverture avec les responsables et a pour but de rappeler l'objet de la mission, de définir les conditions matérielles ; elle permet de confirmer des rendez-vous et des contacts. La présente charte est remise dès la prise de contact. Durant cette phase, les auditeurs recherchent, par analyse de documents et par entretiens, comment sont maîtrisés les différents risques des processus d'octroi des crédits immobiliers aux particuliers.

- la phase de suivi: les constatations et recommandations sont portées à la connaissance des audités, au fur et à mesure du déroulement de la mission. Des points d'étape peuvent être réalisés en cours d'audit. Les réponses des responsables de la BNA sont un élément de validation et de correction pour l'auditeur sans attendre la fin de la mission ; elles

Chapitre III : L'audit interne au sein de BNA

permettent éventuellement de corriger l'appréciation de l'auditeur et de réorienter ses travaux.

Chaque mission donne lieu à une réunion de clôture sur place qui a pour objectif :

- d'informer les responsables de la banque sur les constatations
- de valider les constats
- de présenter les recommandations
- d'inciter les responsables de la banque à mettre en œuvre les premières mesures correctives.

Cette phase se conclut par un projet de rapport d'audit.

Chapitre III : L'audit interne au sein de BNA

Conclusion

D'après ce chapitre, nous avons donc essayé de comprendre les risques liés au crédit immobilier au sein de BNA.

Nous avons tenté au cours de notre cas pratique de mettre en évidence les principales étapes de déroulement d'une mission d'audit. Pour ce faire, nous avons suivi la méthodologie adoptée par l'IFACI.

De ce fait, notre mission s'est articulée autour de trois principales phases : phase de préparation, phase de réalisation et phase de conclusion.

A cause de la pandémie, on n'a pas pu effectuer notre stage pratique. Ce qui a engendré une absence d'informations qu'on n'a pas pu acquérir.

Conclusion générale

Conclusion générale

L'enivrement financier, aujourd'hui est caractérisé par sa complexité et sa remarquable sophistication, ce qui rend les banques plus exposées aux différents risques pouvant les menacer. Le risque de crédit étant l'un de ces risques est très influenceur.

Nous sommes arrivés à la conclusion que la fonction d'audit interne a pour finalité d'assister les membres de l'organisation (banque) dans l'exercice efficace de leurs responsabilités et qu'au niveau d'un établissement financier l'audit peut constituer un élément dissuasif pour les éventuels risques.

Dans ce but, il leur fournit des analyses, des appréciations, des recommandations, des avis et des informations concernent les activités examinées.

Tandis que le contrôle interne vise à assurer que les informations données sont fiables, et qu'elles respectent la réglementation et la législation en vigueur, l'audit interne est chargé de valider ce dispositif et de contrôler périodiquement sa capacité de faire face aux éventuels changements.

Vu les conditions sanitaires imposées par le covid 19, on n'a pas eu l'occasion de faire un stage pratique, par conséquent, on a essayé de faire une simulation avec des données précédentes.

On a essayé de faire une simulation à partir de données existantes.

La mission d'audit est constituée de trois principales phases : phase de préparation, phase de mise en œuvre, phase de suivie

Test d'hypothèses

L'activité des établissements de crédit présente des risques multiples, c'est pour cette raison qu'apparaît l'importance de l'audit interne au sein de l'établissement bancaire.

Il permet de contrôler ces risques et d'évaluer l'activité des services bancaires d'une manière objective et indépendante.

L'audit interne est une activité indépendante, objective et impartiale, exercée dans une organisation (Banque), par des personnes formées, en suivant une méthodologie universelle et

Conclusion générale

avec le respect de différentes phases d'une mission d'audit (préparation, réalisation et conclusion), ce qui confirme l'hypothèse n°1.

La banque est exposée à plusieurs risques qui menacent son existence et c'est pour cette raison qu'elle doit se doter d'outils modernes de management tel que l'audit interne que nous avons confirmé d'après notre étude qu'il contribue d'une façon efficace à la bonne maîtrise de ces risques, ce qui nous confirme L'hypothèse n°2

D'après notre cas pratique on a confirmé que la réalisation d'une mission d'audit interne du cycle crédit immobilier au sein d'une banque (BNA) s'effectue selon une méthodologie en respectant les différentes phases d'audit et elle contribue à l'amélioration du cycle crédit immobilier au niveau de la banque d'après les différents conseils et recommandations fournis par les auditeurs ce qui confirme l'hypothèse n°3.

La mission d'audit interne passe par 3 phases indissociables, leur finalité est de donner une opinion sur le degré de maîtrise des activités.

Bibliographie

Ouvrages

- Avenel, Jean-David, Peyrard, Max, « marché et instruments financiers en Europe et dans le monde », édition Gualino, 2017.
- BURLAUD Alain et al, « Comptabilité et audit », édition FOUCHER, Malakoff, 2012.
- Cécile, Kharoubi, Philippe, Thomas, « Analyse de risque du crédit », 2e, édition, RB, Paris, 2016.
- Christophe Villalonga, « l'audit qualité interne – une approche innovante et pragmatique pour manager avec efficacité son processus d'audit », DUNOD, Paris, 2003.
- Cordel, Frédéric, Lebègue, Daniel, « gestion des risques et contrôle interne », édition, Vuibert, Paris, 2013.
- Dominique, Chabert, « Manuel d'économie bancaire appliquée », 2e, édition RB, Paris, 2014.
- Dov, Ogien, « comptabilité et audit bancaire », édition Dunod, Paris, 2016.
- Duclos, Thierry, « dictionnaire de la banque », 6e, édition Arnaudfranel, Paris, 2013.
- Elisabeth, Bertin, « Audit Interne », édition Eyrolles, Paris, 2013.
- Émile Muadimanga Ilunga, « RISQUES BANCAIRES ET DISPOSITIFS PRUDENTIELS DE GESTION EN RDC », édition L'Harmattan, Paris, 2016.
- ESSEKKAKI S. & BOUAYAD NABIL A, « Aperçue historique sur l'évolution de la notion et la fonction d'audit interne (dans le temps et l'espace) », Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit, Editions DAR AL QALAM, Rabat, 2017.
- F. Verdier, « comptabilité aux Etats-Unis, Encyclopédie de comptabilité de contrôle de gestion et audit », édition Economica, Paris, 2000.
- GRAND Bernard, VERDALLE Bernard, « Audit comptable et financier », Edition Economica, Paris, 1999.
- Jacques Renard, « Théorie et pratique de l'audit interne », 6e Edition d'Organisations, Paris, 2007.

- Jacques, Renard, « comprendre et mettre en œuvre le contrôle interne », édition eyrolles, 7e édition, Paris, 2012.
- Jacques, Renard, Sophie, Nussbaumer, Fabienne, Oriot, «audit interne et contrôle, de gestion»,2e édition eyrolles, paris, 2018.
- Jacques, Renard, «théorie et pratique de l'audit interne»,7ème édition, organization,paris,2010.
- Jean-David, Darsa, « la gestion des risques en entreprise », 4e, édition Gereso, Paris, 2016.
- Jean-Mac, Tariant, « guide pratique des relations Banques Entreprises », édition d'organisation, Paris, 2011.
- Jonas, siliadin, « comprendre la banque et son environnement en zone euro », 2e édition, Rb, Paris, 2019.
- Karyotis, catherine, « l'essentiel de la banque », 6^e, édition, Gualino, Paris, 2019.
- Kerebel, Pascal, « management des risques », édition d'organisation, Paris, 2009.
- Leroy, Michel, « management et contrôle de gestion », édition, Gualino, paris, 2019.
- LUC BERNET-ROLLAND, principes de techniques bancaires, 25ème édition, Dunod, Paris, 2008.
- Luc, Bernet, Rollaude, « principes de technique bancaire » 25e, édition Dunod, Paris, 2008.
- MM.Guigal, Mérimis et Desguée. Edition Fine media, «le guide de la banque comptes, cartes bancaires, services», Paris, 2011, p22
- Mokhtar, Belaiboud, «Pratique de l'audit. », Edition Berti, Alger, 2005.
- Ogien, Dor, « pratique des marchés financiers », 3e edition, Dunod, Paris, 2010.
- Olivier, Lemant, « l'audit interne », éditions e-theque, Paris, 2003.
- Pierre, Schick, Jacques, Vera, Olivier ; Bourrouilh-Parege ; « audit interne et référentiels de risques », 2e édition, dunod, paris, 2014.
- Pierre, Vandeville, «L'audit Qualité-Sécurité-Environnement», edition afnor, Paris, 2001.
- Quiquerez, Alexander, « droit bancaire », édition gualino, Paris, 2019.
- Reda, Khelassi « L'audit interne, Audit opérationnel, Technique, Méthodologie, Contrôle interne », Edition Houma 2005.

- Robert Obert Marie-Pierre Mairesse, comptabilité et audit : manuel et applications, 2e édition, Dunod, Paris, 2009.
- SCHICK Pierre, « Mémento d'audit interne », Edition Dunod, Paris, 2007.
- SILLERO Alberto, « Audit et révision légale », Edition Eska, 2000.
- Sutra, Géraldine, « management du risque une approche stratégique », édition, afnor, paris, 2018.
- Ziedboudriga, « l'audit interne : organisation et pratique », édition, azurite, 2012.

Article et autres documents

Article 110 de la loi n°86-12 du 19 Août 1986 relative au régime des banques et au crédit

Site internet

- <http://www.linternaute.com/dictionnaire/fr/definition/auditoperational:> consulté le 15/03/2020 à 15:15

Travaux universitaires

- BENHAYOUN SADAFI M.A, « Audit interne: levier de performance dans les organisations publiques », Mémoire de DCSG, ISCA Rabat, 2001, p19.
- KABORE Wendyam Gisèle, « Audit comptable et financier du projet de développement », Mémoire de maitrise professionnelle de techniques comptables et financières, Institut Supérieur de Comptabilité, de Banque et de la Finance, 2009, p.14
- Mammeri Massinissa, Mezourar Nabil, « L'impact de l'audit interne sur la performance de l'entreprise », mémoire de fin d'étude, option Comptabilité, Contrôle et Audit, université de Béjaia, p21-22, encadré par Drir Salah.
- « Pratique de l'Audit Interne en milieu bancaire », mémoire de fin d'étude, option Comptabilité, Contrôle et Audit, Ecole Supérieure de Banque.

Reuves

- I.F.A.C.I, « Bases et pratiques courantes de l'audit interne », méthodologie, présentation, copyright©nÖel plat, p.72.

- « Généralités sur la fonction d'audit interne », document préparé par Abderrazek Souei, p26
- www.IFACI.com, Normes pour la pratique professionnelle de l'audit interne.pdf, p5
- Selon L'institut français de l'audit et du contrôle interne « IFACI »

Table des matières	
Remerciements	
Dédicace	
Résumé	
Abstract	
Liste des tableaux	
Liste des figures	
Liste des abréviations	
Introduction générale.....	a
Chapitre I: le cadre théorique de l’audit interne.....	1
Section1: Cadre conceptuel de la notion d’audit	2
1. Historique de l’audit	2
1.1 Naissance de l’audit	2
1.2 Evolution de l’audit.....	4
2 Définition et typologie de l’audit	6
2.1 Définition de l’audit	6
2.2 Typologie de l’audit	7
2.2.1 Selon l’objectif de la mission	8
2.2.2 Selon le statut de l’auditeur.....	10
2.2.3 Selon la situation de l’auditeur par rapport à l’entreprise.....	11
2.3 Les objectifs d’audit :.....	13
Section2:L’audit interne, notions voisines	14
1 Notion de l’audit interne	14
2.1.1 Introduction à l’audit interne	14
1.2 Evolution de l’audit interne :.....	15
1.3 Définition de l’audit interne	16
1.4 Caractéristique de l’audit interne :.....	18
1.4.1 L’universalité	18
1.4.2 L’indépendance	18
1.4.3 L’objectivité	18
1.4.4 La périodicité.....	18

1.5 Objectifs de l'audit interne	19
2 Les notions voisines de l'audit interne	19
2.1 L'audit externe	19
2.2 La révision comptable	22
2.3 L'inspection	23
2.4 Le conseil ou consulting	24
2.5 Le contrôle de gestion	26
2.5.1 Définition	26
2.5.2 L'audit interne et le contrôle de gestion	26
2.6 Le contrôle interne	28
2.6.1 Définition	28
2.6.2 Objectifs de contrôle interne	30
2.6.3 Principes fondamentaux de contrôle interne	30
2.6.4 L'audit interne et le contrôle interne	31
Section3 : organisation et cadre de référence de l'audit interne (les normes)	32
1. Les normes de l'audit interne	32
1.1. Introduction aux normes	32
1.2. Les objectifs de la norme	33
1.3. Les principes de la norme	33
1.4. Les composantes des normes de l'audit interne	33
1.4.1. Normes de qualification (série 1000)	33
1.4.1.1 1000 : Missions, pouvoirs et responsabilités	33
1.4.1.2 1100 : Indépendance et objectivité	34
1.4.1.3 1200 : Compétence et conscience professionnelle	34
1.4.1.4 1300 : Programme d'assurance et d'une amélioration qualité	34
1.4.2. Normes de fonctionnement (Série 2000)	35
1.4.2.1 2000 : Gestion de l'audit interne	35
1.4.2.2 2100 : Nature de travail	36
1.4.2.3 2200 : Planification de la mission	36
1.4.2.4 2300 : Accomplissement de la mission	36
1.4.2.5 2400 : communication des résultats	37
1.4.2.6 2500 : Surveillance des actions de progrès	37

1.4.2.6 2600 : Communication relative à l'acceptation des risques	37
2. Organisation du service d'audit interne	39
2.1. Auditeurs internes	39
2.2. Structure du service.....	39
2.2.1 Structure d'audit centralisé	39
2.2.2 Structure d'audit décentralisée	41
2.3. Moyens du service audit.....	43
2.4. La charte d'audit interne.....	43
Conclusion	44
Chapitre II : La gestion des risques bancaires.....	45
Section 1 : Notions fondamentales des banques.....	46
1 Définition	46
2 Les activités de la banque	49
3 La typologie des banques :.....	52
4 Le rôle de la banque	55
Section2 : la gestion des risques.....	57
1 Les principaux risques liés à l'activité bancaire	57
1.1 Définition de risque.....	57
1.2 La typologie des risques	58
2La maîtrise des risques	65
2.1 Définir la gestion des risques.....	65
2.2 Les objectifs de la gestion des risques	66
2.3 Les étapes de la gestion des risques	66
2.3 Méthode de mesure.....	69
Section3 : Les Implications Stratégiques Des Accords De Bâle Sur L'institution Financière Bancaire et la nécessité d'un audit bancaire	74
1 Les institutions réglementaires du comité de Bâle.....	75
1.1 Les accords internationaux de réglementation bancaire, dits Accords de Bâle.....	75
1.1.1 L'Accord de « Bâle I » et la création du ratio Cooke.....	75
1.1.2 L'Accord de « Bâle II » et la création du ratio Mc Donough	75
1.1.3 L'Accord de « Bâle III », une maîtrise des risques renforcée à l'horizon de 2015... ..	78
Chapitre III : L'audit interne au sein de la banque	81
Section1 : Mission d'audit interne.....	82

1 Conduire une mission	82
1.1 L'identification et Ciblage des Risques	83
1.2 Démonstration des problèmes et solutions	86
Section 2 : Déroulement d'une mission d'audit du cycle crédit immobilier au sein de la BNA	89
1 Phase de préparation.....	89
1.1 L'ordre de mission	89
1.2 Le plan d'achèvement de la fonction de vérification (octroi des crédits)	89
1.3 L'identification et l'évaluation des risques	94
1.4 Lettre à la structure auditée	103
2 Phase de mise en œuvre	104
2.1 Etape d'affectations des tâches	104
2.2 L'étape d'exécution de la tâche	104
3 Phase de suivi.....	106
3.1 La présentation de rapport	106
Section 3 : synthèse d'une mission d'audit de cycle crédit immobilier	111
Conclusion générale	
Bibliographie	